



UNIVERSITÉ DE GENÈVE

LABORATOIRE DE DÉMOGRAPHIE ECONOMIQUE ET SOCIALE

*Jean Rossiaud, Sandrine Salerno,  
Cédric Lambert, Mathieu Lewerer, Dominique Schöni*

*Université de Genève*

**OUTILS POUR L'ACTION SOCIO-SANITAIRE COMMUNAUTAIRE**

**AUX GROTTES**

**PROBLEMATIQUES SOCIO-SANITAIRES  
PROFILS SOCIO-DEMOGRAPHIQUES  
RESEAUX D'ACTEURS**

A l'attention  
Service social de la Ville de Genève

Mme Véronique PÜRRO  
Cheffe de Service

**Février 2004**

## FICHE TECHNIQUE

MANDAT	de Mme Véronique Pürro / Cheffe de service <i>Service social de la Ville de Genève</i>
TITRE	<b><i>Outils pour l'action socio-sanitaire communautaire aux Grottes :</i></b> <b>Problématiques socio-sanitaires, profils socio-démographiques, réseaux d'acteurs.</b>
PERIODE DE RECHERCHE	du 01.02.2003 au 23.02.2004
DONNÉES	Synthèse des résultats des études suivantes : Rossiaud, J., de Franchi A. (2001), <i>Analyse des fiches statistiques des clients du Service social de la Ville de Genève, pendant le premier semestre de l'année 2000</i> , Genève, Université de Genève, LaboDemo / CUEH. Rossiaud, J., de Franchi A. (2002), <i>Relevé statistique des bénéficiaires de soins des immeubles avec infirmeries (IAI) du Service social de la Ville de Genève, entre le 1<sup>er</sup> avril et le 30 septembre 2001</i> , Genève, Université de Genève, LaboDemo / CUEH. Lambert, Cédric, (2003) <i>Profils socio-démographiques des quartiers pour la Ville de Genève : analyses factorielles et esquisses cartographiques. Grottes</i> , Genève, CUEH.
RESULTATS	Présentés sur papier / envoi par e-mail (doc.pdf).
EQUIPE DE RECHERCHE	Sandrine Salerno : Politologue Diplômante en management de l'administration publique et évaluation des politiques publiques ; Coordination du mandat Entretiens semi-directifs, analyse et rédaction.  Cédric Lambert / CUEH : Sociologue Analyse statistique  Mathieu Lewerer : Diplômé en sociologie Entretiens semi-directifs, rédaction et analyse.  Dominique Schoeni : Diplômé de l'ESAV ; diplômant en ethnologie ; Repérages historiques et territoriaux, bibliographie.
DIRECTION DE LA RECHERCHE	Jean Rossiaud / LaboDemo

## **Table des matières**

---

<b>1. Introduction .....</b>	<b>5</b>
1.1. Le contexte de l'action socio-sanitaire et de la recherche .....	5
1.2. Logique de l'action communautaire / de réseau.....	6
1.3. Promotion de la santé et du bien-être des populations.....	7
 <b>APPROCHE PAR THEMATIQUES SOCIO-SANITAIRES .....</b>	 <b>9</b>
<b>2. Les thématiques socio-sanitaires.....</b>	<b>9</b>
2.1. Les statistiques du Service social de la Ville de Genève .....	9
2.2. Des besoins aux problématiques socio-sanitaires.....	12
2.3. Santé physique et santé mentale, isolement.....	14
2.4. Pauvreté - marginalité - exclusion – précarisation .....	15
2.5. Qualité de vie - condition de logement – ambiance de quartier - voisinage.....	16
2.6. Sentiment d'insécurité - perception des incivilités – délinquance - violence .....	19
2.7. Générations et relations intergénérationnelles .....	20
2.8. Relations interculturelles .....	22
 <b>APPROCHE TERRITORIALE .....</b>	 <b>24</b>
<b>3. Introduction .....</b>	<b>24</b>
<b>4. Le secteur socio-sanitaire « Grottes ».....</b>	<b>26</b>
4.1. Un CASS : neuf sous-secteurs statistiques .....	26
4.2. Un CASS : 4 quartiers .....	28
 <b>APPROCHE PAR LE RESEAU .....</b>	 <b>49</b>
<b>5. Introduction .....</b>	<b>49</b>
<b>6. Le réseau socio-sanitaire aux Grottes.....</b>	<b>52</b>
6.1. Quartier - Contact.....	52
6.2. Grottes - Croupettes - Montbrillant.....	55
6.3. Servette .....	56
6.4. Saint-Gervais.....	60
<b>7. Rapport à l'administration et engagement des habitants.....</b>	<b>63</b>
7.1. Rapport à l'administration .....	63
7.2. Engagement des habitants du quartier .....	63
7.3. Réflexions autour du CASS.....	65
7.4. Compréhension de la réorganisation de l'action de la Ville en matière socio-sanitaire....	66
7.5. Perspectives d'action pour les UAC.....	68
 <b>ANNEXES .....</b>	 <b>71</b>

## **Présentation**

Ce rapport, constitué à la demande Service social de la Ville de Genève, synthétise fascicule l'ensemble des informations qualitatives concernant l'action socio-sanitaire dans le quartier des Grottes. Il doit permettre aux collaborateurs en action communautaire, de disposer d'un document de travail en adéquation avec le terrain professionnel sur lequel ils devront œuvrer.

Le présent rapport se présente de la manière suivante.

Dans l'introduction, on rappelle brièvement le contexte de la recherche. Puis, c'est la logique de l'action communautaire / de réseau qui est présentée ; enfin, nous insistons sur l'importance, pour l'action communautaire urbaine, d'inscrire sa pratique dans la promotion de la santé et de la qualité de la vie de la population dans les quartiers.

Nous abordons ensuite la matière sous trois angles : l'approche par les thématiques socio-sanitaires qui débute par une présentation résumée des statistiques du SSVG ; l'approche territoriale, où les données statistiques sont confrontées aux observations empiriques ; et l'approche par les réseaux d'acteurs.

Les annexes présentent d'une part les « acteurs socio-sanitaires » du quartier des Grottes et, d'autre part, l'analyse des « thématiques socio-sanitaires », telle que nous l'avons dégagée des entretiens.

Nous avons inclus à cette étude, deux périmètres qui ne sont pas administrativement rattachés au secteur du CASS des Grottes. Il s'agit d'une partie du sous-secteur des Délices<sup>1</sup> dont nous avons négligé l'analyse lors de nos précédents travaux, à savoir : l'espace, jouxtant La Prairie, délimité par la rue Voltaire, la rue du Vuache et le chemin Galiffe ainsi que le sous-secteur Grand-Pré<sup>2</sup>. Ce dernier, jouxtant celui de la Servette et des Grottes, nous est apparu d'emblée d'importance, puisqu'il abrite la Maison de quartier Asters-Servette.

Finalement, nous remercions ici l'équipe de l'Unité d'action communautaire, Francesca Cauvin, Valérie Dufaux, Véronique Ferreira, Maria Jodar et Patricia Peillonex pour leur participation au suivi de cette recherche. En effet, les collaboratrices de l'UAC des Grottes ont participé aux repérages du quartier, elles ont assisté, quand leurs horaires le leur permettaient, aux entretiens avec les personnes ressources et elles ont validé ce rapport après avoir effectué des commentaires et des critiques. Quand l'analyse de l'équipe de recherche diffère de celle des conseillères en action communautaire, nous le mentionnons expressément dans le rapport.

---

<sup>1</sup> Secteur administratif du CASS Saint-Jean/Charmilles

<sup>2</sup> Secteur administratif du CASS Servette

## 1. Introduction

### 1.1. Le contexte de l'action socio-sanitaire et de la recherche

La nouvelle loi genevoise sur les *Centres d'action sociale et de santé* (CASS), entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2002, et la réorganisation du Service social de la Ville de Genève qu'elle implique, constituent le cadre général de ce travail.

Par cette réorganisation, l'action socio-sanitaire de la Ville de Genève entend répondre aux « nouveaux besoins » de la population, en se consacrant aux difficultés concrètes que connaissent les habitants de la Ville, une fois épuisé l'ensemble des droits sociaux et sanitaires garantis aux résidents par la Confédération et par le Canton. Dans l'esprit de la réorganisation, l'action sociale communautaire / de réseau doit répondre à des « besoins actuellement non couverts ».

Pour mettre en œuvre cette nouvelle politique, qui implique une redéfinition des missions des travailleurs sociaux de la municipalité, deux secteurs CASS sont choisis : les Eaux-Vives et St-Jean / Charmilles.

Afin de répondre aux souhaits des ses collaborateurs et leur proposer un outil pouvant guider leur action, le Service social de la Ville mandate, en 2002, le *Laboratoire de Démographie* et le *Centre universitaire d'écologie humaine de l'Université de Genève*. Pour les mandataires, il s'agit d'effectuer une étude-pilote<sup>3</sup>, qui, par différents moyens d'analyse quantitative et qualitative, permettra de réaliser un diagnostic sur les profils socio-démographiques des quartiers, les besoins socio-sanitaires exprimés par des personnes y vivant ou y résidant et les ressources disponibles pour y répondre.

Poursuivant la démarche initiée en 2002, le Service social de la Ville de Genève demande, en 2003, aux mêmes mandataires de se livrer à une analyse identique sur le secteur administratif du CASS des Grottes.

Alors que l'étude des deux secteurs-pilotes Saint-Jean / Charmilles et Eaux-Vives avait précédé l'arrivée des équipes, la réalisation du mandat sur les Grottes inclut, à la demande du mandant, l'équipe des conseillères en action communautaire nouvellement arrivée.

---

<sup>3</sup> Rossiaud, Jean et al. (2002), *Problématiques socio-sanitaires et ressources des réseaux institutionnels et associatifs. Analyse sociopolitique et ethnographique des secteurs socio-sanitaires des Eaux-Vives et de Saint-Jean / Charmilles*, Genève, Université de Genève, LaboDemo/CUEH.

Rossiaud, Jean et al. (2002), *Outils pour l'action socio-sanitaire communautaire à Saint-Jean / Charmilles et aux Eaux-Vives. Problématiques socio-sanitaires, profils socio-démographiques, réseaux d'acteurs*, Genève, Université de Genève, LaboDemo/CUEH.

Ici, aussi, il s'agit pour le mandataire de mettre en perspective :

- une analyse des statistiques récentes des personnes prises en charge par le service social de la Ville de Genève, principalement dans le secteur CASS des Grottes<sup>4</sup> ;
- une analyse des statistiques socio-démographiques cantonales, permettant, par des analyses factorielles, de dessiner des profils statistiques des deux quartiers – pilotes. Ce travail a été effectué au CUEH, sous la responsabilité de M. Cédric Lambert<sup>5</sup> ;
- une approche historique et urbanistique des quartiers, une réflexion sur les besoins sociaux et une analyse socio-politique des ressources disponibles pour y répondre.

Le résultat de la recherche prend la forme d'une synthèse, intégrant une triple analyse, afin d'offrir conseillers en action communautaire un rapport contenant :

- des données statistiques et des données qualitatives ;
- une analyse du territoire, des problématiques qui s'y rencontrent et des acteurs en réseau ;
- une réflexion critique sur l'action sociale en ce début de XXIème siècle, à Genève.

## **1.2. Logique de l'action communautaire / de réseau**

Pour effectuer le diagnostic qualitatif des quartiers, nous sommes partis d'une liste de besoins fondée sur la perception au quotidien des travailleurs sociaux de la Ville, au contact de leurs clients (action sociale individuelle), ainsi que de la réflexion des cadres du Service quant aux besoins émergents, dès les années 1980, du fait des mutations socio-économiques et de l'accélération de l'urbanisation. Classiquement, les besoins socio-sanitaires étaient décrits en fonction de « populations-cibles » (*Working poors*, familles monoparentales, jeunes en rupture, personnes âgées, clandestins, etc.). Le Service social se donnait pour mission de « répondre aux besoins », afin de limiter les effets les plus négatifs des inégalités sociales. Dans le cadre de la nouvelle loi sur les CASS, cette partie - importante - de l'action sociale, noyau de l'action sociale *individuelle*, est désormais dévolue en priorité au Canton et à la charge de l'Hospice Général. La Ville, quant à elle, s'oriente prioritairement vers le travail *communautaire* et la notion de besoin mérite ainsi d'être réexaminée.

En effet, dans la logique de l'action communautaire sociale et sanitaire, la question principale n'est pas tant de « répondre à des besoins » que de stimuler le développement local, c'est-à-dire de contribuer à la *promotion* du bien-être social et de la convivialité, de la qualité de la vie et de la santé. Ce changement de perspective induit :

- (1) Une approche holistique des problématiques. La définition de la santé de l'OMS (*cf. infra*) et celle du développement durable se recoupe en grande partie. Dans le cadre

---

<sup>4</sup> Rossiard, Jean, de Franchi Ahidoba, (2001), *Analyse des fiches statistiques des clients du Service social de la Ville de Genève, pendant le premier semestre de l'année 2000*, Genève, Université de Genève, LaboDemo / CUEH.

<sup>5</sup> Lambert, Cédric, (2003), *Profils socio-démographiques des quartiers pour la Ville de Genève : analyses factorielles et esquisses cartographiques. Grottes*, Genève, CUEH.

du développement local communautaire, la séparation entre le « social » et le « sanitaire », entre le « bien-vivre ensemble » (la qualité de vie) et la santé individuelle et / collective n'est plus pertinente. L'environnement social et urbain participe des déterminants de la santé et de la qualité de la vie.

- (2) L'action socio-sanitaire ne vise plus à répondre seulement à des besoins non couverts de populations spécifiques en apportant une assistance *en faveur* d'individus ou de groupes. Elle a pour objectif : de stimuler la prise en considération individuelle et collective des problématiques socio-sanitaires (conscientisation sociale et politique ; éducation à la santé ; etc.) ; de favoriser la mobilisation de groupes portant des revendications dans le domaine socio-sanitaire (en termes de moyens financiers ou d'intervention étatique) ; de faciliter leur intégration, en tant qu'*acteurs de la politique socio-sanitaire* locale (et non plus en tant que clients d'un service), dans le réseau de l'action socio-sanitaire.
- (3) L'action communautaire doit s'approprier une démarche territoriale de proximité, au plus proche des résidents, dans les rues, sur les places, etc. L'action communautaire doit, ainsi, se fonder sur le repérage des *territoires de marginalité* socio-économique. Elle doit, de plus, se développer sur des territoires où s'ancrent les communautés de vie (dans les écoles, les administrations, les entreprises, etc.), en utilisant ceux-ci comme des « nœuds » de promotions de la qualité de la vie de la santé. L'action communautaire doit reposer sur une cartographie mentale précise du territoire administratif sur lequel elle opère, c'est-à-dire du secteur socio-sanitaire (CASS), de ses quartiers, sous-quartiers, rues, blocs d'immeubles, etc., et de leur composition socio-démographiques.
- (4) Les problématiques socio-sanitaires sont abordées sous l'angle des *relations sociales* (interpersonnelles et inter-groupes). Dans le cadre du développement local, la promotion de la santé et de la qualité de la vie doit reposer sur un réseau social dense et structuré. L'action communautaire doit jouer un rôle important pour stimuler la rencontre entre voisins, entre les générations, entre les cultures, entre les administrés et l'administration. Il s'agit, tout d'abord, d'offrir des conditions favorables à la « connaissance », donc à la « reconnaissance » (estime de soi / respect de l'autre), des autres résidents du quartier, en stimulant des frictions interindividuelles qui, pour le meilleur ou pour le pire, induisent de la *chaleur sociale*. Il s'agit ensuite de favoriser la mise à jour – et à plat – de conflits portant sur des valeurs ou des intérêts divergents quant à la vie commune dans le quartier et de favoriser ainsi l'émergence d'acteurs locaux qui portent leurs revendications dans l'espace public. Enfin, il s'agit d'offrir un cadre permanent et souple de résolution de conflits locaux. En effet, les acteurs sociaux constitués sont les meilleurs vecteurs de l'action sociale et sanitaire, ils peuvent jouer, en réseau, un rôle non négligeable en tant qu'agents de la promotion de la santé et de la qualité de la vie.

### **1.3. Promotion de la santé et du bien-être des populations**

Selon la définition de l'OMS de 1948, la *santé* est « un état de bien-être complet : physique, intellectuel et social ». Sous la double influence de la sociologie et de la recherche en santé publique, la santé est de plus en plus considérée comme un état d'équilibre atteint par un individu ou un groupe à un moment précis de son développement et toujours susceptible

d'être altéré positivement ou négativement. Il est aujourd'hui généralement accepté que l'environnement, les conditions de vie, le statut socio-culturel, le revenu, le genre, etc. constituent des déterminants de la santé à part entière, à côté des déterminants génétiques ou biologiques. « Depuis les années 80 où l'OMS (Charte d'Ottawa) a placé la promotion de la santé au centre des préoccupations internationales, l'idée d'une médecine globale et interdisciplinaire s'est vite répandue – une médecine qui reconnaît que la pauvreté est le plus grand facteur de risque de maladie. [...] En Suisse, pour l'année 1998, 38 milliards de francs ont été dépensés dans le domaine de la santé ; ces dépenses se répartissent de la manière suivante (hospitalisation 49%, soins ambulatoires 34%, médicaments 11%, administration 5%, prévention et promotion de la santé 2% »<sup>6</sup>.

Par ailleurs, la Commission mondiale environnement et développement (Commission Brundtland), définissait, dans son rapport de 1987, le *développement durable* de la manière suivante : « Un développement est durable (*sustainable*) s'il garantit que les *besoins* de la génération actuelle de tous les pays et groupes de populations sont satisfaits sans porter préjudice aux facultés des générations futures de satisfaire leurs propres besoins ». De plus, la mise en œuvre du développement durable local (l'Agenda 21 local) insiste sur la stimulation de la *participation* citoyenne.

Dans le cadre dessiné ces dix ou quinze dernières années, la mission principale de l'action communautaire, sociale et sanitaire, devrait donc être de *promouvoir* le bien être social et la santé au sens large, tout en s'appuyant sur les réseaux sociaux existants ou en stimulant leur émergence.

La *promotion* devient le concept-clé. Il est important à ce stade de différencier prévention et promotion : « La *prévention* a pour but d'éviter les maladies. La prévention est axée sur la pathogénèse, elle se préoccupe des facteurs de risques. En revanche, la promotion de la santé commence dès les conditions de vie nécessaires à la santé. Elle a pour principe la salutogénèse : elle encourage le développement des ressources salutogènes et essaient d'identifier les facteurs qui menacent une vie saine. [...] La promotion de la santé englobe un faisceau de mesures qui ont toutes les mêmes objectifs « accroître le bien-être et la qualité de la vie »<sup>7</sup>. [...] La **promotion de la santé** inclut : le développement d'une politique publique de promotion de la santé ; la création de lieux de vie sains ; le soutien d'actions communes pour la santé ; le développement des compétences personnelles ; la réorientation des services de santé »<sup>8</sup> ; quant à la **qualité de la vie**, elle se définit « comme la perception de sa propre situation dans l'existence ». Ce concept englobe la santé physique et psychique, le degré d'autonomie, les relations sociales, les options personnelles et les rapports avec l'environnement. Santé et qualité de vie se recoupent et se complètent »<sup>9</sup>. C'est le parti pris, d'ailleurs, par la politique sanitaire cantonale et, notamment, la Planification sanitaire qualitative, avec laquelle les actions communautaires de la Ville de Genève doivent pouvoir se coordonner.

---

<sup>6</sup> Promotion Santé Suisse : [http://promotionsante.ch/fr/ges/con\\_ges.asp](http://promotionsante.ch/fr/ges/con_ges.asp), update 29.7.2002

<sup>7</sup> Promotion Santé Suisse : [http://promotionsante.ch/fr/ges/con\\_ges\\_hau.asp](http://promotionsante.ch/fr/ges/con_ges_hau.asp), update 29.7.2002

<sup>8</sup> Organisation mondiale de la Santé (OMS). 1986. Ottawa, Charte pour la promotion de la Santé, cité par Promotion Santé Suisse : [http://promotionsante.ch/fr/ges/con\\_ges\\_glo.asp](http://promotionsante.ch/fr/ges/con_ges_glo.asp), update 29.7.02.

<sup>9</sup> Nutbeam D. 1998. Glossaire Promotion de la santé. Gamburg, Editions Promotion de la santé, cité par Promotion Santé Suisse : [http://promotionsante.ch/fr/ges/con\\_ges\\_glo.asp](http://promotionsante.ch/fr/ges/con_ges_glo.asp), update 29.7.02.

---



## APPROCHE PAR THEMATIQUES SOCIO-SANITAIRES

### 2. Les thématiques socio-sanitaires

#### 2.1. Les statistiques du Service social de la Ville de Genève

Le présent point a pour objectif de prendre en considération l'analyse des statistiques effectuées par le SSVG sur ses propres clients.

Dans un premier travail, nous avons présenté l'analyse des fiches remplies par les *assistants sociaux du SSVG, sur une période s'étendant du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2000*<sup>10</sup>. Le nombre de fiches comptabilisées durant cette période s'élève à 1873. Le but de l'exercice était de mieux connaître les clients du SSVG, ainsi que de mieux savoir quel type de profil personnel bénéficie de quel type d'aide. Une analyse par CASS permettait d'identifier d'éventuelles différences et particularités.

Nous soulignons toutefois que la qualité, l'homogénéité et la régularité de la saisie statistique des clients du SSVG ne permettent pas d'effectuer des analyses sérieuses, sur la durée, et en comparaison avec d'autres institutions. Le SSVG devrait effectuer un gros effort dans ce sens, afin de donner aux travailleurs sociaux des outils pour mieux comprendre leur terrain.

Les données ci-dessous sont donc à considérer avec précaution.

#### A. CARACTERISTIQUES PERSONNELLES

##### *Age*

Les catégories d'âge les plus représentées sont les 20-39 ans et les 60-79 ans.

##### *Sexe*

On constate que 58,2% des clients du SSVG de la période étudiée sont des femmes.

##### *Nationalité*

La population du SSVG de la période étudiée se répartit de manière égale entre Suisses et étrangers. On remarque toutefois que les clients plus âgés (80 ans et plus) sont davantage des Suisses que des étrangers, au contraire de la tranche d'âge des 20-59 ans qui est majoritairement étrangère.

##### *Situation professionnelle*

De manière générale et pour l'ensemble de la Ville, on trouve, par ordre décroissant, les retraités, les personnes actives, les personnes à l'AI et les chômeurs. Parmi les retraités, on

---

<sup>10</sup> Pour plus de

trouve davantage de femmes et parmi les personnes à l'AI, davantage d'hommes. Toutefois, au CASS des **Grottes**, on observe une répartition identique entre femmes actives et retraitées.

#### *Taille du ménage*

La majorité de la population suivie par le SSVG vit seule. Une personne sur dix vit dans un relativement grand ménage (4 personnes et plus). Cette tendance ne varie pas en fonction des CASS. Soulignons, ici, que la taille du ménage varie selon l'âge du client. Plus les prestataires sont âgés et plus le ménage a de probabilités d'être restreint.

#### *Famille monoparentale*

Les familles monoparentales sont fortement représentées dans la population étudiée : un client sur dix constitue une famille monoparentale. 92,6% des familles monoparentales qui se sont rendues au CASS des **Grottes** ont à leur tête des femmes. On compte environ 50% de Suisses et 50% d'étrangers parmi ces familles.

### **B. TYPES DE PRESTATIONS**

Les différents types de prestations ne sont pas fréquemment cumulés. Nous avons également relevé que 40% des prestataires ont bénéficié des interventions du SSVG à domicile. Dans 74% des cas, les clients qui bénéficient de l'intervention du SSVG à domicile sont aussi suivis par la FSASD, et ceci pour tous les CASS. Nous avons finalement pu observer que 48% des clients prestataires sont suivis par la FSASD.

#### *Bénéficiaires, Allocataires et Prestataires*

Le CASS des **Grottes** (53%) est avec ceux de la Servette, de la Jonction et des Pâquis celui qui compte le plus de bénéficiaires.

Le SSVG compte 5% d'allocataires pendant la période étudiée. C'est le CASS des **Grottes** qui en compte le plus (12%) et Saint-Jean / Charmilles le moins.

31% de l'ensemble des clients du SSVG sont prestataires. Pâquis et Plainpalais sont les CASS qui en comptent le plus (respectivement 38% et 37%). Le CASS des **Grottes** en compte 29%.

#### *Bénéficiaires des restaurants scolaires*

Les bénéficiaires des restaurants scolaires constituent 4% de la population étudiée. Saint-Jean / Charmilles est le CASS qui en accueille le plus (6%). Les **Grottes** comptabilisent 5%.

#### *Bénéficiaires de secours divers*

Le SSVG compte, pendant la période étudiée, 16% des bénéficiaires des secours divers. Plainpalais est le CASS qui en compte le plus (25%), alors que les **Grottes** en compte 19,3%.

#### *Intervention du SSVG à domicile*

---

Un peu plus d'un quart des clients (27%) a bénéficié de l'intervention du SSVG à domicile, essentiellement en faveur de populations de plus de 60 ans (81%). Cela a eu lieu principalement dans les CASS de Champel (39%) et de la Servette (33%). Aux **Grottes** cela représente (25,2%).

#### *Suivi par la FSASD*

Près de la moitié des clients de la période étudiée (si l'on exclut du calcul les non-réponses) a été suivie par la FSASD. C'est le cas surtout dans les CASS de Champel, de la Servette et des **Grottes** (32%). La FSASD est sollicitée essentiellement pour des personnes âgées, et ceci quels que soient les CASS.

#### *Demande d'information*

Concernant les demandes d'information pour soi-même, on peut relever, que c'est dans les CASS des **Grottes** (58%) et des Eaux-Vives que l'on compte le plus de demandes d'information et aux Pâquis que l'on en compte le moins (7%).

Quant aux demandes d'information pour une tierce personne, c'est au CASS des Eaux-Vives qu'il y a le plus de demandes (11%) et aux CASS de Plainpalais et des **Grottes** qu'il y en a le moins (1% dans les deux cas).

### **C. LES TYPES DE PROBLEMES DES CLIENTS**

Le CASS des **Grottes** est celui qui compte le plus de clients qui ont énoncé des *problèmes d'ordre affectif ou relationnel* (28%), alors que celui des Eaux-Vives est celui qui en compte le moins (12%).

Les CASS des **Grottes** et de Champel sont les deux CASS qui ont répertorié le plus de *problèmes de santé physique* auprès de leurs clients (respectivement 23% et 22%). Le CASS de Saint-Jean / Charmilles est le CASS qui en a relevé le moins (5%).

C'est au CASS des **Grottes** qu'il y a le plus de clients SSVG présentant des *problèmes d'ordre psychique* (16%) et c'est à Saint-Jean / Charmilles qu'il y en a le moins (7%).

Le CASS des **Grottes** est celui qui a le plus relevé de *questions liées à l'aide à domicile* (21%). Le CASS des Eaux-Vives est le CASS qui en a relevé le moins de ce genre de demande (5%).

Les **Grottes** et les Pâquis sont les deux CASS qui comptent le plus de *demandes d'aide pour des démarches administratives* (respectivement 87% et 81%). Saint-Jean / Charmilles est le CASS qui en compte le moins, même si encore 58% de ses clients présentent ce genre de requêtes.

Champel et les **Grottes** sont les deux CASS qui ont relevé le plus de clients venus au SSVG avec des *problèmes de revenu insuffisant* (45% dans les deux cas), alors que la Jonction et les Pâquis sont ceux qui en ont relevé le moins (respectivement 23 et 25%).

Quant aux *problèmes de gestion financière*, on peut relever que Plainpalais et Champel sont les CASS qui comptent le plus de clients qui viennent au SSVG avec des problèmes de gestion financière (32% dans les deux cas). Les **Grottes** et la Servette sont les CASS qui en comptent le moins (16% dans les deux cas).

Les *problèmes de logement* ont été le plus souvent présentés aux CASS de Plainpalais et des **Grottes** (19% dans les deux cas). La Jonction et les Pâquis sont les CASS où ces problèmes ont été les moins relevés (10% dans les deux cas).

Si on prend les *problèmes de travail*, on observe que Champel et les **Grottes** sont les deux CASS qui comptent le plus de clients présentant des problèmes de ce type (respectivement 11 et 9%). Les CASS des Eaux-Vives et de Plainpalais sont ceux qui en comptent le moins (2% dans les deux cas).

Rappelons une dernière fois que ces données doivent être interprétées avec une grande prudence. Tout au plus, peuvent-elles fournir quelques indications sur la population qui se rendait, avant la réorganisation des CASS, dans le CASS des Grottes. Il serait erroné, sur cette unique base, d'effectuer des hypothèses quant à la politique d'action socio-communautaire à mettre en œuvre.

## **2.2. Des besoins aux problématiques socio-sanitaires**

Dans le cadre d'une *étude-pilote*, la méthodologie n'est, par définition, pas donnée d'avance. Nous avons dû la construire au fur et à mesure que nous prenions possession du terrain. C'est dire que l'adéquation entre la méthodologie de recherche et ce que nous étions censés trouver nous a préoccupé du début à la fin, en nous obligeant à justifier en permanence nos positions théoriques et nos choix méthodologiques.

L'adoption, en cours de recherche, lors des études sur les CASS de Saint-Jean / Charmilles et des Eaux-Vives, des principes théoriques mentionnés en introduction nous a amené à adapter notre méthodologie. Nous nous sommes écartés de la notion de « besoin » pour prendre en considération des « thématiques socio-sanitaires » (perspective holistique, territorialisée et interactionnelle).

Nous avons choisi de donner aux futurs travailleurs sociaux communautaires une description la plus large possible de leur champ d'action, une image globale du puzzle de l'action communautaire de proximité dans leur secteur CASS. L'objectif est de leur permettre, en meilleure connaissance de cause et en fonction des priorités du Service et des potentialités du réseau local, de décider de cibler leur action sur l'une ou l'autre des pièces du puzzle.

Les questions concernant la santé - au sens strict du terme - sont celles qui sont les mieux connues du personnel des CASS, que ceux-ci travaillent pour le SSVG, pour l'Hospice général ou pour la FSASD. Travaillant sur la base de dossiers individuels, le personnel des CASS (notamment les assistants sociaux et les infirmières) a la connaissance la plus intuitive de ce qui pourrait être entrepris en fonction de populations-cibles ou en activant des réseaux primaires et secondaires des « clients » des CASS.

Les travailleurs communautaires disposent auprès de leurs collègues d'une masse d'information et d'une accumulation d'expérience d'une très grande richesse. Cependant,

ces informations et ces expériences sont morcelées du fait même de l'approche individuelle, ainsi que de la spécialisation et de la division du travail. Une des tâches prioritaires des travailleurs communautaires sera d'appréhender ces informations et expériences sous le prisme de l'action communautaire.

Nous l'avons vu, la promotion de la santé va de paire avec la promotion de la qualité de la vie. Sur ce second plan, les CASS, de par leur ancrage institutionnel et leurs missions actuelles sont peu informés et les travailleurs sociaux peu sensibilisés. En milieu urbain, et notamment dans une ville relativement riche comme Genève, il apparaît prioritaire, pour le travail communautaire, de comprendre les mécanismes et les incidences du *développement local*, c'est-à-dire les questions liées à l'urbanisme et aux conditions de logement, d'une part, aux conditions de vie, d'autre part. Les transformations dans ces domaines induisent un *stress* important pour les individus, les groupes (d'âge, d'origine, etc.), ainsi que pour les relations de voisinage. Ce stress constitue un déterminant fondamental de la santé et de la qualité de la vie ; l'état des relations de voisinage permet également de saisir le potentiel de ressources à disposition des travailleurs communautaires dans le quartier. C'est pourquoi, il est très important de suivre au quotidien l'actualité locale, et de bien comprendre quels sont les enjeux principaux du quartier et ses principaux acteurs.

Parallèlement, à notre travail sur les thématiques socio-sanitaires, nous avons donc cherché à mettre en évidence les *potentialités du réseau* dans chaque quartier et sous-quartier des secteurs CASS. Nous avons établi l'importance d'un triple réseau : (1) le réseau socio-sanitaire proprement dit, autour des CASS, (2) le réseau socio-éducatif et socio-culturel autour des Maisons de quartier (3) le réseau associatif, dont une partie importante est issue de l'extension et de la formalisation des réseaux de voisinage.

Très vite, nous nous sommes aperçus que les Unités d'action communautaire arrivent dans un univers social particulièrement riche et dense, quant au nombre et à la qualité des intervenants qui travaillent déjà sur le terrain. Leur tâche prioritaire sera de se faire connaître, puis reconnaître comme acteurs importants et permanents du réseau. Leur ancrage dans les CASS, où se dirigent individuellement les clients des services sociaux, et l'expérience accumulée par le SSVG durant de nombreuses années constituent, de l'avis général, leur *spécificité*. Ceci devrait leur permettre rapidement de valoriser les contributions des réseaux primaires (familles) et secondaires (voisinage) des clients, tout en facilitant, quand c'est souhaitable et possible, l'articulation de ces réseaux les uns aux autres. Leur arrivée est généralement ressentie positivement par les autres acteurs du réseau. A cet égard, le fait que les Unités d'action communautaire sortent des CASS peut se révéler un désavantage quant au travail de réseau. Cet avis n'est toutefois pas partagé par l'équipe. L'UAC des Grottes pense au contraire qu'être physiquement hors du CASS peut se révéler un avantage quant au travail de réseau.

Méthodologiquement, nous sommes toujours partis de la mission effective des travailleurs sociaux sur le terrain. C'est de leur point de vue, d'une part, et de celui de la direction du SSVG d'autre part, que nous avons abordé notre terrain d'étude. L'équipe des Grottes a participé aux repérages de terrain et assisté aux entretiens avec les personnes ressources. D'une manière générale, nous avons cherché à dégager un processus méthodologique sur le long terme qui pourra être piloté par la direction du Service, pour une part, et par les travailleurs communautaires, pour une autre. Nous avons privilégié la systématique et la cohérence méthodologique à l'exhaustivité des résultats obtenus : en effet, d'une part nous

avons cherché à constituer l'architecture générale de la collecte et de l'accumulation d'information sur le long terme (combinaisons des approches « de repérage », socio-politique, statistiques socio-démographiques, statistiques socio-sanitaires internes et externes) ; d'autre part, cette recherche doit être comprise comme une première pierre posée sur le terrain de l'action communautaire de proximité : le terrain étant par nature en évolution permanente, seuls les travailleurs communautaires devront actualiser et compléter les données que nous leur fournissons, en fonction principalement des impératifs de leur action.

## **2.3. Santé physique et santé mentale, isolement**

### **A. DE MANIERE GENERALE ...**

De nos entretiens, il ne ressort nullement que le secteur CASS des Grottes rencontrerait des problèmes spécifiques en termes de santé physique ou mentale, quand bien même les statistiques du Service placent ce secteur en tête pour ce qui concerne la prise en charge de problèmes physiques, psychiques, affectifs ou relationnels chez ses clients (*cf.* page 9 *supra*). Nous incorporons à cette problématique la thématique de l'isolement, puisque nos interlocuteurs ont souvent établi un lien, dans la potentialité du travail communautaire, entre l'isolement et la santé.

Les sociétés modernes sont par définition des sociétés reposant sur l'individualisation du corps social. Celle-ci s'est toujours opérée dans la tension entre deux pôles opposés : la liberté et l'autonomie individuelle, ainsi que la capacité de forger son propre devenir (subjectivation / *empowerment*), d'une part, et l'anomie (la perte de normes et de repères) et la solitude, d'autre part. A ce propos, il n'est pas toujours facile de faire la distinction entre le sentiment subjectif de solitude (parfois souhaité) et l'isolement social, qui peut être la conséquence d'une forme d'ostracisme. L'isolement social peut être défini comme manque de réseau (primaire et/ou secondaire), absence ou pauvreté des contacts sociaux. L'isolement se reflète au niveau de l'habitat, des relations de voisinage, des interactions familiales et amicales, des activités qui permettent le contact et l'échange. A ce propos, on peut parler de *groupes à risque* tels que les familles monoparentales (le plus souvent composées de cheffes de familles), les chômeurs, les personnes âgées, les personnes handicapées et les migrants, même si, au niveau sociologique, il est très difficile d'établir une relation systématique entre l'isolement et les caractéristiques de ces groupes.

Notons toutefois la complexité de cette problématique. En effet, l'absence de liens (ou le refus du lien) avec l'Etat social et avec les institutions sociales et sanitaires est souvent assimilée à une aliénation sociale (voire psychique). Cependant, cela n'est pas toujours le cas, et, avant de postuler une *crise du lien social*, le travailleur communautaire, s'il veut éviter de contribuer à la mise en place d'un « contrôle social total », doit apprendre à reconnaître, dans les pratiques sociales qu'il rencontre, les mécanismes spontanés de recomposition sociale et de solidarité (ne relevant pas toujours, il est vrai, de l'espace public démocratique).

Selon des recherches plus ciblées, faites en Suisse et en France, il apparaît que l'isolement (résidentiel, conjugal, social) est un élément de précarisation, qu'il peut non seulement contribuer à une fragilisation psychologique, mais qu'il a également des conséquences

financières. De part son ancrage dans les CASS, le service social a un rôle fondamental à jouer à ce propos.

## **B. GROTTES**

- Quand on aborde les problématiques de santé, la toxicomanie est très souvent mentionnées s'agissant des sous-secteurs Grottes, Mont-Blanc, James-Fazy, du périmètre dit de l'Encyclopédie, des parcs publics (Croppettes, Geisendorf et Beaulieu) ainsi que de certaines place publiques (Cornavin, squares Pradier et Chantepoulet). Nous soulignons que, pour nos interlocuteurs, ce phénomène n'est pas récent. Cependant, la problématique est avant tout abordés en termes de nuisances pour les riverains. Les propositions liées à une approche préventive de santé publique sont très rarement énoncées.
- La dépendance à l'alcool est également signalée comme préoccupante. Elle toucherait des publics variés, indifféremment de l'appartenance à une catégorie sociale déterminée et à une classe d'âge : les personnes sans domicile fixe ou en situation de grande précarité, les personnes âgées souffrant de solitude, mais aussi, les populations jeunes, les hommes d'un certain âge qui vivraient mal des situations de rupture relatives à la perte de l'emploi et finalement les femmes qui boiraient de manière plus discrète, moins sociale, à la maison, à l'abri des regards.
- L'isolement, dans sa composante pathologique, est souligné comme un mal pouvant affecter psychiquement certains groupes de la population (personnes âgées, femmes célibataires, familles monoparentales, notamment). Plus les possibilités de rencontres et de « frictions » diminuent et plus le sentiment d'isolement est patent et plus la souffrance due à la solitude est probable.  
S'agissant spécifiquement des personnes âgées, on note que la source du problème se comprend, notamment, dans le délitement du lien social dans une société où le lien social est une conséquence de l'activité (principalement économique). La politique de maintien des personnes à domicile recèle de multiples avantages mais peut également priver l'individu de contacts sociaux nécessaires à son équilibre.
- En termes de santé des familles et des enfants, ce sont les problèmes liés à un mauvais équilibre alimentaire, à un abus de télévision ou de jeux informatiques, à des carences en sommeil, qui sont mis en exergue. La période de la fin de l'année scolaire enregistre souvent des pics de consultation. Le stress, la fatigue constitueraient des sources d'explication.  
Les cas de maltraitance sont rarement mentionnés.  
Les difficultés de familles monoparentales sont mises en exergue. Il s'agit là généralement de femmes, seules au foyer, qui assument des doubles journées avec toutes les difficultés d'encadrement que cela induit.

## **2.4. Pauvreté - marginalité - exclusion – précarisation**

### **A. DE MANIERE GENERALE ...**

Généralement aujourd'hui, l'action sociale vise en priorité les populations touchées par l'exclusion, celles qui se trouvent en voie de marginalisation (*borderline*) et celles, qui, quoique intégrées au système économique et à son « filet » social (AVS, AI, chômage, etc.)

n'en demeurent pas moins « en-dessous du seuil de pauvreté » et nécessitent une intervention sociale.

Le revenu est l'un des déterminants les plus importants de la santé et de la qualité de la vie. Lutter contre la pauvreté est donc primordial en termes socio-sanitaires. Cependant, le travail communautaire n'a pas pour objectif de lutter directement contre la pauvreté en tant que telle et son action se situe davantage en aval, notamment dans la promotion (voire la prévention) de la santé. Son action peut également porter sur les repérages des personnes en voie de marginalisation sociale, sur l'orientation des ayants droits vers les services compétents et sur la stimulation de réseaux d'entraide.

Cette partie de notre enquête visait à rendre compte du diagnostic posé par des personnes ressources du quartier (et donc, de leur perception) en matière de pauvreté, de marginalité ou d'exclusion sociale.

### **B. GROTTES**

- Le sous-secteur des Grottes connaît de nombreuses institutions actives dans la lutte contre la pauvreté, l'exclusion, la précarité ou la marginalité. Il en résulte une importante concentration de populations précaires. De même, ce sous-secteur attire un grand nombre de toxicomanes avec lesquels la cohabitation n'est pas tous les jours facile. Certains de nos interlocuteurs perçoivent le risque d'une saturation possible des capacités d'accueil dans ce périmètre vis-à-vis de la présence des populations pauvres et marginales.
- Le périmètre dit de l'Encyclopédie retient également l'attention, les témoignages sur ce lieu concordent pour décrire un espace où transitent des populations marginales (sans domicile fixe, personnes alcooliques, toxicomanes, etc.).
- L'isolement social associé à la précarité économique est un autre aspect qui a retenu l'attention de certains de nos informateurs. Quelques personnes interrogées sont inquiètes de l'isolement social vécu par un certain nombre de personnes âgées, notamment dans le sous-secteur Beaulieu. Certaines de ces personnes vivraient dans des situations sanitaires et de confort très péjorées, et une minorité non négligeable de ces dernières souffrent de plus d'alcoolisme et/ou de surconsommation de médicaments.
- Certains de nos informateurs s'inquiètent par ailleurs de la situation vécue par une minorité de jeunes ou de jeunes adultes. On nous mentionne le cas d'une petite frange de jeunes, parfois squatters ou ex-squatters, ou restés au domicile parental tardivement, qui arrivent à leur majorité, voire bien au-delà, sans formation et sans occupation, et qui rencontrent alors de grosses difficultés économiques et de logement.

## **2.5. Qualité de vie - condition de logement – ambiance de quartier - voisinage**

### **A. DE MANIERE GENERALE ...**

Rappelons tout d'abord que santé et qualité de vie se recoupent et se complètent. Toute action de promotion de la santé vise l'amélioration de la qualité de la vie. Réciproquement,

---



s'intéresser à la qualité de la vie d'un quartier, c'est mettre en évidence les ressources salutogènes et les éléments pathogènes de l'environnement social et construit. D'où l'importance que nous avons accordée, en s'inspirant de la sociologie et de l'écologie urbaines, aux questions touchant à la transformation de l'espace urbain et ses conséquences en termes de composition sociale des quartiers et de relation sociale.

De plus, l'action sociale communautaire, à la différence de l'action sociale individualisée, s'attache davantage aux aspects qualitatifs qu'aux aspects quantitatifs des conditions sociales et sanitaires. Il ne s'agit pas tant, en effet, de répondre à des besoins individuels, en termes de minima sociaux ou sanitaires, qui donnent droit à une intervention spécifique, que de défendre la qualité de la vie et de la santé dans sa globalité. Cette perspective d'action induit un changement dans la perception et l'analyse des problèmes qui se posent sur le territoire.

L'organisation de l'espace et l'organisation sociale vont de pair : les rapports sociaux donnent forme à un espace concret (le type de rue, de paysage urbain, etc.) et à une géographie de l'espace, et *vice-versa*. Apprendre à observer le territoire, c'est également savoir y lire les hiérarchies sociales et l'organisation du pouvoir, savoir y lire les centres et les marges et y repérer les lieux de concentration ou d'exclusion.

Dans cette perspective, on appréhende les individus et les groupes dans leur qualité de *résidents*, *d'habitants* ou selon, *d'usagers* du quartier. Il est important de distinguer les populations selon qu'elles habitent ou non sur place, selon qu'elles résident dans des habitations collectives ou des maisons individuelles, ou de prendre en considération le type de propriété, le montant des loyers, ainsi que les mécanismes de subventionnement (HBM, HLM, aide personnalisée, etc.).

Genève, est une agglomération urbaine de haute concentration. Il y existe comme dans d'autres grandes villes, une certaine ségrégation spatiale (centre et périphéries, l'apparition de zones « sensibles »), non seulement en fonction de l'offre et de la demande du marché immobilier, mais également de l'intervention des acteurs comme les propriétaires, les régies immobilières et l'Etat avec ses politiques du logement. Cependant, contrairement à ce qui est observable dans des villes similaires (en France, notamment), Genève ne connaît pas à l'heure actuelle, de véritables lieux de relégation socio-économique et son territoire n'est pas marqué par de profondes inégalités spatiales.

L'approche communautaire, en tant que politique sociale, a pour objectif d'empêcher la ségrégation sociale dans l'espace (ces inégalités qui se superposent et donnent lieu à une géographie différenciée des délits et des désordres), ainsi que de lutter contre l'isolement et le repli, induits par les conditions de logement ou par l'urbanisme. Dans cette optique, l'action socio-sanitaire ne peut faire l'impasse ni d'une lecture pointue du territoire, ni de la participation - au titre de la promotion socio-sanitaire – aux débats portant sur les projets d'urbanisme de leurs quartiers. Là encore le travail en réseau, notamment avec les Maisons de quartier et les associations de quartier et d'habitants, mais également avec les autres institutions présentes dans les CASS (FSASD, HG), s'avère prioritaire.

## **B. GROTTES**

- Le sous-secteur GIREC « Les Grottes » est décrit par nos interlocuteurs comme marqué d'une tradition militante. Le dynamisme issu des luttes s'opposant à la

destruction du quartier serait toujours présent, malgré l'évolution urbaine. Le tissu associatif y serait toutefois toujours dense et riche. L'ambiance est qualifiée de conviviale. L'importance de la mixité des populations est souvent soulignée et symboliserait le dynamisme du quartier, son côté atypique. Comme corollaire à l'activité du quartier, certains se plaignent du bruit engendré le soir par les établissements publics, les consommateurs, le trafic motorisé ainsi que l'occupation intempestive par les automobiles du domaine public. Malgré ces doléances auxquelles se rajoutent celles liées au trafic et à la consommation de stupéfiants.

- L'îlot 13 (sous-secteur Les Cropettes) posséderait également sa couleur locale. Les populations résidentes sont qualifiées par certains d'artistes, de musiciens, d'étudiants, un peu bohèmes ... L'architecture du lieu, structure en forme d'îlot fermé sur des cours intérieures, renforcerait selon les dires de nombreuses personnes rencontrées l'impression d'un espace fermé sur lui-même et protégeant ses habitants de l'extérieur. Il serait difficile d'entrer en contact, d'être admis dans le cercle.
- Saint-Gervais est décrit comme un lieu où prédomine un combat pour la rénovation du patrimoine immobilier. La vie associative de Saint-Gervais est dépeinte comme dynamique. Des populations diverses se partagent le territoire (habitants, squatters, habitants au bénéfice de contrats de confiance). Aux dires de certains interlocuteurs, il existerait des solidarités d'immeubles, les voisins s'organiseraient afin de se venir en aide. Ici, aussi, l'aspect convivial est souligné. La présence de nombreux bistrotts, l'organisation de fêtes de quartier sont mises en avant, symboles de moments de partage entre les habitants et les commerçants.
- Le sous-secteur du Mont-Blanc est décrit comme un espace où prédominent les commerces. Lorsque nos interlocuteurs parlent de la gare, il est régulièrement fait mention des problématiques qui s'y développent (lieu de passage, de transit et de trafics divers liés à l'achat et la vente de stupéfiants). Ce sous-secteur paraît ainsi constituer un lieu peu investi socialement, du moins de la part des habitants des quartiers alentours. Il est parfois rattaché au quartier des Pâquis dont la proximité est évidente. La partie piétonne du Mont-Blanc est, à ce titre, saluée comme un espace de rencontre.
- Le sous-secteur supplémentaire de l'Encyclopédie (qui est rattaché administrativement au CASS de Saint-Jean / Charmilles) est décrit en des termes peu élogieux. Il regrouperait de nombreuses personnes précarisées se retrouvant dans l'espace publique pour boire (à côté du Collège Voltaire) ainsi que des toxicomanes (vers le chemin Galiffe). L'endroit serait négligé par les pouvoirs publics, non entretenu, sale et peu amène.
- La Prairie est une partie du territoire du CASS très peu commentée. On nous décrit un quartier avant tout résidentiel, où les lieux de rencontre seraient rares, voire inexistant. Les contacts sociaux se feraient avant tout entre voisins directs. Il n'y aurait que très peu d'espaces de vie sociale ou culturelle, hormis le cinéma aux Grottes et les quelques bistrotts de quartier... Les gens ne franchiraient pas facilement les grands axes routiers (rue de Lyon, rue de la Servette) qui constitueraient des barrières dans les déplacements et engendreraient des nuisances sonores d'importance.
- Le sous-secteur Servette est décrit comme un périmètre calme malgré l'intensité du trafic automobile. L'aspect multiculturel du quartier est également souligné. Le

contact entre habitants est qualifié de convivial mais souvent superficiel marqué par des usages liés à la politesse entre voisins. L'école, les cafés de quartier, les grandes surfaces constitueraient des lieux de rencontres. La Maison de quartier des Asters, située en dehors du secteur CASS des Grottes, et les activités qu'elle propose est également mise en exergue par les résidents du quartier. A noter que le sous-secteur de la Servette ne connaît pas de place publique qui favoriserait la rencontre. A ce sujet, certains saluent le petit tronçon piéton d'une partie de la rue Schaub, qui fait office de place ainsi que l'existence du parc de Geisendorf, qualifié comme un véritable poumon de verdure, un lieu de détente, d'amusement, de retrouvailles, mais aussi de *deal* et de consommation de drogue.

- Le sous-secteur de Beaulieu est également largement occupé par le parc portant le même nom. Ce dernier constitue un lieu de rencontre agréable, malgré certains problèmes liés à l'usage de stupéfiants. Le sous-secteur est qualifié de très calme, de résidentiel, abritant une population plutôt âgée, vivant depuis longtemps dans le quartier.

## **2.6. Sentiment d'insécurité - perception des incivilités – délinquance - violence**

### **A. DE MANIERE GENERALE ...**

Le conflit (d'intérêts ou de valeurs) est le moteur social par excellence. Il n'existe pas de société sans conflit. L'Etat moderne, à la fois, Etat de droit démocratique et Etat social, s'était donné pour mission la résolution pacifique des conflits interpersonnels et sociaux ; force est de constater qu'à ce jour, cette utopie n'est pas réalisée. Est-ce à dire que la violence (contre soi, contre les autres, contre les institutions) est inhérente aux sociétés humaines ? Peut-être. Mais les régulations des différentes formes de violence, la transformation de leurs potentialités destructrices en forces créatrices (pour les individus comme pour les groupes), l'émergence d'acteurs sociaux revendiquant la défense de leurs intérêts et de leurs valeurs dans un espace public démocratique, la capacité des individus et des groupes à la négociation, à la médiation et la résolution pacifique des conflits, toutes ces modalités varient fortement d'une société à l'autre, d'une époque à l'autre. La violence quelle qu'elle soit (contre soi, familiale, contre les femmes, ethnique, interculturelle, intergénérationnelle, liés à des délits ou à des crimes), la violence a toujours sur les victimes (voire sur les témoins) des conséquences importantes en termes sociaux et sanitaires. La compréhension des phénomènes de violence et la promotion de la non-violence active doit être au cœur de l'action socio-sanitaire. Ceci est crucial non seulement pour la sauvegarde des victimes, mais également pour la constitution d'une société civile forte, formée d'acteurs sociaux, aptes aux conflits démocratiques, c'est-à-dire aptes à lutter contre la violence, en prenant appui sur les ressources de l'auto-organisation sociale.

Aujourd'hui, le *sentiment d'insécurité* est largement répandu, notamment chez les personnes physiquement les plus fragiles (comme les personnes âgées) ou les plus exposées aux délits (les petits commerçants). Le sentiment d'insécurité, quant bien même ne repose pas toujours sur des bases objectives solides, est à prendre au sérieux. Il dénote un déficit, un malaise dans l'art de vivre ensemble, et engendre une méfiance réciproque, qui nuit à la qualité de la vie dans les quartiers. Les incivilités, qui sont ressenties comme un manque de respect (malheureusement symétrique la plupart du temps) et qui touchent donc les individus

dans leur auto-estime, peuvent souvent être qualifiées de socialement pathogènes. Quand elles s'ancrent dans un terreau social marginalisé, celles-ci peuvent déboucher, comme en France ou aux Etats-Unis, pays qui nous en ont donné quelques illustrations récentes, sur des violences urbaines (ou des émeutes) de longue durée. Même si Genève ne possède pas, à ce jour les caractéristiques sociales des villes françaises ou nord-américaines, la promotion de la santé et de la qualité de la vie individuelle et collective passe, ici aussi, par la lutte contre les incivilités.

## **B. GROTTES**

- Il ressort généralement des entretiens la perception diffuse d'une dégradation, ces dernières années, de la situation dans ces divers domaines. Pour autant, aucune des personnes interrogées n'a estimé que la situation devenait préoccupante. L'ensemble de nos interlocuteurs juge qu'elle est comparable aux réalités que l'on rencontre dans tout centre urbain d'une taille similaire.
- Deux types de populations sont particulièrement décrites comme « sources d'insécurité », de déprédations et de délits divers dans le secteur.

La présence des toxicomanes génère un certain malaise dans l'ensemble du secteur, et plus particulièrement dans les sous-secteurs des Grottes, de la gare et des Croupettes. L'assignation territoriale pour les trafiquants de drogues dans le périmètre de la gare, l'ouverture d'un lieu d'accueil et d'injection pour les consommateurs de stupéfiants, la mise en place de la *Délégation à la jeunesse* en ville de Genève, pour ne citer que ces quelques mesures récentes, ont toutes eu un impact jugé positif dans le secteur. Des tables-ronde et des réunions publiques sur les thèmes relatifs à la qualité de vie et la sécurité dans le quartier ont de plus été mises en place récemment pour rapprocher les autorités publiques et les professionnels des préoccupations de la population. Ces différentes mesures ont été bien appréciées dans les quartiers, selon nos informateurs, et doivent être poursuivies dans le futur.

Il en va de même des regroupements des jeunes sur l'espace public. Les préaux des écoles des Grottes, des Croupettes et de Geisendorf et leurs alentours, les parcs des Croupettes et de Geisendorf, voire encore les centres commerciaux (Servette, Saint-Gervais, Mont-Blanc), constituent parmi les endroits les plus investis par cette population dans le secteur. Les adolescents et les jeunes adultes peuvent générer, dans la population plus âgée, de par leur comportement parfois provocateur, un sentiment de crainte ou de défiance. Ainsi fragilisés, les adultes hésiteraient à engager la conversation ou à intervenir verbalement dans des situations où ils le jugeraient peut-être nécessaire. Il est important de prendre en compte la question du sentiment d'insécurité sous l'angle des relations intergénérationnelles (*cf. infra 2.7*).

## **2.7. Générations et relations intergénérationnelles**

### **A. DE MANIERE GENERALE ...**

La transformation des rapports sociaux de ces trente dernières années n'a pas épargné les catégories traditionnelles de sexe et d'âge. Si la question des rapports entre hommes et femmes s'est imposée dès le début des années 1970, il a fallu attendre le milieu des années 1980 pour que les sociologues, les démographes, les ethnologues, les psychologues

prennent en considération la question des générations, et notamment les relations intergénérationnelles.

Si l'on considère que, dans la société moderne, le changement et l'instantanéité prennent le pas sur la permanence, la mémoire et sa transmission, placées au cœur des sociétés traditionnelles, deviennent davantage problématiques. Le rapport entre générations met à jour un enjeu symbolique autour de la définition du temps : c'est-à-dire du passé, du présent et de l'avenir des communautés et des sociétés.

L'enjeu capital du rapport entre les générations est précisément celui du statut de la transmission : la révolution culturelle des années 1960 a disqualifié la sensibilité à la longue durée au profit des notions de progrès, de liberté, d'innovation et d'égalité. Cela a eu pour conséquence de mettre à mal l'autorité des anciens, qui traditionnellement portaient la responsabilité de la transmission des valeurs communautaires et culturelles et de la mémoire collective. Cette évolution a provoqué une brèche dans l'auto-estime des aînés, notamment de ceux, issus de l'immigration, qui proviennent de régions où la tradition l'emporte encore sur la modernité.

Les tensions et conflits qui naissent autour de ces enjeux constituent également un moteur de la transformation et de l'évolution sociales.

La différenciation des générations est encore accentuée par la ségrégation institutionnelle, c'est-à-dire la répartition des générations en des lieux différents : les enfants à la maison ou en garderie, les jeunes à l'école, les adultes au travail, les aînés en maisons de retraite. Si l'action sociale et sanitaire a soutenu cette évolution, prenant acte du fait que les problématiques sociales et sanitaires se différencient selon l'âge (et le sexe) des populations-cibles, elle doit aujourd'hui redéfinir ses priorités en repensant l'intergénérationnel.

Du reste, la jeunesse, l'âge adulte, la vieillesse sont des catégories sociales patiemment construites au cours des siècles, et qui méritent d'être toujours reconstruites. « Enfermer les individus » dans des catégories générationnelles n'est jamais un acte neutre, et peut être ressenti parfois de manière violente.

## **B. GROTTES**

- La cohabitation avec les groupes d'adolescents, dans une moindre mesure avec des groupes plus jeunes, est mentionnée comme un problème important. Si peu ou prou l'ensemble du territoire du secteur CASS des Grottes est concerné, le phénomène de regroupement des jeunes dans l'espace public se concentre plus particulièrement sur certains lieux spécifiques (la zone piétonne de la rue Schaub, les parcs des Croupettes, Baulieu, Geisendorf, les préaux des écoles des Grottes, des Croupettes, de Geisendorf). Ces rassemblements de jeunes dans les espaces publics engendreraient des nuisances pour le voisinage (bruit, vandalisme, déprédations, etc). Ils découleraient d'un manque de lieux d'accueil pour les jeunes et les adolescents. Ce problème paraît spécialement patent à Saint-Gervais et dans une moindre mesure dans les sous-secteurs des Grottes et des Croupettes.
- Les enfants plus jeunes (7-10 ans) adopteraient ces dernières années plus fréquemment des comportements réservés jusqu'alors à des enfants plus âgés ou à

des adolescents. On assisterait ainsi à un phénomène de socialisation des jeunes par leurs pairs : les plus petits seraient placés sous l'influence des plus grands, et adopteraient volontiers les opinions et les comportements qu'ils observeraient chez ces derniers.

- Un phénomène plus préoccupant concernerait la constitution de bandes de jeunes dans certaines parties du secteur. Certaines d'entre-elles se formeraient dès l'école primaire.
- Afin de pallier aux difficultés liées au partage de l'espace public, plusieurs domaines d'interventions sont discernés : le développement de lieux de vie enfantine ; l'augmentation des structures de prise en charge et d'encadrement des enfants et adolescents ; le rétablissement du lien entre structures accueillant les enfants et parents, l'accroissement de projets d'échanges intergénérationnels qui permettent aux uns et aux autres de se connaître et de se respecter.

## **2.8. Relations interculturelles**

### **A. DE MANIERE GENERALE ...**

L'usage du terme « relations interculturelles » est très ambigu. Il peut laisser entendre que les cultures sont idéalement autonomes, équivalentes et non-hiérarchisées. C'est la perspective du relativisme culturel. Celui-ci a connu dernièrement un grand succès, mais il mérite d'être pris avec une grande précaution. En effet, en insistant sur le droit à la différence, on peut aisément aboutir à « l'assignation à la différence ». Sans pour autant renoncer complètement à la notion de culture, l'alternative méthodologique au relativisme culturel pourrait être de prendre un point de vue interactionniste, selon lequel les cultures se forment, se maintiennent et évoluent *dans l'interculturel*, c'est-à-dire à la fois dans l'échange, la conflictualité, dans des rapports de force, voire même parfois dans la violence symbolique ou réelle.

Le discours commun, mais aussi politique et médiatique, a tendance à polariser à l'extrême la question des différences culturelles dans les grandes villes : d'une part, les aspects « positifs » considérés comme un enrichissement culturel, car ils véhiculent de la « nouveauté » (musique, habitudes culinaires, etc.), d'autre part, les aspects « négatifs » générés par les tensions, plus ou moins conflictuelles et violentes, liées à la coexistence et l'intégration.

En abordant les relations interculturelles, la réflexion sur la construction des identités, la négociation identitaire et le jeu entre « ce que les autres disent que je suis » (*ascription*) et « ce que, moi-même, je pense être », s'impose. Des études de microsociologie notamment consacrées aux jeunes, montrent que diverses formes de bricolage identitaire sont à l'œuvre dans l'identification positive des groupes de jeunes à leur territoire urbain – des sous-cultures jeunes se construisent ainsi, en se distinguant, par opposition à l'environnement immédiat ou à d'autres territoires.

Peut-on concevoir une « politique sociale de l'interculturalité » qui puisse prendre en considération tous ces aspects de « l'interculturel » et qui sorte de la dualité « positif / négatif » dans une approche constructiviste ? Ce serait, à notre avis, son enjeu principal.

## **B. GROTTES**

- La coexistence entre les différentes communautés ne génère pas de tensions significatives, mais les populations ne se rencontrent et ne se mélangent pas fréquemment. Certains regrettent que la cohabitation – le fait d'habiter et de partager un espace commun – ne débouche que trop rarement sur une « véritable convivialité » – le fait de vivre ensemble, de se rencontrer, d'échanger.
- La communauté d'origine, voire le milieu familial plus restreint, constitueraient le plus souvent le vecteur privilégié d'insertion sociale dans les quartiers, particulièrement pour les immigrants récemment arrivés. Certains rencontreraient des difficultés à s'intégrer dans des réseaux sociaux plus vastes, en raison d'un relatif enfermement dans la vie familiale, notamment pour les femmes, et/ou du fait de problèmes d'apprentissage de la langue. Cette difficulté à s'intégrer au sein de la société d'accueil se traduirait notamment par la très faible participation à la vie associative (associations de parents d'élèves, Maisons de quartier ou autres associations d'habitants). Celles-ci soulignent souvent la peine à entrer en contact avec la population étrangère. Les raisons en sont multiples : difficulté de communication due à la langue, précarité socio-économique, manque de temps ou d'intérêt, incompréhension du fonctionnement institutionnel suisse, manque d'inscription identitaire dans le quartier, etc
- Le problème lié aux demandeurs d'asile associés au trafic des drogues, notamment autour de la gare, nous a été ainsi quelques fois mentionné dans les entretiens, comme étant problématique.
- Quelques interlocuteurs se sont inquiétés des tensions sporadiques entre représentants de communautés étrangères installés dans le secteur, dont les pays sont en conflit (Afrique de l'Ouest, ex-Yougoslavie, etc.). Ces tensions déboucheraient parfois sur des affrontements entre groupes de jeunes des différentes communautés.

## APPROCHE TERRITORIALE

### 3. Introduction

Ce chapitre vise à présenter l'ensemble de notre problématique en partant du territoire.

Sur la base très localisée des sous-secteurs statistiques, qui dessinent des quartiers et sous-quartiers, nous cherchons ci-après à représenter le territoire, en partant à la fois de la représentation que s'en font les personnes ressources du secteur, c'est-à-dire de leur *géographie mentale*, des *données statistiques* que nous avons pu recueillir à ce niveau de précision et, des *problématiques socio-sanitaires* qui s'y rencontrent.

Nous reprenons parfois des données déjà présentées dans la partie sur les thématiques ou sur le réseau, ce qui peut amener à certaines répétitions, mais, de cette manière, le lecteur aura une triple entrée de lecture (thématique, territoriale et relative aux réseaux d'acteurs).

Comme nous l'avons vu, l'action sociale communautaire, à la différence de l'action sociale individualisée, s'attache principalement à promouvoir la qualité de la vie et la santé. Cette perspective d'action induit un changement dans la perception et l'analyse des problèmes qui se posent sur le territoire : apprendre à observer le territoire, ses centres et ses périphéries urbaines et sociales, ses limites et ses potentialités, son organisation spatiale et sociale (le réseau) est absolument crucial pour l'action communautaire.

Genève connaît relativement peu, en comparaison avec d'autres villes, de ségrégation spatiale et les différents secteurs socio-sanitaires de la Ville sont probablement confrontés aux mêmes types de problèmes et de ressources. Cependant, si nous entrons plus en profondeur dans le territoire, et si nous affinons nos analyses, nous rencontrons des différences importantes, justifiant des approches différenciées, d'un sous-quartier à l'autre, d'une rue à l'autre.

Finalement, l'approche communautaire, en tant que politique sociale, a également pour objectif d'empêcher la ségrégation sociale dans l'espace. Il lui revient tout autant de lutter contre l'isolement et le repli, induits par les conditions de logement ou par l'urbanisme, et qui ont des conséquences très importantes en matière de santé et de qualité de la vie.

Dans cette optique, l'action socio-sanitaire communautaire ne peut faire l'impasse ni d'une lecture pointue du territoire, ni de la *participation* - au titre de la prévention – aux débats portant sur les projets d'urbanisme des quartiers. La dimension socio-sanitaire des projets est souvent négligée et il apparaît comme prioritaire de stimuler, dans le réseau, cette perspective.

Cependant, si c'est bien le terrain de l'action communautaire qu'il faut connaître et sur lequel il faut agir, il faut commencer par délimiter un territoire, en dessiner les frontières, et savoir pourquoi on les transgresse.

Tout d'abord, les travailleurs sociaux communautaires doivent œuvrer dans les limites administratives des secteurs socio-sanitaires, définis par le Canton : les secteurs CASS. La



Ville de Genève abrite neuf secteurs socio-sanitaires. Le CASS des **Grottes** correspond, quant à lui, au secteur des Grottes. Pour des raisons statistiques, aussi bien que pour des raisons sociologiques, nous sommes partis de l'analyse de sous-secteurs statistiques (GIREC). Le secteur CASS « Grottes » en comprend 9.

Prendre le secteur socio-sanitaire, c'est-à-dire une « unité administrative » et les sous-secteurs GIREC, comme unités statistiques pose certaines questions méthodologiques, car ils se prêtent mal à l'approche ethnographique et aux géographies mentales des habitants. Cependant, de manière générale, même si la géographie mentale ne reconnaît pas toujours les limites administratives, force nous est de constater qu'elle n'en est pas totalement déconnectée, au contraire. En effet, les secteurs socio-sanitaires sont définis sur la base d'un ensemble de sous-secteurs GIREC. Le découpage proposé par le GIREC résulte d'une approche systématique et homogène du territoire des communes. L'unité du sous-secteur GIREC présente une portion de commune ou de secteur démographique borné par des limites morphologiques stables (voies, cours d'eaux, etc.). Outil statistique, ce découpage infra-communal vise cependant à restituer une image de la ville parfaitement reconnaissable en maintenant les contrastes, de façon à produire des cartes statistiques aussi significatives que possible. Le découpage GIREC a donc un sens, en terme de représentation spatiale, qui dépasse son objectif statistique.

Cependant, en croisant les données issues (1) des analyses statistiques, (2) d'une approche de repérage socio-démographiques et (3) de l'observation morphologique de l'urbanisme, nous avons regroupé certains sous-secteurs statistiques dans des « quartiers ». Ce seront ces quartiers qui constitueront la base de notre analyse.

## 4. Le secteur socio-sanitaire « Grottes »

### 4.1. Un CASS : neuf sous-secteurs statistiques



#### **Secteur socio-sanitaire des Grottes**

- |                   |                |
|-------------------|----------------|
| 1. Les Crochettes | 6. La Prairie  |
| 2. Saint-Gervais  | 7. La Servette |
| 3. James-Fazy     | 8. Geisendorf  |
| 4. Les Grottes    | 9. Beaulieu    |
| 5. Mont-Blanc     |                |

## DONNEES STATISTIQUES

Sur les indices généraux, la différence principale entre le secteur CASS des Grottes et la Ville de Genève dans son ensemble se traduit par des densités de population résidentes, de logements et de personnes actives occupés nettement plus élevées. Le taux d'accroissement de la population sur la période 1991-2000 est cependant inférieur dans le secteur CASS des Grottes en comparaison au reste de la Ville de Genève. La variation de densité de population résidente est similaire pour les deux entités comparées. Les dynamiques démographiques sont quelque peu différentes : si l'importance des mouvements naturels est semblable, le secteur des Grottes se différencie par un solde démographique pondéré pour 100 habitants plus important (2.5 / 1.8) principalement constitué par le solde migratoire (2.2 / 1.5).

L'indice de vieillissement est à peine plus élevé dans le secteur des Grottes (122 / 114) ce qui se traduit par une structure démographique où les 0-19 ans sont légèrement sous-représentés au profit d'une sur-représentation des 20-35 ans.

En ce qui concerne les origines et permis, le secteur CASS des Grottes abrite un taux d'étrangers légèrement supérieur en comparaison au reste de la Ville. Pour la population suisse, se sont les confédérés qui sont sur-représentés au dépend des Genevois. Au sein de la population étrangère, on note une proportion légèrement plus importante de Français, de Portugais, d'Africains et d'Asiatiques au dépend des Espagnols et des personnes d'origine européenne autre que méditerranéenne.

Le parc immobilier du secteur CASS des Grottes se distingue du reste de la Ville de Genève par l'importante proportion de bâtiments d'affectation mixte, d'une part et la proportion de petits logements de 1 ou 2 pièces, d'autre part. Le taux de logements subventionnés est, par contre, nettement plus bas. Le périmètre du secteur CASS des Grottes compte davantage de logements construits avant 1960 avec une proportion importante de logements d'avant 1900 et datant de la période 1947-1960. L'indice du loyer annuel moyen par pièce est un peu moins élevé (3'231 fr. / 3'615 fr.) que la moyenne de la Ville.

Concernant personnes actives occupées, le profil du secteur CASS des Grottes fait apparaître une nette sur-représentation des branches d'activités liées aux transports et à la communication, à l'hôtellerie et à la restauration ainsi que du commerce, et ce particulièrement au dépend de l'administration publique, de l'éducation et de l'enseignement, des services de santé et du social et des autres services aux particuliers.

## 4.2. Un CASS : 4 quartiers

Notre analyse de terrain s'appuie à la fois sur la morphologie urbaine et sur la représentation de la Ville qu'en donne les habitants. Elle nous suggère de regrouper les différents sous-secteurs en 4 quartiers.

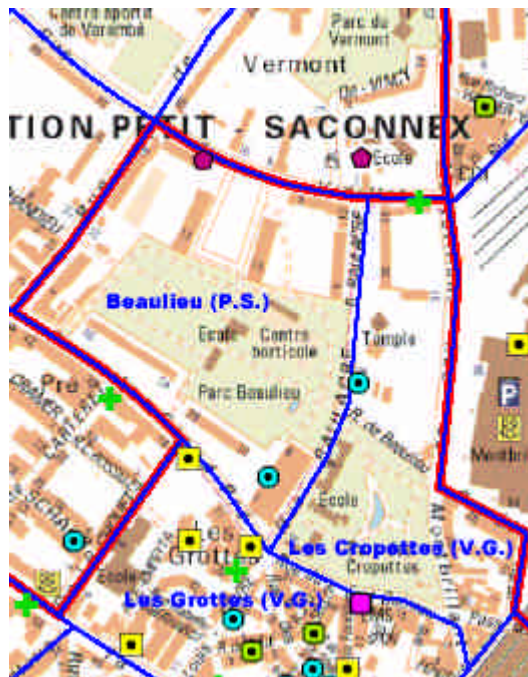
- |  |   |
|--|---|
| <p>1 Les Cropettes<br/>Beaulieu</p> <p>2 Les Grottes</p> | <p>3 La Prairie<br/>La Servette<br/>Geisendorf</p> <p>4 Saint-Gervais<br/>James-Fazy<br/>Mont-Blanc</p> |
|--|---|

<b>GROTTES</b>	<i>POPULATION</i>		<i>EMPLOI</i>		<i>LOGEMENTS</i>	
<b>LES CROPETTES</b>	848		251		451	
<b>BEAULIEU</b>	2063	<b>2911</b>	133	<b>384</b>	1351	<b>1802</b>
<b>LES GROTTES</b>	3023	<b>3023</b>	1593	<b>1593</b>	1510	<b>1510</b>
<b>LA PRAIRIE<sup>(*)</sup></b>	4383		1046		1686	
<b>LA SERVETTE<sup>(*)</sup></b>	5428		904		3165	
<b>GEISENDORF<sup>(*)</sup></b>	373	<b>10184</b>	56	<b>2006</b>	208	<b>5059<sup>(*)</sup></b>
<b>SAINT-GERVAIS</b>	1642		5886		1257	
<b>JAMES-FAZY</b>	656		1303		370	
<b>MONT-BLANC</b>	880	<b>3178</b>	4525	<b>11714</b>	654	<b>2281</b>
<b>TOTAL</b>		<b>19296</b>		<b>15697</b>		<b>10652</b>

(\*) Au vu de l'importance démographique, on peut se demander, s'il ne serait pas judicieux de distinguer le sous-secteur de la Prairie, d'une part, de ceux de la Servette et de Geisendorf, d'autre part.

## A. LES CROPETTES / BEAULIEU

GROTTES	POPULATION		EMPLOIS		LOGEMENTS	
LES CROPETTES	848		251		451	
BEAULIEU	2063	<b>2911</b>	133	<b>384</b>	1351	<b>1802</b>



Institution sociale, de santé et pharmacies

- Autre institution sociale
- Crèche
- EMS et home personnes âgées
- ▲ Hôpital et clinique
- ★ Institution pour adolescent
- ◆ Institution pour handicapé
- Organisation caritative
- ✚ Pharmacie
- Ⓜ Soins à domicile
- ▭ Sous-secteurs statistiques Girec
- ▭ Secteur socio-sanitaire

## DESCRIPTION DU QUARTIER

*Les Croupettes : entre la nouvelle poste de Montbrillant et le quartier des Grottes, ce sous-secteur inclut l'îlot 13, le parc des Croupettes, ainsi que toutes les allées côté pair de la rue Baulacre, jusqu'à la rue du Vidollet.*

Depuis la rue Louis-Favre, entre les "Schtroumpfs" et le "bas des Grottes", on aperçoit l'angle du Parc des Croupettes. Le haut du parc est occupé par l'ancien bâtiment *heimatstil* de l'école des Croupettes. Un bâtiment moderne qui évoque un bout de navire, est venu s'ajouter au premier et forme un couvert sur le préau. Un endroit bien adapté à la pratique du skate que les adolescents affectionnent particulièrement. Une salle de sport, à la place des maisons préfabriquées à l'angle des rues, devrait venir compléter l'ensemble dans les années à venir.

Si le parc peut paraître un peu morne en hiver, il connaît en été une intense activité. Outre le festival de musique de l'AMR, qui attire un très grand nombre de visiteurs au début de saison, ce lieu accueille tout au long des beaux jours un terrain de pétanque et sa buvette (en dessous de l'école, le long de la rue de Fort-Barreau), tandis que le bas du parc, avec ses pelouses, son petit étang et ses jeux pour enfants, est occupé par des familles, des groupes de jeunes, des promeneurs.

Cette importante fréquentation est vouée à s'accroître : le Cycle d'Orientation de Montbrillant construit sur l'îlot voisin va bientôt accueillir plus de 600 élèves et les deux espaces seront reliés après la suppression de la rue Beaulieu, au fond du parc. Juste en dessus des nouveaux bâtiments scolaires, à la rue Baulacre, une villa de la Ville de Genève accueillera également une Maison de quartier. Ce périmètre présentera à l'avenir une forte polarité entre les Grottes et la Place des Nations.

En dessous du parc des Croupettes, la rue de Montbrillant est bordée par un ensemble d'immeubles anciens. L'"îlot 13" (un nom emprunté par les habitants à l'appellation officielle sur les documents de la Fondation pour l'Aménagement des Grottes - FAG) apparaît aujourd'hui comme un quartier à part entière. Ce lieu particulier est le témoin d'une expérience de gestion "alternative" de l'espace urbain. Partiellement squatté depuis le milieu des années 80, l'îlot a été sauvé de la démolition, certains immeubles étant rénovés en collaboration avec les habitants tandis que d'autres étaient construits sur le site par des coopératives.

Cette vocation "alternative" du lieu s'est ainsi maintenue, inscrite dans les murs. On remarquera tout d'abord la petite maison adossée au mur aveugle, entre le 14 et le 18 de la rue Montbrillant. Géré par des habitants, le lieu abrite des ateliers aux étages, une buvette et une salle de spectacle ("l'Ecurie") au rez-de-chaussée. Le soir en été, une terrasse improvisée accueille souvent un large public sur la petite place que les habitants de l'îlot, désireux de marquer la particularité de ces espaces soustraits aux promoteurs, ont rebaptisé "Place Jaques Gruet", du nom d'un libre penseur et martyr contemporain de Calvin...

Entourant cet espace, les bâtiments en bois de la CIGUE (Coopérative immobilière pour personnes en formation) comprennent 8 appartements collectifs, une salle de spectacle (le

"Multatuli") et des arcades pour des ateliers ou des associations. L'AAQCGM (Association pour l'Animation des Quartiers des Grottes, Cropettes, et Montbrillant) y a récemment emménagé.

En suivant la rue de Montbrillant, on trouve encore la salle commune de la coopérative "la Castafiore", la buvette "Les trois Canards" (dans l'arcade d'un immeuble rénové et géré par l'association "Haddock"), puis sur la rue des Gares, l'O13TO (lire: "l'autre resto") et la BIOTEK, proposent aliments de culture biologique et cuisine végétarienne. A l'intérieur de l'îlot enfin, la préservation de l'aménagement d'origine en plusieurs petites cours en fait un espace très particulier, investi par ses habitants et en aménagement perpétuel.

L'îlot ne regroupe cependant pas que des "alternatifs": des nouveaux habitants sont venus s'installer dans les coopératives d'habitation, en face de la Poste, et dans les immeubles non rénovés à l'angle de la rue de Montbrillant réside une importante population immigrée.

*Beaulieu : le Parc Beaulieu et les ensembles d'immeubles "Honegger" qui l'entourent, entre les rues du Grand-Pré, Baulacre, Vidollet et Vermont.*

Depuis la rue du Grand-Pré, le secteur de Beaulieu peut ressembler à un grand ensemble. L'impression sera cependant très différente si l'on arrive depuis la rue Baulacre et que l'on remonte par le parc, derrière les bâtiments. Ce qui frappe de prime abord est alors l'étendue des espaces verts. Avec ses grands cèdres et ses vastes pelouses, le Parc Beaulieu fait penser au bord du lac. En poursuivant le chemin entre les jeux pour enfants, le centre horticole et la petite école Beaulieu, installée dans une ancienne maison de maître, on découvre une perspective qui se prolonge entre les immeubles en direction du parc Vermont. Sur le haut s'ouvre sur une très large pelouse avec, de part et d'autre, des allées bordées d'arbres, des petits coins avec des bancs. De l'espace à profusion, où cohabitent facilement les différents usagers. En été, on y rencontre un grand nombre de personnes âgées, qui habitent souvent depuis très longtemps dans les logements simples, mais confortables et ensoleillés, de ces "immeubles Honegger" qui entourent le parc. Bâti au début des années 50 à la périphérie de la ville pour répondre au besoin croissant de logement, ce périmètre ne se présente pas comme un quartier, avec ses lieux centraux et des limites précises, comme dans le cas du quartier des Grottes. L'espace est plus distendu, et s'il comporte quelques lieux de rencontre, ceux-ci ne renvoient pas à une centralité. A part la limite forte qu'impose la rue du Grand-Pré, le quartier déborde du côté de la Servette, lieu de concentration des commerces, et s'étend vers Vermont à travers la continuité des parcs et la proximité des installations sportives (Stade et piscine couverte de Varembe).

Le sous-secteur finit tout en haut du parc, derrière les derniers immeubles. Au-delà de la rue de Vermont, le quartier présente un aspect tout différent, avec des vieux immeubles et un grand nombre de bâtiments industriels. A l'angle de la rue Chandieu, les bâtiments préfabriqués du "Point d'eau", de l'association Carrefour-rue, offrent un espace de soins gratuits pour les personnes démunies.

En poursuivant la même rue jusqu'à l'avenue Giuseppe Motta, on trouvera au n° 20 des anciens locaux industriels aujourd'hui occupés par l'association Mottatom, qui organise des ateliers, des expositions et des spectacles et a entamé des collaborations avec la MQ des Asters-Servette.

## DONNÉES STATISTIQUES

En termes statistiques, le sous-secteur **Les Cropettes** est caractérisé par un accroissement de population résidente de 52%, entre 1991 et 2000. Sur cette même période la densité d'habitants a augmenté, restant toutefois nettement inférieure à la moyenne du CASS. De même, la densité des personnes actives occupées est nettement inférieure à la moyenne du CASS. L'indice de vieillissement de la population de ce sous-secteur est également plus bas que la moyenne du CASS. L'effectif des classes d'âges est fortement marqué par une sur-représentation des moins de 20 ans (23.6% / 16.8%) et une sous-représentation des 20-39 ans (32.3% / 36%). Le taux de célibataire atteint 49%. Ce secteur présente un faible solde démographique, confirmé par un faible indice pondéré de solde migratoire pour 100 résidents, trois fois moins élevé que la moyenne des sous-secteurs du CASS (1 / 3). L'indice pondéré des mouvements migratoires (entrées-sorties) est également peu élevé (13/17) par rapport à la moyenne du CASS.

Comme pour le sous-secteur des Grottes, le taux de résidents suisses est significativement élevé par rapport à la moyenne du CASS (66% / 55%). On relève, avec une sur-représentation des confédérés (42.5% / 31.7%) et une sous-représentation des résidents d'origine euro-méditerranéenne (12.9% / 19.5%).

Le parc immobilier des Cropettes présente une mixité d'affectation des bâtiments inférieure à la moyenne du CASS (41.7% / 55%) et une proportion de bâtiments à affectation de logements collectifs plus élevée (55.6% / 43%). On compte proportionnellement moins de petits logements que pour la moyenne, avec une forte sur-représentation des 4 pièces (19.3% / 9%). Le parc des logements de ce sous-secteur contient des logements de périodes diverses, dont 81.2 % sont antérieurs aux années 1960 et 18.8% sont postérieurs aux années 1990. Le taux de logements construits entre 1996 et 2000 est particulièrement élevé (12.2% / 1%). Le taux de logements subventionnés est élevé (13.3% / 3.7%). On compte 60 logements HLM.

Les Cropettes présentent un indice du loyer annuel moyen par pièce (2'844 francs) qui est également inférieur à la moyenne des secteurs du périmètre CASS (3'231 francs) et de la Ville de Genève (3'615 francs).

L'indice moyen annuel de petite et moyenne criminalité, sur la période 1997-2001, est nettement inférieur à la moyenne du périmètre CASS et se rapproche de la moyenne lorsqu'il est pondéré pour 100 habitants.

Le sous-secteur est caractérisé par un profil des emplois sur-représentés dans les branches d'activité de l'hôtellerie et de la restauration (29.58% / 12.3%), de l'éducation (12% / 4.3%) ainsi que d'autres services aux particuliers (17.5% / 3.7%) au dépend d'une sous-représentation des personnes occupées dans les activités de commerce, de transports et de communication et de la finance.

Le sous-secteur **Beaulieu** définit un profil de type particulier caractérisé par une très nette sous-représentation du nombre et de la densité des personnes actives occupées. L'indice de vieillissement y est très élevé et lié au poids des plus de 60 ans (39.7% / 20.1%), deux fois plus élevé que la moyenne du CASS. Ce sous-secteur a connu un très léger accroissement de population résidente entre 1991 et 2000 (1.5% / 2.2%). Les indices de



bilan démographique sont tous inférieurs à la moyenne, particulièrement au niveau des mouvements migratoires et du solde démographique, et c'est le seul sous-secteur de ce CASS qui présente un solde naturel négatif (-11 / 6).

Le taux de résidents suisses est extrêmement élevé par rapport à la moyenne du CASS (76.7% / 55%), avec une sur-représentation à la fois des Genevois (36.1% / 23.5% et des confédérés (40.6% / 31.7%) au dépend de toutes les autres origines.

Le parc immobilier de ce sous-secteur présente une mixité d'affectation des bâtiments nettement inférieure à la moyenne du CASS (34.7% / 55%) et une proportion de bâtiments à affectation de logements collectifs plus élevée (65.3% / 43%). On compte proportionnellement davantage de logements de 1 pièce (37% / 29.5%) et de logements de 5 pièces (4% / 2.6%) que pour la moyenne. 86.9% des logements de Beaulieu datent de la période 1947-1960. Il n'y a pas plus de logement subventionné dans ce sous-secteur.

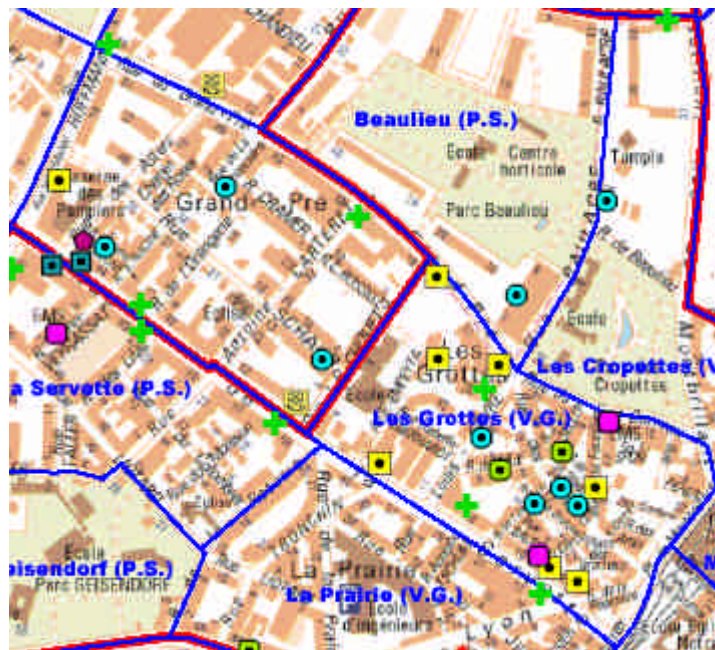
Beaulieu présente un indice du loyer annuel moyen par pièce (3'198 francs ) également légèrement inférieur à la moyenne des secteurs du périmètre CASS et de la Ville de Genève.

Comme pour le secteur des Crottes, l'indice moyen annuel de petite et moyenne criminalité, sur la période 1997-2001, est nettement inférieur à la moyenne du périmètre CASS. L'indice pondéré pour 100 résidents est le plus bas du CASS.

Le sous-secteur est caractérisé par un profil des emplois sur-représentés dans les branches d'activité industrielle (5.3% / 1.7%), commerciales (45.1% / 19.4%) et des autres services aux particuliers (17.5% / 3.7%) au dépend d'une sous-représentation des personnes occupées dans les activités de transports et communication, et de la finance.

## B. LES GROTTES

GROTTES	POPULATION	EMPLOIS	LOGEMENTS
LES GROTTES	3023	1593	1510



Institution sociale, de santé et pharmacies

- Autre institution sociale
- Crèche
- EMS et home personnes âgées
- ▲ Hôpital et clinique
- ★ Institution pour adolescent
- ◆ Institution pour handicapé
- ⊙ Organisation caritative
- ⊕ Pharmacie
- ⊕ Soins à domicile
- ▭ Sous-secteurs statistiques Girec
- ▭ Secteur socio-sanitaire

## DESCRIPTION DU QUARTIER

*Les Grottes : l'ensemble du quartier des Grottes, entre la rue de la Servette, les rues Chouet, Grand-Pré et Fort-Barreau. Ce sous-secteur inclut à la fois le "bas des Grottes" et l'ensemble des "Schtroumpfs".*

On peut être "devant" ou "derrière" la gare : le quartier des Grottes est longtemps apparu comme la face sombre de l'entrée dans Genève, l'envers des grands hôtels, des esplanades piétonnes et des terrasses de restaurant. Les murs aveugles et les terrains vagues convertis en parkings que l'on aperçoit à la sortie du passage sous-voies témoignent des démolitions opérées quand le quartier apparaissait encore comme un ensemble d'îlots insalubres, peu dignes d'une ville à vocation internationale.

Aujourd'hui le quartier des Grottes n'est plus menacé de démolition. De nombreux immeubles ont été rénovés, d'autres ont été reconstruits en respectant les gabarits préexistants. Des espaces publics ont été réaménagés et le quartier a continué à vivre.

En remontant la rue des Grottes, à deux pas de la gare, on a un peu le sentiment d'arriver au centre d'un village. Le quartier conserve une partie de ce qu'il a été auparavant, avec ses petits immeubles et ses rues étroites, ses petits commerces. Pratiquement toutes les rues convergent ici, sur la place des Grottes. Au bout de la rue de la Faucille, à droite, on aperçoit déjà les premiers arbres du parc des Croupettes. A gauche, la petite rue du Cercle débouche sur la Servette, juste après l'imposante façade grise et orange de la Résidence Amitié, un établissement pour personnes âgées de l'Armée du Salut. De grands immeubles referment aujourd'hui le quartier du côté de la rue de la Servette, accentuant la limite que constitue cet axe de circulation. Le quartier de la Prairie, de l'autre côté, est d'ailleurs peu fréquenté par les habitants des Grottes: les commerces et de lieux de rencontre sont concentrés sur le haut de la rue de la Servette ou dans le secteur de la gare.

Au milieu de la place, la petite bâtisse - la "Maison Verte"- est gérée actuellement par l'"Association des Amis des Grottes", qui met à disposition des habitants ses locaux pour des fêtes, des animations, des ateliers. A l'arrière, un grand bâtiment moderne ferme la perspective du côté de la rue de la Servette. L'Université Ouvrière de Genève y a ses locaux, avec une entrée sur la cour. Cette institution propose, à des prix très abordables, des cours pour les adultes qui n'ont pas pu poursuivre ou terminer une formation, des cours de langues, des cycles de conférences.

La rue des Grottes est encore en voie de rénovation et compte encore quelques vieilles arcades, dont celles des bistrotts de L'Espadon et du Tunnel. En face, fermant le haut de la place, des bâtiments ont été reconstruits en ménageant des arrière-cours qui permettent de traverser le quartier à l'abri de la circulation. En empruntant ce passage, on arrive jusqu'à la rue de l'Industrie, qui présente encore quelques éléments de la physionomie de l'ancien faubourg, la plus ancienne partie du quartier: des maisons plus basses, serrées les une contre les autres, des toits en pente et des entrées étroites. Derrière un jardinet, la maison "la Galerie" de l'association Carrefour accueille depuis plus de 10 ans des animations ouvertes à tous, concerts, expositions. En face, la rédaction de la "Feuille de Trèfle", journal des sans-emploi, et "Le cœur des Grottes", un centre d'accueil pour femmes de l'Armée du Salut, ont établi leurs locaux.

Un peu plus loin, les ateliers de "Péclot 13", le réparateur alternatif de bicyclettes, sont toujours en activité. L'initiative de la location économique de bicyclettes recyclées est partie d'ici avant de s'établir dans une grande arcade de Véloc' au 17, place Montbrillant, où des chômeurs retapent et entretiennent des vélos proposés en location à prix imbattables.

Le cheminement piéton se prolonge derrière la menuiserie et les petites bâtisses de la rue de l'Industrie, entre une ancienne cheminée conservée, un terrain de basket. Dans les nouveaux immeubles de la rue du Midi, des ateliers d'artisans ont été aménagés dans les entresols.

De l'autre côté de la rue des Grottes, la plupart des immeubles ont été conservés, certains ayant déjà fait l'objet de rénovation. La rue Fort-Barreau fait cependant exception, avec ses façades modernes et le trafic qui remonte depuis la gare. Le CASS a ses locaux au n° 19, en face du Parc des Croupettes, à côté de la résidence pour personnes âgées. Une entrée côté cour existe aussi, avec des accès depuis la rue de la Faucille et la rue Fendt, entre de petits squares. Sur le haut du quartier, la rue Louis-Favre marque la limite du "vieux quartier" des Grottes.

De l'autre côté de la rue, les "Maisons des Schtroumpfs" construites au cours des années 80, constituent un ensemble en soi, mi-cité mi-village. Une grande cour intérieure s'ouvre entre des bâtiments aux formes arrondies et contournées, avec des pilastres en torsades et des terrasses en escalier. Dans les entrées des allées, sur les fenêtres et les escaliers extérieurs, mais aussi dans les arcades, on retrouve les mêmes formes arborescentes de fer forgé. L'ensemble a des airs de village, avec ses cheminements sinueux et des petits commerces ouverts sur la cour. De part et d'autre, devant les grands axes de circulation, les bâtiments tantôt conservent les mêmes éléments architecturaux mais en augmentant leurs dimensions, tantôt présentent des façades plus sobres et rectilignes. Les architectes ont cherché à produire ici une transition douce entre les différents espaces urbains, mais le quartier des Schtroumpfs semble surtout replié vers l'intérieur et protégé des nuisances par ses murs antibruit.

La construction de cet ensemble a contribué à redonner vie à ce secteur urbain, avec un fort afflux de jeunes familles. Plusieurs crèches s'y sont installées: une au centre de la cour ("La Grotte bleue"), une autre un peu plus haut, dans la rue Empeyta (qui sert de passage vers la rue de la Servette). On remarquera aussi, au centre de l'ensemble, le Groupe médical des Grottes et plus au fond, du côté du Grand-Pré, l'arcade du Club des aînés. Les "Schtroumpfs", où la proportion des professions libérales est plus importante qu'ailleurs, est parfois décrite comme plus "bourgeoise", par d'autres habitants du quartier.

Derrière les "maisons des Schtroumpfs", le groupe scolaire des Grottes ferme le quartier sur le haut, le long de la rue Chouet. Ces bâtiments comprennent une aula, des salles de sports (ouvertes au public) et une ludothèque. En dessus de l'école, on aperçoit des beaux immeubles résidentiels du début du siècle. Ici commence "le haut de la Servette". Dans ce bout de quartier, des habitants se sont mobilisés pour organiser chaque année à la fin de l'été une fête autour de l'"Arcade 84", en bas de la rue Schaub. Dans ce lieu, une association s'occupe de réinsertion de personnes vivant des troubles psychologiques, mais tout le monde est le bienvenu et pour boire un verre ou prendre un repas.

Au bout de la rue Chouet, côté rue du Grand-Pré, un espace de verdure a été préservé sur la partie la plus escarpée de l'ancien "Nant des Grottes", bout de campagne sur lequel se sont construits les "Schtroumpfs". Il est surtout un lieu de rencontre pour les promeneurs de chiens. Depuis ce petit vallon, on rejoint la rue du Grand-Pré en remontant le long du jardin de "La Toupie", une institution pour la petite enfance.

#### DONNÉES STATISTIQUES

Le sous-secteur **Les Grottes** est caractérisé par un accroissement de population résidente de 25%, entre 1991 et 2000. Sur cette même période la densité d'habitants a augmenté. La densité des personnes actives occupées est proche de la moyenne du CASS. L'indice de vieillissement de la population du sous-secteur est le plus bas des sous-secteurs du CASS. L'effectif des classes d'âges est fortement marqué par une sur-représentation des moins de 20 ans (25.4% / 16.8%). Ce secteur présente un faible solde démographique caractérisé par un faible indice pondéré de solde migratoire pour 100 résidents trois fois moins élevé que la moyenne des sous-secteurs du CASS (1 / 3).

Les variables d'origine et de permis présentent une sous-représentation des résidents suisses (46.2% / 55.2%) et une sur-représentation des résidents d'origine euro-méditerranéenne (24.2% / 19.5%), principalement portugaise (11.9% / 9%). Les permis de séjour d'établissement sont également sur-représentés (33.2% / 27.4%).

Le parc immobilier des Grottes présente une mixité d'affectation des bâtiments inférieure à la moyenne du CASS (48% / 55%) et une proportion de bâtiments à affectation de logements collectifs (50.4% / 43%) plus élevée. La taille des logements est conforme à la moyenne des sous-secteurs de ce CASS. Le parc immobilier contient des logements de périodes diverses avec une sur-représentation de logements très anciens datant d'avant 1900 (31.8% / 14.1%), peu de logements datant de la période allant de 1921 à 1981 et une sur-représentation des logements construits entre 1981 et 1995 (42.3% / 8.4%). Le taux de logements subventionnés est plus élevé que la moyenne (10.6% / 3.7%), puisqu'on compte 160 logements HLM.

Ce sous-secteur présente l'indice du loyer annuel moyen par pièce (2'944 francs) inférieur à la moyenne du CASS et de la Ville de Genève (3'615).

L'indice moyen annuel de petite et moyenne criminalité, sur la période 1997-2001, est supérieur à la moyenne du périmètre CASS, mais cet indice pondéré pour 100 résidents est égal à la moyenne du CASS.

Le sous-secteur est caractérisé par un profil des emplois sur-représentés dans les branches d'activité de l'immobilier et du service aux entreprises (42.8% / 15.2%), des services de santé et du social (20.4% / 4.3%) et de la construction (6.6% / 3.1%) au dépend d'une sous-représentation des personnes occupées dans les activités de commerce, d'hôtellerie et de restauration, de transports et communication et de finance.

**C. LA PRAIRIE / LA SERVETTE / GEISENDORF**

GROTTES	POPULATION	EMPLOIS	LOGEMENTS
LA PRAIRIE	4383	1046	1686
LA SERVETTE	5428	904	3165
GEISENDORF	373	56	208
	<b>10184</b>	<b>2006</b>	<b>5059</b>



Institution sociale, de santé et pharmacies

- Autre institution sociale
- Crèche
- EMS et home personnes âgées
- ▲ Hôpital et clinique
- ★ Institution pour adolescent
- ★ Institution pour handicapé
- ⊕ Organisation caritative
- ⊕ Pharmacie
- ⊕ Soins à domicile
- Sous-secteurs statistiques Girec
- Secteur socio-sanitaire

## DESCRIPTION DU QUARTIER

*La Prairie : l'ensemble des îlots qui entourent l'école d'ingénieur, entre la rue de la Servette et la rue Voltaire, de voies ferrées jusqu'à la rue de la Poterie.*

Par rapport au haut de la Servette, le quartier de la Prairie présente globalement un aspect plus dégradé et moins agréable. Le tissu urbain est serré et ne présente aucun lieu centralisateur. Les commerces sont plus rares, et la proximité géographique du centre ville est contredite par la présence des voies ferrées et l'importante circulation sur les axes qui entourent ce quartier.

Sur le haut, en dessus de la rue de la Prairie, la proximité du Parc de Geisendorf offre encore un cadre urbain agréable. En continuant le long de la rue Liotard, on arrive face aux bâtiments de l'école d'ingénieur, qui occupe la plus grande partie du triangle formé par la rue de la Servette et la rue de Lyon. L'école représente un espace un peu à part. En passant par la petite rue du Jura, on remarque que ce bâtiment trace une limite forte, avec peu de passages transversaux, entre le bas de la Servette et le secteur de Voltaire et des Délices.

Depuis l'angle de la rue de Lyon, la différence est encore plus forte. Un grand nombre d'immeubles présentent des façades sombres et sales. Quelques commerces portugais donnent un peu de couleur dans ces rues où converge une importante circulation. On note certaines coopératives d'habitation, à l'instar du 5-7 rue de Lyon. Les espaces publics sont rares, malgré une forte densité de population. Les cours intérieures sont occupées par des parkings ou par des bâtiments, des ateliers, et les espaces verts sont inexistantes. Les rares parcs à proximité sont mal entretenus (la cour du Collège Voltaire, le petit Parc du Chemin Galiffe) ou d'accès difficile (la Promenade de Saint-Jean, de l'autre côté des voies ferrées et de la Place Isaac Mercier).

En suivant la rue du Jura, de l'autre côté de la rue Lyon, on débouche sur la rue Dassier. Ici se trouvent la Permanence de Cornavin (avec son annexe en forme de soucoupe), la Salle de Paroisse de Saint-Gervais (dans le vieux bâtiment). Plus loin sur la même rue, le centre Espoir de l'Armée du Salut (le grand bâtiment avec des façades de carreaux de couleur), accueille en résidence des personnes atteintes de problèmes psychiques. Le mur sous les voies ferrées, dans la rue de Malatrex, ferme le quartier en contrebas.

*Servette-Geisendorf : entre la rue de Lyon, l'avenue Wendt et la rue de la Servette, ce sous secteur comprend le parc Geisendorf.*

Depuis le haut du parc Beaulieu, en suivant la rue du Grand-Pré puis contournant les barres d'immeubles par la rue Hoffman, on arrive à la Maison de quartier des Asters-Servette. Son entrée se trouve près des jeux pour enfants, à l'angle de la rue Schaub qui redescend vers le quartier des Grottes. En continuant encore un petit peu, on débouche sur un grand carrefour entre les axes route de Meyrin - rue de la Servette et avenue Wendt - avenue Giuseppe Motta: dans cette zone très densifiée se reconstitue une sorte de centre périphérique au milieu des quartiers de Grand-Pré, Servette-Geisendorf, Liotard et La Forêt. Le secteur CASS des Grottes ne comprend bien sûr qu'une partie de ce vaste périmètre, entre l'avenue Wendt et la rue de la Servette.

En poursuivant notre chemin le long de l'avenue Wendt jusqu'à la hauteur du Temple protestant, l'aspect très dense des constructions cède la place à un tissu urbain un peu moins serré. La rue Liotard qui redescend vers le centre ville est une rue plutôt tranquille, à l'écart de l'important trafic de la Servette. Sur le bas, à la hauteur de la rue Carteret, on retrouve quelques petites rues avec des jardins et une des entrées du Parc Geisendorf.

De l'autre côté, le long de la rue Lamartine, une rangée d'immeubles résidentiels des années 50 s'étend jusqu'à la rue de Lyon. Cette partie du quartier, assez populaire, a bénéficié d'un aménagement pour limiter la circulation qui le rend plus agréable.

Mais surtout, la proximité du parc Geisendorf est appréciée: couvrant une importante superficie, ce dernier est toutefois divisé par les bâtiments et les préaux de trois écoles. Il ouvre sur plusieurs des petits espaces reliés par des cheminements. Des nombreux jeux pour enfants ont été installés, avec des bancs et des tables. Fortement mis à contribution, ces installations souffrent d'une usure visible. Le parc représente en effet la seule grande zone de verdure entre les quartiers de la Servette et des Charmilles et est donc fréquenté par une importante population et de tous âges. Cette cohabitation n'est pas sans poser quelques conflits entre les différents usagers.

#### DONNÉES STATISTIQUES

Le sous-secteur **La Prairie** présente une faible densité de personnes actives. Cette dernière est trois fois moins élevée que celle de la population résidente. On note qu'entre 1991 et 2000, le nombre des résidents a décliné de (-7.6%), alors que la population résidente de l'ensemble du CASS a augmenté (2.2%). L'indice de vieillissement de la population du sous-secteur est plus bas que celui du CASS dans son ensemble. L'effectif des classes d'âges est marqué par une légère sur-représentation des 20-44 ans au dépend des autres groupes d'âges. Vu le nombre important de résidents dans ce sous-secteur, avec celui de la Servette, La Prairie présente un solde et des mouvements démographiques plus élevés que la moyenne.

Les variables d'origine présentent une sous représentation des résidents suisses (46.2% / 55.2%) et une sur-représentation des résidents d'origine euro-méditerranéenne (24.2% / 19.5%), principalement portugaise (11.9% / 9%). Les permis de séjour d'établissement sont également sur-représentés (33.2% / 27.4%).

Le parc immobilier de ce sous-secteur présente une mixité d'affectation des bâtiments moins importante mais proche de la moyenne du CASS (55.9% / 55%) et une proportion de bâtiments à affectation de logements collectifs (42.9% / 43%) également proche de la moyenne du CASS. La taille des logements est aussi conforme à la moyenne du CASS. Plus de la moitié des logements datent de la période 1901-1946 (53.5% / 34.2%). Les logements construits entre 1971 et 1975 sont également sur-représentés (11% / 5.4%). Le taux de logements subventionnés est extrêmement faible (1.2% / 3.7%). On compte 32 logements HLM.

Malgré l'importante proportion des appartements de petite taille, La Prairie présente l'indice du loyer annuel moyen par pièce (3'568 francs) un peu plus élevé que la moyenne du périmètre CASS (3'231 francs) mais inférieur à celui de la Ville de Genève (3'615 francs).



L'indice moyen annuel de petite et moyenne criminalité sur la période 1997-2001 se rapproche de celui du sous-secteur de Saint-Gervais. Il est donc supérieur à la moyenne du périmètre CASS, mais cet indice pondéré pour 100 résidents est légèrement plus bas que pour la moyenne du CASS.

La Prairie est caractérisée par un profil des emplois sur-représentés dans les branches d'activité de l'éducation (32% / 4.3%) et de la construction (14.9% / 3.1%) au dépend d'une sous-représentation des personnes occupées dans les activités de commerce, d'hôtellerie et de restauration, des transports et communication et de finance.

Le sous-secteur de **La Servette** présente une faible densité de personnes actives occupées. Cette dernière est six fois moins élevée que celle de la population résidente. On note qu'entre 1991 et 2000, le nombre des résidents a décliné de -1.4%, alors que la population résidente de l'ensemble du CASS a augmenté de 2.2%. L'indice de vieillissement et la répartition des classes d'âges de la population résidente du sous-secteur est proche de la moyenne des sous-secteurs du CASS. Le taux de personnes mariées est plus élevé que la moyenne (44.7% / 40.9%). Vu le nombre important de résidents de ce secteur, la part du solde démographique représente un peu plus d'un quart de l'apport démographique du CASS.

Le taux de résidents suisses est inférieur à la moyenne du CASS (49.1% / 55%), et ce sous-secteur présente une sur-représentation généralisée des étrangers et des autorisations de séjour exemptées (13.1% / 7.8%).

Le parc immobilier de La Servette présente une mixité d'affectation des bâtiments inférieure à la moyenne du CASS (34.4% / 55%) et une proportion de bâtiments à affectation de logements collectifs plus élevée (59.7% / 43%) ainsi que huit bâtiments à logement individuel (5.2% / 1.7%). La répartition des logements par taille est semblable à la moyenne du CASS. Le parc des logements de ce sous-secteur contient des logements de périodes diverses, dont 87.1% ont été construits en 1921 et 1975, avec une forte sur-représentation de ceux construits entre 1921-1946 (28.2% / 17.7%) et entre 1961-1970 (21.5% / 11.1%). Le taux de logements subventionnés est très bas (0.3% / 3.7%) et ne compte 8 logements HLM.

Ce sous-secteur présente l'indice du loyer annuel moyen par pièce (3'323 francs) un peu plus élevé que pour la moyenne des secteurs du périmètre CASS et légèrement plus bas que celui de Ville de Genève.

Malgré un indice moyen annuel de petite et moyenne criminalité sur la période 1997-2001 un peu plus élevé que la moyenne du périmètre CASS, la moyenne pondérée pour 100 habitants est inférieure de presque la moitié.

Le sous-secteur est caractérisé par un profil des emplois sur-représentés dans les branches d'activité de commerce (30.05% / 12.3%), des services sociaux et de santé (16.5% / 5.7%) ainsi que d'autres services aux particuliers (11.3% / 3.7%) au dépend d'une sous-représentation des personnes occupées dans les activités de transports et communication, de l'éducation et de la finance.

Le sous-secteur de **Geisendorf** est peu peuplé et composé principalement d'un parc accueillant des bâtiments scolaires. Il présente des valeurs sur les indices généraux qui sont inférieures par rapport à la moyenne du CASS. Entre 1991 et 2000, le nombre des résidents a connu un faible accroissement de 1.6%, alors que la population résidente de l'ensemble du CASS a augmenté. L'indice de vieillissement et la répartition des classes d'âges de la population résidente du sous-secteur est proche de la moyenne du CASS, avec une légère sous-représentation des 20-39 ans (27.6% / 36%). Le taux de personnes mariées est plus élevée que la moyenne (44.2% / 40.9%). On note un faible dynamisme démographique.

Le taux de résidents genevois est supérieur à la moyenne du CASS (30% / 23.5%), alors que les origines étrangères se répartissent conformément à la moyenne à l'exception du déficit des résidents non originaires d'Europe (6.4% / 10.8%) et des bénéficiaires d'autorisation de séjour annuel (3.8% / 7.7%)

Le parc immobilier de ce sous-secteur présente un équilibre à parts égales entre bâtiments à mixité d'affectation et bâtiments à affectation de logements collectifs. La part des logements de 4 pièces est nettement supérieure à la moyenne du CASS (26.9% / 9%), alors que celle des 3 pièces est nettement inférieure (9.1% / 25.4%). Le parc des logements de ce sous-secteur contient des logements pratiquement tous construits entre 1921 et 1970. Le taux de logements subventionnés est très élevé (65.4% / 3.7%) et compte 136 logements HLM.

Ce sous-secteur présente l'indice du loyer annuel moyen par pièce (3'273 francs) proche de la moyenne des secteurs du périmètre CASS et légèrement plus bas que celui de Ville de Genève (3'615).

L'indice moyen annuel de petite et moyenne criminalité sur la période 1997-2001 est nettement plus bas que la moyenne du périmètre CASS. Cependant, l'indice pondérée pour 100 habitants n'est que légèrement inférieure (4.34 / 6)

Le sous-secteur est caractérisé par un profil des emplois sur-représentés dans les branches d'activité de l'éducation (48.2% / 4.3%), des services sociaux et de santé (33.9% / 5.7%) ainsi que d'autres services aux particuliers (11.3% / 3.7%) au dépend d'une sous-représentations des personnes occupées dans les autres activités.

**D. SAINT-GERVAIS / JAMES-FAZY / MONT-BLANC**

GROTTES	POPULATION	EMPLOIS	LOGEMENTS
<b>SAINT-GERVAIS</b>	1642	5886	1257
<b>JAMES-FAZY</b>	656	1303	370
<b>MONT-BLANC</b>	880	<b>3178</b>	4525
		<b>11714</b>	654
			<b>2281</b>



Institution sociale, de santé et pharmacies

- Autre institution sociale
- Crèche
- EMS et home personnes âgées
- ▲ Hôpital et clinique
- ★ Institution pour adolescent
- ◆ Institution pour handicapé
- Organisation caritative
- ⊕ Pharmacie
- ⊞ Soins à domicile
- Sous-secteurs statistiques Girec
- Secteur socio-sanitaire

## DESCRIPTION DU QUARTIER

*Saint-Gervais : "le bas de Saint-Gervais", entre les rues des Terreaux-du-Temple, la rue de Chantepoulet et les quais, et le quartier des Bergues, jusqu'à la rue du Mont-Blanc.*

En partant de la place **Saint-Gervais**, sur les bords du Rhône, et en remontant en direction de la gare, on découvre un quartier marqué par une grande hétérogénéité architecturale et sociale. Les quais sont occupés par de grands hôtels, des banques, des façades semblables à celles des rues commerçantes de l'autre rive, les petites rues à l'intérieur traversent des îlots d'immeubles locatifs parfois très anciens et dégradés. Les façades du quartier composent un patchwork d'époques et de styles, entre les constructions modernistes des années 60 et les anciens îlots de Coutance. En empruntant la rue des Etuves, qui s'enfile parallèlement aux quais derrière la première rangée de bâtiments, on découvre des maisons étroites aux murs décatés, qui abritent encore une population le plus souvent d'origine modeste ou de jeunes. Voués à la démolition, ces bâtiments, dont une grande partie appartient à la Ville de Genève, sont en rénovation. Dans cette petite rue très animée le soir, chaque lieu est fréquenté par une clientèle d'habitues, qui parfois vient de loin.

Saint-Gervais est pour de nombreuses personnes un lieu de passage : outre la fréquentation nocturne de ses bars, la forte concentration de commerces en tout genre et sa situation entre la gare et les Rues-Basses font que le nombre de ses usagers excède largement celui de ses habitants. Aujourd'hui, les magasins de luxe ou à vocation touristique (bijouteries, bureau de change) remplacent progressivement les petits commerces de quartier, mais la mixité sociale est encore de mise, surtout autour des rues Rousseau, Lissignol et Paul Bouchet ou encore de l'autre côté du quartier, entre la rue Vallin et la rue des Corps-Saints. La présence du grand magasin Manor, qui occupe le centre de ce périmètre, exerce bien sûr un très fort afflux de clients, créant des embouteillages en fin de semaine autour de l'accès au parking du grand magasin à la place Grenus, juste au-dessus de la petite rue des Etuves.

Dans le prolongement de cette dernière, la rue du Cendrier avec ses grandes façades aveugles témoigne de ce qu'aurait pu devenir l'ensemble du quartier: une rue large, bordée par le complexe moderne construit par Saugey à la fin des années 50, avec ses grandes tours et ses vastes arcades commerciales.

La rue Rousseau, perpendiculaire à la rue des Etuves, présente un surprenant raccourci de ces différents aspects de Saint-Gervais. A une extrémité, on est à la limite d'un secteur dévolu au tourisme et au commerce haut de gamme: le quartier des Bergues, le long des quais, concentre boutiques de luxe, établissements bancaires et immeubles de bureaux. En remontant la rue, on découvre hôtels et restaurants de classe moyenne, puis à la hauteur du grand magasin Manor, des cafés populaires. Dans le périmètre entre les rues Paul-Bouchet, Lissignol et Rousseau, un ensemble d'immeubles de la Gérance Immobilière Municipale regroupe une population d'habitants de condition modeste, en grande partie des jeunes et des personnes âgées. Les familles y sont peu représentées, compte tenu de la grandeur des appartements. Elles sont plus nombreuses dans les immeubles des îlots au centre du quartier, autour de la place Grenus.

En contournant le bâtiment du grand magasin Manor et en traversant la rue Coutance, on découvre encore une autre partie du quartier. Le bas est occupé par des immeubles modernes, avec des bureaux aux étages et de vastes arcades au rez-de-chaussée; le haut (autour de la rue Vallin et de la rue des Corps Saints) par des bâtiments de la fin du XIXe avec des logements et des petits commerces. Enfin, face à la circulation qui remonte depuis le Pont de la Coulouvrenière, le Temple de Saint-Gervais et la Place Simon-Goulart marquent un peu la limite du quartier. Les petites rues cèdent ici la place aux grands boulevards et aux façades imposantes de la "ceinture faziste".

De l'autre côté de la rue du Temple, on notera encore la présence de lieux culturels importants: la salle du Faubourg, qui accueille des concerts et de fêtes, et la Maison pour l'Image Contemporaine (auparavant la Maison des jeunes) qui abrite le Théâtre de Saint-Gervais, des ateliers de multimédias, et un café branché (Le "Café Bizarre"). Ces lieux culturels attirent un public qui vient parfois de loin pour suivre leur programme de spectacles.

En direction du Seujet, les grands axes qui se croisent autour de la Place Isaac Mercier marquent une frontière forte de ce côté du quartier. La promenade de Saint-Jean, pourtant très proche, apparaît isolée de Saint-Gervais par ce périmètre peu propice à la fréquentation piétonnière.

*Fazy : "le haut de Saint-Gervais", entre les rues des Terreaux-du-Temple et les voies CFF, y compris l'église de Notre-Dame et l'îlot de bâtiments autour du square de Chantepoulet.*

Depuis la Place des Vingt-deux Cantons, le quartier apparaît complètement fragmenté en îlots d'immeubles séparés les uns des autres par le flux de la circulation. Nous sommes au milieu des grands axes et à la croisée des lignes de transports publics. Si le bas de Saint-Gervais pouvait encore présenter quelques aspects d'un quartier, le haut s'inscrit dans le prolongement de la place Cornavin et ne présente aucune centralité.

De part et d'autre de l'Eglise Notre-Dame, la plupart des constructions datent de l'ancienne ceinture faziste, mis à part le bâtiment construit par Saugey au milieu des années 50, que l'on reconnaît facilement à ses façades de verre. Dans les îlots entre les Terreaux-du-Temple et les voies ferrées se trouve un grand nombre de ces imposants bâtiments scolaires de la fin du XIXe siècle: le long de la rue Necker, à travers l'ancien portique du diorama, on aperçoit l'école enfantine de Saint-Gervais et plus loin, près de la Place Isaac Mercier, l'école des Arts Décoratifs. De l'autre côté du Boulevard James-Fazy se trouve encore l'école professionnelle et la cantine scolaire, derrière le préau à la rue Bautte. Cette partie du quartier comporte également de très beaux immeubles de logements et quelques commerces: restaurants, pharmacie, papeterie.

De l'autre côté de la place, l'îlot entre la rue de Chantepoulet et la rue piétonne du Mont-Blanc fait déjà partie du centre touristique et du secteur de la gare. On y compte un grand nombre d'hôtels, d'agences de voyages, de restaurants, de magasins de montres, de bars. Peu d'appartements ici, les immeubles étant souvent occupés par des bureaux ou des cabinets médicaux. Le square Chantepoulet, entre les bâtiments, sert de parking et d'arrière-cour pour les commerces.

*Mont-Blanc : la gare et l'ensemble des rues commerçantes qui s'étendent jusqu'aux quais, entre la rue du Mont-Blanc et la rue des Alpes.*

Le secteur du **Mont-Blanc** et ses rues adjacentes se distingue avant tout par sa dimension commerciale et touristique. Au niveau de sa fréquentation piétonnière, il présente la densité du centre d'une métropole. Profondément transformé ces dernières années, surtout autour de la gare, ce périmètre est encore appelé à se développer. Ici la coupure provoquée par la présence des voies ferrées est moins présente que dans les quartiers périphériques, la gare jouant le rôle de lieu de passage, autant pour les voyageurs que pour les riverains.

La gare est très mal perçue par un grand nombre de Genevois. Ses halls à l'architecture sévère et ses passages sous-voies ne sont pas des lieux où l'on s'arrête. Toutefois, les choses ont commencé à changer avec l'établissement de commerces (Internet cafés, magasins de disques, bistrot) et la création du Métroshopping. L'aménagement de la Place Cornavin, durant les années 80, a enterré le passage des piétons et consacré la surface au trafic routier. Toutefois, le récent réaménagement de la place devrait pouvoir permettre aux piétons de « refaire surface ». A l'écart du trafic des axes radiaux de la Servette, de la rue de Lausanne et de la rue des Alpes, le souterrain commercial est devenu la sortie piétonne de la gare en direction du centre et profite d'une fréquentation ininterrompue de voyageurs ou de badauds. La nuit, les lieux changent complètement d'apparence. La gare ferme ses portes, et le Métroshopping qui reste ouvert sert d'abri à toute une population marginale qui profite de la chaleur (toute relative) des lieux. La présence de la scène de la drogue, moins visible au milieu de la journée, est manifeste tard le soir quand les lieux sont désertés.

Autour de la zone piétonne du Mont-Blanc, les immeubles accueillent hôtels, restaurants, établissements bancaires et magasins à vocation touristique. Dans les étages, un grand nombre d'entreprises ont établi leurs bureaux. On trouve cependant encore des logements à la rue Chaponnière et autour du square Pradier. A proximité de la zone des Pâquis, ce périmètre avec des bars et des petits commerces aux horaires élargis est très fréquenté le soir par une clientèle mélangée.

Dans le bas du secteur, à proximité des quais, le quartier s'inscrit dans le prolongement des Bergues. Des hôtels de haute catégorie accueillent une clientèle riche et cosmopolite, et les arcades, des commerces de luxe. Le square du Mont-Blanc, à l'intérieur du dernier îlot avant les quais, est peu connu des habitants de Saint-Gervais ou des Pâquis.

#### DONNÉES STATISTIQUES

En termes statistiques, le sous-secteur Saint-Gervais est caractérisé par une très forte densité de personnes actives occupées. Cette dernière est trois fois plus élevée que la densité de la population résidente. On note qu'entre 1991 et 2000, le nombre des résidents a décliné (-4.0%), alors que la population résidente pour l'ensemble du CASS a augmenté de 2.2% sur la même période. L'indice de vieillissement de la population de Saint-Gervais est proche de celui du CASS dans son ensemble. L'effectif des classes d'âges est marqué par une légère sur-représentation des 20-39 ans au dépend des autres groupes d'âges. Le taux de la population résidente célibataire est de 49.9%, soit de 5.3% plus élevé que celui de l'ensemble du CASS et de la Ville de Genève (autour de 44%). Le solde migratoire est légèrement plus élevé que la moyenne des autres sous-secteurs du CASS (66% / 48%).

Les variables d'origine et de permis présentent peu de différences par rapport à l'ensemble du secteur CASS : les permis de séjour annuels sont légèrement sur-représentés (12% / 7.7%).

A l'image des deux sous-secteurs James-Fazy et Mont-Blanc, le parc immobilier du secteur Saint-Gervais est caractérisé par la prédominance de bâtiments abritant une mixité d'affectations (73% / 55%). Il compte aussi une forte proportion de petits logements (prédominance des logements de 1 pièce, 41.4% / 29.5%). Le sous-secteur est très fortement marqué par l'ancienneté de son parc immobilier puisque près de la moitié des logements datent d'avant 1900 (43% / 14.1%) et près d'un quart de la période 1901-1920 (23% / 16.5%). Le taux de logements subventionnés est de 8.3% dont les 4/5 sont en HLM et le 1/5 restant en HCM.

Malgré l'importante proportion des appartements de petite taille, et à la différence du sous-secteur Mont-Blanc, le sous-secteur de Saint-Gervais présente l'indice du loyer annuel moyen par pièce (3'482 francs) proche la moyenne du périmètre CASS (3'231 francs) et de la Ville de Genève (3'615 francs).

L'indice moyen annuel de petite et moyenne criminalité sur la période 1997-2001 est ici supérieur à la moyenne du périmètre CASS, devant James-Fazy et Mont-Blanc.

Finalement, le sous-secteur est caractérisé par un profil d'emplois sur-représentés dans les branches d'activité du commerce (26.9% / 19.4%) et de la finance (31.7% / 15%) au dépend des transports et communication (4.6% / 18.6%), de l'éducation (0.8% / 4.3%) ainsi que de la santé et du social (1.9% / 5.7%).

Par rapport à la moyenne du CASS des Grottes, le sous-secteur **James-Fazy** est caractérisé par une forte densité de personnes actives occupées. Cette dernière est deux fois plus élevée que la densité de la population résidente. On note qu'entre 1991 et 2000 le nombre des résidents a crû de 7.5%, alors que la croissance de la population résidente de l'ensemble du CASS est que 2.2% sur la même période. L'indice de vieillissement de la population du sous-secteur est moins élevé que celui du CASS dans son ensemble ou de la Ville de Genève, et il est marqué par une légère sur-représentation des 20-64 ans. Le taux célibataire est de 50.3%, soit de 6% plus élevé que celui de l'ensemble du CASS et de la Ville de Genève. Même si les soldes migratoires et naturels de ce sous-secteur ne se distinguent pas des soldes moyens pour l'ensemble des sous-secteurs du CASS des Grottes, les mouvements migratoires (entrées et sorties) sont nettement moins importants à ce niveau de comparaison.

Les variables d'origine et de permis présentent quelques différences par rapport à la moyenne du CASS avec un sous-effectif marqué des résidents suisses (47% / 55.2%), plus particulièrement des Confédérés (24.4% / 31.7%) et une sur-représentation de résidents italiens (10.2% / 5.8%) et des résidents d'origine européenne autre que méditerranéenne ou française (Autre-Europe 13.6% / 7.1%) ainsi que des permis de séjour annuels, exemptés et d'établissement (environ de 3% plus élevé que pour la moyenne du CASS).

Le parc immobilier est caractérisé par la prédominance de bâtiments abritant une mixité d'affectations (93% / 55%) ainsi que des logements plutôt grands (prédominance des 3 à 5 pièces, 55.1% / 37%). Le sous-secteur est également marqué par l'ancienneté de son parc

immobilier, en grande partie construit dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, puisque 79.2% des logements datent d'avant 1947, contre 48.3 % pour l'ensemble du CASS. Le taux de logements subventionnés est de 8.1% et compte 12 HBM et 18 HLM.

Ce sous-secteur se distingue par l'indice du loyer annuel moyen par pièce (3'825 francs) plus élevé que la moyenne des secteurs du périmètre CASS.

Finalement, le sous-secteur est caractérisé par un profil d'emplois sur-représentés dans les activités liées à l'immobilier et aux services aux entreprises (29.9% / 15.2%), à l'hôtellerie et à la restauration (17.4% / 12.3%) et plus légèrement à l'éducation (11.1% / 4.3%), au dépend des branches d'activités financières (3.3% / 15%) et commerciales (12% / 19.4%) et de transports et communication (12.8% / 18.6%).

Le sous-secteur **Mont-Blanc** est, à l'image du sous-secteur James-Fazy, caractérisé par une très forte densité de personnes actives occupées. Cette dernière est presque six fois plus élevée que celle de la population résidente. On note qu'entre 1991 et 2000, le nombre de résidents a cependant décliné de -4.5%, alors que la population résidente de l'ensemble du CASS a augmenté de 2.2% sur la même période. L'indice de vieillissement de la population du sous-secteur est similaire à celui du CASS dans son ensemble ou de la Ville de Genève. L'effectif des classes d'âges est marqué par une légère sous-représentation des 0-19 ans et une sur-représentation des 20-59 ans. Le taux de la population résidente divorcée est de 12.4%, soit de 3.4% plus élevé que celui de l'ensemble du CASS et de la Ville de Genève (autour de 9%). Le solde migratoire est moins élevé que la moyenne des sous-secteurs du CASS.

Les variables d'origine et de permis présentent quelques différences aux moyennes du CASS avec un sous-effectif marqué de résidents suisses (45.8% / 55.2%), plus particulièrement de genevois (16.6% / 23.5%) s'accompagnant à nouveau d'un léger sur-effectif de résidents italiens (8.8% / 5.8%) ainsi que de résidents d'origine Autre-Europe (9.6% / 7.1%) et Hors Europe (15.2% / 11.6%) ainsi que des permis de séjour exempté (environ de 5% plus élevé que pour la moyenne du CASS).

Le parc immobilier est caractérisé par la prédominance de bâtiments abritant une mixité d'affectations (85.2% / 55%) ainsi que des petits logements (prédominance des 1 pièce, 41.9% / 29.5%). Le sous-secteur est moins marqué par l'ancienneté de son parc immobilier. On note une prédominance des logements construits entre 1901 et 1920 (30.5% / 16.5%), mais ce parc contient une proportion significative de logements construits à des périodes postérieures, notamment entre 1960-70 (16.4% / 11.1%) et 1986-90 (9.3% / 3.2%). Le taux de logements subventionnés est nul.

Ce sous-secteur se distingue par l'indice du loyer annuel moyen par pièce (4'288 francs) qui est nettement plus élevé que la moyenne des secteurs du périmètre CASS.

Finalement, le sous-secteur est caractérisé par un profil des emplois sur-représentés dans la branche d'activité des transports et communication (52.5% / 18.6%), au dépend des autres branches d'activités, à l'exception du secteur hôtellerie et restauration qui présente un score moyen (12.4% / 12.3%).



## APPROCHE PAR LE RESEAU

### 5. Introduction

Dans ce chapitre, nous nous intéressons aux réseaux d'acteurs sociaux, et non pas à l'intervention de réseau, ni à la description des réseaux primaires et secondaires (familles, voisinage, institutions) qui sont tissés autour du « client » ou de l'ayant droit, dans une dialectique entre l'action individuelle et l'action communautaire.

Les relations quotidiennes et informelles qu'entretiennent les habitants du quartier ne sont pas décrites ici (cf. thématiques). Ces interactions jouent pourtant un rôle essentiel et ne sont pas à sous-estimer pour le travail collectif / de réseau. Elles constituent la trame des relations sociales et sont un baromètre de la convivialité effective dans le quartier.

Nous nous intéressons donc ici spécifiquement aux individus, aux groupes et aux institutions en mesure d'intervenir dans le champ social (ou dans l'espace public) dans le cadre de la *promotion* de la santé et de la qualité de la vie, ainsi que de la *prévention* de leur dégradation : un ensemble d'acteurs institutionnels et associatifs dans les quartiers.

Comme nous l'avons vu, l'Etat contemporain, dans sa nouvelle politique sociale, veut s'appuyer sur des partenaires issus de la société civile. Il met en place des coordinations à multiples niveaux, du travail en réseaux, en étant souvent un acteur parmi d'autres et non plus le protagoniste principal. Ses interventions publiques visent à s'inscrire dans un partenariat entre l'Etat et la société civile, dit autrement, dans un esprit de *gouvernance urbaine*. Cette nouvelle approche vise la valorisation des compétences individuelles et collectives, par l'activation de réseaux associatifs et / ou informels.

Par ailleurs, les pouvoirs publics cherchent également à améliorer l'accès à la citoyenneté sociale de certains individus ou de certains groupes défavorisés, des jeunes générations tenues en marge par les restructurations du marché du travail, des étrangers, etc. L'action communautaire peut également être un levier pour une telle politique.

Dans cette recherche, nous avons notamment eu pour objectif de partir à la rencontre des *acteurs* du quartier, de ceux qui constituent le *réseau* institutionnel et associatif, véritable *ressource* pour l'action sociale et sanitaire. De plus, avec l'aide de l'équipe d'Unité d'action communautaire, nous avons commencé à recenser les réseaux potentiels ou actifs existant dans les sous-secteurs. Enfin, notre recherche permettait aux collaboratrices en action communautaire d'annoncer leur arrivée dans le quartier.

Le réseau d'acteurs est une ressource incontournable. Travailler sur le terrain du communautaire signifie ainsi :

- Connaître les structures politiques et administratives (Ville, Canton, Confédération) ;
- Intégrer les organigrammes et se tenir au courant de leur transformation ;
- Comprendre les missions et les cahiers des charges de chacun ;
- Se faire son propre carnet d'adresses et ses propres notes de terrain.

Nous sommes partis de l'hypothèse selon laquelle les travailleurs communautaires devront insérer leurs actions dans trois types de réseaux qui s'entrecroisent :

- Le réseau socio-sanitaire, principalement autour des **CASS** ;
- Le réseau socio-éducatif et socio-culturel, principalement autour des **Maisons de quartier / Centres de loisirs** ;
- Le réseau associatif (société civile et mouvements sociaux), principalement autour des **Associations de quartier, d'habitants et de parents d'élèves**.

Après avoir contacté et interviewé un premier échantillon de personnes ressources, nous avons opté pour une méthode en grappe : il s'agit de demander aux premières personnes interrogées qui seraient les personnes les plus adéquates, pour se prononcer sur la vie de quartier et pourquoi. Cela revient à obtenir des « arbres » d'individus et à repérer un nombre limité de personnes-ressources situées aux nœuds du réseau et selon leurs domaines de compétence. Concrètement, les « personnes ressources » sont des « experts sociaux », soit des « professionnels » ayant une connaissance à travers leur travail au sein d'une institution (des travailleurs sociaux, des animateurs), soit des « amateurs » ayant une connaissance de l'intérieur, vécue (habitants du quartier, parents d'élève actifs dans des associations, initiateurs d'actions collectives, etc.). En fait, nous avons essayé de cibler par nos entretiens cette « expertise sociale » et non pas de couvrir toutes les catégories de populations existantes.

Il est vrai que, de par notre choix méthodologique (accès à l'information par la médiation de personnes-ressources du quartier), nous n'entrons pas directement en contact avec les populations les plus marginales, qui sont pourtant celles qui, d'une part, auraient le plus *besoin* d'une assistance socio-sanitaire et, d'autre part, auraient le plus de difficulté à s'organiser comme acteur collectif.

Rappelons que nous avons accepté cette limite méthodologique en connaissance de cause. En premier lieu, en nous mettant à la place des conseillers en action communautaire, nous avons jugé prioritaire de commencer par décrire le quartier, en nous appuyant sur les *perceptions et les représentations de ses acteurs principaux*, ceux avec lesquels les travailleurs communautaires seront susceptibles de collaborer ; cette démarche nous permettait également de décrire, *en partant des centres*, les réseaux en vigueur dans le quartier.

En second lieu, le travail *sur* (sociologique) *et avec* (travail social) les populations en voie de précarisation, de marginalisation - voire d'exclusion sociale - est celui qui demande le plus de permanence sur le terrain : il s'agit de pouvoir approcher des personnes, dont la précarité n'est pas patente, et qui parfois la cachent, en espérant des jours meilleurs. Nous avons pensé qu'une recherche de terrain de quelques mois ne nous permettait pas d'entrer réellement en contact avec les populations les plus marginalisées. Ce sont les conseillers en action communautaire eux-mêmes qui auront pour mission de les approcher et de travailler avec elles.

Dans la prochaine section, nous donnons une synthèse des réseaux tels que nous les avons observés. Lors de nos entretiens, nous avons posé une série de questions sur le réseau institutionnel et associatif. Dans la section suivante, nous revenons, de manière

synthétique, sur deux des thématiques abordées : le rapport des personnes ressources à l'administration, et au CASS en particulier, et l'engagement des habitants du quartier.

## **6. Le réseau socio-sanitaire aux Grottes**

L'étude menée sur le secteur CASS des Grottes ainsi que les témoignages recueillis quant à la perception que les habitants, commerçants ou usagers en possèdent, démontrent que se restreindre au périmètre administratif du secteur CASS ne permet pas de comprendre les dynamiques du quartier.

D'une part, certaines parties du réseau se trouvent à l'extérieur du secteur CASS et, d'autre part, nos interlocuteurs mettent en exergue l'existence de quartiers différents, de dynamiques distinctes à l'intérieur du secteur. Il semblerait qu'il existe un certain éloignement entre les différents quartiers.

Dès lors, on ne s'étonnera pas qu'il nous faille, ici, décrire plusieurs réseaux d'acteurs actifs sur le territoire. Nous en distinguerons principalement quatre :

- un réseau constitué autour de la plate-forme Quartier-Contact (principalement tourné vers les sous-secteurs situés au-dessus des voies ferrées Grottes et Cropettes) ;
- un réseau constitué autour et animé par l'association Pré en Bulle (sous-secteurs Grottes, Cropettes, Montbrillant, Baulacre) ;
- un réseau constitué autour de la Maison de quartier Asters-Servette (principalement tourné vers les sous-secteurs situés au-dessus des voies ferrées) ;
- un réseau constitué autour du Collectif citoyen Saint-Gervais.

Ici, plusieurs constats s'imposent. Nous notons d'emblée que certaines parties du territoire ne sont pas couvertes par les réseaux que nous avons mis à jour ou alors, de façon occasionnelle. Il s'agit des sous-secteurs Prairie, James Fazy et Mont-Blanc. Nous soulignons, une nouvelle fois, l'impact décisif que peuvent constituer certains marqueurs urbains, à l'instar des voies ferrées ou des grands axes routiers (rue de la Servette, rue de Lyon, Rue de Chantepoulet), dans le cloisonnement du territoire.

De même, il faut noter que le secteur supplémentaire de l'Encyclopédie, proche du Collège Voltaire et rattaché administrativement au CASS de Saint-Jean/Charmilles, n'est pris en charge par aucun acteur institutionnel ou privé. Pourtant, les témoignages recueillis insistent sur les problématiques socio-sanitaires qui s'y développent et le besoin de proposer des actions concertées.

### **6.1. Quartier - Contact**

La plate-forme Quartier-Contact démarre en 1991. Initiée et animée par l'équipe du Service social, elle vise, en tout premier lieu, à trouver une solution collective aux différentes demandes individuelles relatives à la prise en charge des enfants. Il s'agit ici de donner une cohérence aux diverses sollicitations et, afin de pallier une carence institutionnelle (le manque de place dans les institutions de la petite enfance), créer un réseau de solidarité interne au quartier. Sa base est le secteur CASS dans son ensemble.

Le début des années 1990 n'est pas encore marqué par la crise économique qui surviendra quelques années plus tard. Les collaborateurs du SSVG peuvent donc consacrer une partie

de leur temps à de l'action collective. Le groupe de départ rassemble des institutions diverses, travaillant prioritairement dans le socio-sanitaire, à l'instar de l'Hospice général, de l'AMAF et du SASCOM qui fusionneront par la suite, donnant naissance à la FSASD.

Très vite le réseau de solidarité lié à la petite enfance se transforme en une plate-forme qui vise à échanger et communiquer toute information relative au quartier. Le secteur des Grottes et des Cropettes constitue le périmètre d'action privilégié. L'initiative rencontre un franc succès et rapidement le réseau de solidarité, malgré un lent démarrage, s'autonomise. Ce dernier est composé d'habitants du quartier qui optent pour la forme associative et l'échange de services. Actif durant plusieurs années, ce réseau n'existe plus de nos jours. L'ouverture de nouvelles institutions de la petite enfance explique en partie la fin de cette expérience.

Cependant, Quartier-Contact poursuit son développement. Les groupes actifs en son sein optent pour une régularité dans leurs rencontres, à savoir, quatre rendez-vous annuels. Des personnes-ressources pouvant exposer des problématiques touchant le quartier sont invitées régulièrement. La plate-forme est élargie à d'autres groupements principalement actifs dans les périmètres des sous-secteurs Grottes et Cropettes. Les objectifs visés restent ceux posés au départ, soit, par le biais d'une communication entre acteurs collectifs privés et publics :

- faire connaître le plus largement possible ce qui existe dans le quartier ainsi que ce qui est offert par les professionnels du CASS ;
- continuer à favoriser et renforcer les mouvements de solidarité internes au quartier.

Si, de l'avis de personnes actives au sein de Quartier-Contact, le premier objectif est largement rempli, le second pose problème est ne sera jamais réalisé. L'énergie et la volonté nécessaire pour favoriser l'émergence de projets communs ou le renforcement de projets d'habitants semblent faire défaut. A ceci plusieurs explications, nous mentionnons, ici, la crise économique du milieu des années 1990 et la cohorte de demandes d'aides individuelles qui favoriseront un travail social de type individuel. Dans ces circonstances, il semble rester peu de temps pour suivre ou animer des projets de type communautaire, centrés sur la prévention .

« Il y a eu beaucoup d'échanges d'information. On a invité régulièrement des spécialistes pour nous parler de thèmes liés à nos activités professionnelles. On a reçu des habitants du quartier... Par exemple, lors de la création de l'association d'habitants des Grottes, des Cropettes, de Montbrillant, des personnes sont venues nous en parler. On a suivi toute leur démarche, mais on ne peut pas dire que ce soit nous qui ayons été l'impulsion pour que l'association s'organise. On ne les a pas du tout aidé, je ne crois pas que l'on aurait eu le temps. Les cas individuels avaient commencé à augmenter... donc on a gardé la plate-forme en retrait.

Je prends un autre exemple. A un moment donné, quand on a commencé à dire : « il y a un Cycle à Montbrillant qui va s'ouvrir »... Les gens ont commencé à nous en parler bien avant que le lieu ne soit construit. On a commencé à sentir qu'il y avait des habitants qui s'inquiétaient. Le Cycle est tout proche de la gare, des dealers, des problèmes de toxicomanie ... Certains habitants se plaignaient. Il y a eu des articles dans la presse, GHI, etc. Au groupe Quartier-Contact on en a parlé, mais aucune réponse n'a été apportée.

Ce que je trouvais un peu frustrant, c'est que les personnes nous parlaient des problèmes qu'elles rencontraient. On faisait redescendre l'information, mais nous n'avions pas du tout de moyens, ni en temps, ni totalement les compétences, pour en faire quelque chose. »

La citation proposée ci-dessus illustre fort à propos un des enjeux majeurs de la plate-forme. La communication entre partenaires constitue un objectif considérable, mais qui ne prend sens que s'il parvient à déboucher sur des actions mobilisatrices et collectives. Or, Quartier-Contact pourrait être ce lieu rassembleur qui permet de soutenir et donner naissance à des projets dont l'enjeu est d'améliorer la qualité de vie dans le quartier.

Le SSVG, animateur de cette plate-forme, paraît avoir là un rôle majeur à jouer. La récente création des Unités d'action communautaire semble l'y pousser. Un travail de réflexion allant dans ce sens a d'ailleurs récemment débuté, puisque les partenaires ont entrepris des discussions relatives aux perspectives de développement de Quartier-Contact.

Toutefois, au cours des entretiens menés, semble poindre la crainte des collaborateurs de l'UAC de voir leurs partenaires (Hospice général et FSASD) se désengager de toute réflexion et action collectives. L'abondance des dossiers de prise en charge individuelle, le manque de temps à disposition pour exercer un type d'activité autre que l'action sociale individuelle paraît, une nouvelle fois, constituer un des facteurs explicatifs. L'inquiétude exprimée par les collaborateurs en action communautaire ne paraît pas sans fondement, comme l'illustre cette personne ressource travaillant à la FSASD. Des propos similaires, quant à la surcharge de travail, sont tenus par de collaborateurs de l'Hospice général :

« L'information passe, mais c'est difficile de demander à des gens qui travaillent ici, de se mobiliser en plus bénévolement pour des choses dans un quartier qui n'est pas le leur. La plupart des collègues qui travaillent ici n'habitent pas dans le quartier. Oui, on se mobilise une fois tous les deux ans pour la fête des Grottes, parce que c'est sympa et dynamique. Pour le reste, c'est beaucoup plus difficile de mobiliser les gens. (...) Bon, nous, on suscite, mais d'abord il faut du temps, il faut des gens qui ont envie, il faut de la compétence, il faut vraiment mettre en place des choses, on n'a pas le temps de le faire. Parce qu'on a d'abord les soins, c'est le plus important. Et puis nous maintenant, on a de plus en plus une pression pour être rentables. »

Actuellement, la plate-forme compte les partenaires suivants :

Service social de la Ville de Genève

Hospice général

FSASD

Pré-en-Bulle

Armée du Salut

Université Ouvrière de Genève

Carrefour-Rue

Paroisse protestante de Montbrillant

Paroisse catholique St-Nicolas

Crèche le P'tit Monde

Crèche de la Grotte Bleue

Maison des enfants

Atelier Vie

Résidence Fort-Barreau

Association des Parents d'Elèves des écoles des Grottes-Vidollet-Cropettes et Baulacre

Association des Parents d'Elèves du cycle de Montbrillant

Agents de Sécurité Municipaux (poste des Grottes)

Le conseiller social du CO Montbrillant

Espace-Quartier « La Palette »

Association Gymnastique Seniors Genève

Association des amis des Grottes

Quai 9

Association pour la défense des personnes âgées en EMS et de leurs familles

## **6.2. Grottes - Cropettes - Montbrillant**

Née de l'initiative privée de quelques habitants des Grottes et de Montbrillant, l'Association pour l'animation des quartiers Grottes, Cropettes, Montbrillant démarre en 1996. Connue, dès 1998, sous le nom de Pré en Bulle, elle développe un projet socio-culturel atypique et original, soutenu, dès le départ, par la Maison de quartier Asters-Servette.

Ne disposant pas d'un local pour développer ses prestations d'animation, l'équipe de Pré en Bulle opte pour une action mobile en extérieur. L'idée est audacieuse. Elle consiste à développer, grâce à des triporteurs, une série d'animations itinérantes permettant d'aller à la rencontre des différentes populations : enfants, adolescents et adultes. On compte plusieurs modules :

- L'Atelier vélo mobile (réparation de vélos)
- Le Cinéma de quartier mobile
- L'Atelier de Tricirque (cirque itinérant)
- La Guinguette mobile (thé à la menthe et sirop)
- L'Info-Bulle (kiosque d'information sur les quartiers)
- La Sono mobile (hip-hop)

Par le type d'actions développées et une occupation régulière du domaine public, Pré en Bulle obtient très rapidement à la fois la reconnaissance des habitants et des pouvoirs publics. Ses animations rencontrent un franc succès.

Désireuse de permettre aux diverses populations de se rencontrer et de « s'approprier » leur espace de vie, l'association développe une philosophie de travail propre à l'action collective de type communautaire. Par ses activités, elle entend interpeller les populations usagères et habitantes des différents secteurs et susciter l'émergence de projets qui soient portés à la fois par une équipe d'animateurs professionnels et par les habitants ou associations des quartiers. Lorsque cela est possible des partenariats sont tissés. Il s'agit, ici, de créer des liens entre différentes parties du quartier et pour ce faire de s'appuyer sur l'existence des réseaux individuels ou associatifs. Les divers événements organisés constituent autant de prétextes à « faire ensemble ». On pense notamment aux moments festifs rythmant, de manière ludique, la vie des quartiers : Jours de fête, Villages du Monde et le Bonhomme hiver.

Attentifs à l'évolution des quartiers et des problématiques vécues par leurs usagers et habitants, dès 2001, Pré en Bulle se penche avec d'autres partenaires sur l'ouverture à venir du Cycle d'orientation de Montbrillant. L'arrivée massive de populations adolescentes (300 élèves dès la rentrée 2003 et 700 à terme) suscite un certain nombre de réactions. Si certaines familles se réjouissent de voir un établissement scolaire à proximité, une partie des résidents des immeubles Graphis (secteur de Beaulieu) ne partagent de loin pas le même enthousiasme.

Afin de répondre de manière adéquate aux modifications que le cycle ne manquera de produire sur le quartier, l'action itinérante de Pré en Bulle est actuellement sujet à débat. Le Comité ainsi que les animateurs soulignent l'importance de pouvoir disposer d'un lieu permettant de proposer d'autres types de projets et de développements structurels. La démarche « hors-murs » ne serait pas abandonnée mais complétée par une Maison des quartiers. La Ville de Genève a, à cet effet, proposé la Villa Baulacre. Cette proposition contestée par une partie des habitants du secteur Beaulieu par le biais d'une pétition est actuellement à l'étude<sup>11</sup>.

### **6.3. Servette**

Comme cela a été mentionné dans ce rapport, le découpage administratif des Maisons de quartier ne correspond pas à celui des secteurs CASS. Ainsi, la Maison de quartier Asters-Servette, géographiquement située sur le sous-secteur GIREC du Grand-Pré, étend ses actions sur le périmètre administratif du secteur CASS de la Servette / Petit-Saconnex et, en partie, sur celui du CASS Grottes (à savoir les sous-secteurs GIREC en dessus des voies ferrées). Dès lors, s'agissant de cette étude, nous ne livrons, ici qu'une partie des éléments recueillis aux travers des entretiens et lectures. Des analyses plus complètes se retrouveront dans le rapport relatif au secteur CASS de la Servette / Petit-Saconnex.

---

<sup>11</sup> Pour des raisons techniques, les entretiens réalisés avec les membres de Pré en Bulle n'ont pas pu être retranscrits. Nous nous sommes appuyés sur nos notes, ainsi que sur divers rapports d'activités (1998, 1999, 2000, 2001, 2002) et certains documents remis dans le cadre de nos entretiens.



Le périmètre d'action des Asters est vaste et, aux dires des personnes rencontrées, « éclaté ». Travailler sur le quartier afin d'y améliorer la qualité de vie, favoriser l'émergence d'un réseau, la communication entre partenaires, la réalisation de projets communs, n'est pas une mince affaire. L'étendue territoriale peut s'avérer constituer un obstacle de taille.

Pourtant, la « petite » Maison des Asters, par son dynamisme et l'étendue des prestations qu'elle offre, constitue depuis plus de 33 ans un lieu ressource, centralisateur dans le quartier. Outre les activités liées à l'accueil des enfants et des adolescents, elle développe des moments de rencontre privilégiés pour les aînés du quartier par le biais des Thé-contact.

« Thé-contact : c'est un groupe de personnes âgées qui viennent là se poser autour d'une table, qui viennent se parler sur des sujets divers et variés. Autour de cette table, ce que je constate quand j'y passe discrètement, c'est qu'il y en a qui dorment, il y en a qui sont bien réveillés, ce sont souvent les mêmes qui parlent, etc. Il y en a qui viennent deux heures avant pour préparer le thé et les biscuits... Moi ce que je relève, même si tous ont des comportements et un investissement différents, j'y vois quand même le fait que tous ont un intérêt suffisamment fort pour s'y déplacer, pour y venir. Ça les réunit tous, et ce n'est pas rien. »

Depuis 2002, elle compte parmi son personnel un collaborateur chargé de travailler, notamment, sur les dynamiques de quartier, la qualité de vie et les réseaux d'acteurs. Cette volonté de travailler sur ces thématiques est une préoccupation ancienne qui a récemment pu voir le jour à la faveur d'un remaniement des temps de travail de l'équipe d'animateurs socio-culturels.

Quatre axes de travail se dégagent :

1. Animations-événements, soit, le travail qui est fait autour d'événements tout public ou de moments festifs.
2. Animation de la partie piétonne de la rue Schaub (nommée aussi halte-jeux).
3. Lien avec le réseau associatif.
4. Collaboration avec les travailleurs sociaux hors murs de la Ville de Genève. Il s'agit ici de mettre au point une stratégie de communication entre les deux institutions et le cas échéant de collaborer sur des projets concrets. Cet axe est appelé à rejoindre un des trois autres domaines d'action susmentionnés, une fois le modus vivendi trouvé.

S'agissant du réseau associatif, nous soulignons que celui-ci regroupe toutes les associations sises dans le quartier que ces dernières aient une réflexion sur des enjeux de quartier ou sur des problématiques thématiques dépassant le quartier.

« Elles sont plus ou moins actives avec nous. Il y a aussi toutes les associations avec lesquelles il ne se passe rien, au sens concret, mais le fil est toujours alimenté. On peut l'activer ou pas. Si par exemple tout à l'heure je décide de téléphoner aux Lauriers, pour différentes raisons, et bien j'active un réseau qui est vivant. Parce que l'on a travaillé 2-3 fois ensemble, parce que l'on se voit de temps en temps... Donc ça part au quart de tour, même si ça peut ronronner pendant longtemps. Donc une de mes tâches, c'est d'alimenter ce réseau là. Qu'il reste toujours vivant et aussi de faire en sorte qu'il grandisse un peu, mais pour le faire grandir, il faut lui donner du sens. C'est une discussion que l'on aura encore avec le CASS et d'autres associations. Comment faire en sorte que le quartier se prenne en charge tout en ayant aussi l'opportunité de décider de ce qui

peut être bon pour le quartier ? Cela signifie de se voir, de ne pas avoir une attitude réactive, de ne pas uniquement se rencontrer lorsqu'il y a un problème, mais plutôt une démarche préventive. De se voir et de décider qu'est-ce que l'on souhaite pour ce quartier. »

Les liens unissant les partenaires sont souvent informels. Ils ne prennent pas support sur une structure établie, comme on peut la connaître dans d'autres quartiers de la Ville, à l'instar du Forum St-Jean / Charmilles. Ici, les informations sont obtenues et rassemblées par le biais de contacts interpersonnels et grâce aux permanences d'écoute ouvertes au quartier (tous les jours de la semaine, du mardi au vendredi, de 15h00 à 19h00). L'importance de l'implication personnelle est également à relever.

« Comment rassemble-t-on un certain nombre d'informations ? C'est la bonne vieille méthode : nous avons une antenne magnifique, elle s'appelle Maria. Elle habite le quartier depuis 20-30 ans, elle est à la MQ depuis 25 ans, quelque chose comme ça, voire plus. Si vous vous promenez avec Maria, vous allez prendre beaucoup de temps, parce qu'entre deux, elle va prendre du temps. Tout un tas de gens viennent lui parler de tout un tas de choses, et elle est tout le temps au courant de tout. En plus elle s'occupe de la permanence de la MQ. (...) La permanence d'écoute c'est un accueil tout public. La plupart des gens qui viennent, ont quelque chose à demander. Ça va de la location de salle, à la demande d'activités pour les enfants... il y a très peu de gens qui viennent avec un souci de quartier ou alors politique. Ça part souvent d'un besoin personnel qui est souvent de type familial. Les rares personnes qui viennent pour autre chose... Ce sont des gens qui ont déjà une petite conscience de quartier.

*Par rapport à cette permanence, vous pensez que c'est quelque chose qui est beaucoup utilisé, ou pas tellement ?*

Si, complètement. Il y a des fois où l'on doit faire la permanence à deux, le téléphone crépite, il y a des gens qui sont là en train d'attendre... Après, ça dépend aussi de la période, si c'est vendredi à 18h00, il n'y aura personne. »

Nous soulignons, toutefois, que des tentatives de formaliser le réseau ont été entreprises. Une première fois avec le « Cartel d'animation : groupements et services participant à la vie du quartier de la Servette » en 1989, puis en 2000.

« En 89, il y a tout un tas de gens qui se sont rencontrés : le service de la protection de la jeunesse, l'Hospice général, la Paroisse, le restaurant scolaire... Avec cette idée de se réunir pour discuter d'un certain nombre de choses qui nous réunissent dans la vie de quartier. Il y avait du monde dans cette réunion. Les gens ont commencé à se réunir régulièrement. Mais, c'est très difficile de ne pas travailler en réaction, de proposer des choses. Alors très souvent, on commence par faire un recueil de ce qui existe dans le quartier. C'est très commun comme manière de faire. Et puis après on voit si on part sur autre chose, chacun a ses préoccupations, ses envies... enfin, soit la dynamique de départ s'estompe un peu et puis ça se fatigue, soit il y a un élément moteur là-dedans, quelqu'un qui dynamise, qui stimule, qui est pertinent... C'est un équilibre, une harmonie qui est très difficile à trouver. Et donc tout ça c'est terminé.

*Il a tenu combien de temps le cartel ?*

Je ne sais plus. Le but de ce cartel d'animation était de favoriser un esprit de convivialité et d'entraide parmi les habitants de notre quartier, d'entreprendre une action commune mettant à profit une collaboration entre institutions sociales et associations, pour créer un climat favorable entre habitants du quartier. Au-delà des mots, le sens est toujours le même.

Et puis au début des années 2000, quand je suis arrivé à la MQ, une assistante sociale qui travaillait au CASS de la Servette, a eu envie à nouveau de réactiver ce groupe... Elle avait une volonté de réunir un certain nombre d'associations, de groupes... de ne pas repartir de zéro, mais presque... partir avec d'autres gens, d'autres associations. Lorsqu'elle a quitté le CASS, les choses sont tombées à l'eau. »

L'envie de formaliser le réseau, de créer une plate-forme d'échanges est toujours présente, mais le sens à y donner, rester à trouver. De plus certaines questions méritent débat, notamment en lien avec la réorganisation du SSVG et l'apparition des Unités d'Action communautaire.

« Se pose la question de savoir si nous sommes d'accord de jouer ce rôle moteur là-dedans ou pas. Entre-temps, il y a eu ces histoires des UAC qui ont commencé à émerger de manière de plus en plus précise. Et je me suis dit, il y a quelque chose là. Nous, on a cette volonté, il y a les UAC, le CASS... que faut-il faire de ça ?

Donc j'ai mis un petit peu ça en stand-by, aussi parce que je n'ai pas eu le temps de m'en occuper. Mais dès lors qu'il y a quelque chose d'autre qui se met en route, moi ça me stimule. Par contre, j'ai besoin de savoir quelles sont les attentes des uns et des autres, quels sont les plans, les perspectives, et de mettre ça en commun et de voir qu'est-ce que l'on peut en faire. »

Aux dires des personnes rencontrées, les animateurs socio-culturels des Asters se réjouissent de l'arrivée dans leur quartier de l'Unité d'Action communautaire. Comme beaucoup d'autres personnes que nous avons rencontrées durant notre étude, un effort explicatif de l'action des CAC, des domaines de compétences des uns et des autres, des complémentarités entre institutions est demandé.

« Je comprends qu'il y a beaucoup de choses qui sont incertaines, que c'est un truc qui doit se mettre en route. Par contre ce que j'ai de la peine à comprendre, c'est en termes de vision, en termes de scénario... Personne n'a pu me dire, « voilà comment on souhaite travailler, voilà ce que l'on souhaite faire, voilà un ou deux exemples concrets de ce qui pourrait être possible... » Donc je suis resté sur ma faim, je n'ai pas saisi. Avant, je pensais « bon, il y a des choses que je ne sais pas, mais tout n'est pas fait, ils sont en recherche, c'est stimulant, etc. » Mais là je suis resté un peu à me demander ce que l'on va faire.

Surtout, je fais référence à la petite plaquette des UAC, si l'on ne sait pas à quoi ça se réfère, on peut très bien y lire une Maison de Quartier. Alors je n'ai pas de conflit de territoire, mais par contre j'ai des besoins de clarté. J'ai un besoin de projets. S'il y a deux lieux qui offrent des trucs, tant mieux, vraiment. C'est une chance. Par contre, il faut la saisir, et il faut la traiter comme une chose qui va amener un plus, plutôt que quelque chose qui va amener de la confusion. (...)

« Unité d'action communautaire ». Ce sont des mots qui me plaisent. Ils sont porteurs de valeurs. On va se réunir, on va faire ensemble. Les gens qui ont mis ça en place, ils imaginaient des choses : des manières de faire, des manières de collaborer... Alors c'est peut-être sur ces attentes là que j'avais envie d'en savoir un peu plus, de pouvoir y mettre des images, des mots, et après de me dire : « Eux sont dans ce plan-là, nous, à la MQ Asters, on est dans ce plan-là. Qu'est-ce que l'on va pouvoir construire ensemble ? On va pouvoir écrire une part de l'histoire ensemble ». C'est ça, et moi je suis toujours en attente. »

Pour les représentants de la Maison de quartier, les collaborations possibles sont multiples, elles portent notamment sur la création et maintien d'un réseau associatif. Il s'agirait là d'une première puisque aux dires des personnes rencontrées, il n'existe pour l'instant aucune

collaboration institutionnalisée entre la MQ et le CASS que ce soit celui de la Servette ou celui des Grottes.

#### **6.4. Saint-Gervais**

L'association des habitants associés de Saint-Gervais (HASG) date du début des années 1980. La mobilisation collective est importante puisque l'association comptera jusqu'à 250 membres. Plusieurs enjeux occupent l'essentiel des forces. Ils visent à sauvegarder le quartier et en améliorer la qualité de vie :

- Rénovation des immeubles.
- Mixité socio-économique des populations résidentes.
- Maintient des commerces de proximité.
- Résolution des problèmes liés à la circulation automobile.
- Aménagement du quartier favorisant des espaces piétons de rencontre.

Ces luttes de quartier se déroulent dans un esprit souvent festif et dynamique, à l'instar de celles menées dans le quartier des Grottes, espace également voué à la démolition.

« Il y avait de grandes manifestations, on organisait des fêtes où il y avait énormément de monde, tous les gens du quartier venaient, c'était hyper-populaire... Je crois qu'on louait 150 tables à la Voirie. Il y avait foule. On s'est mobilisé pour qu'ils maintiennent au maximum les typologies des immeubles. On s'est systématiquement opposé à ce que ça aboutisse à des HCM ou surtout à des PPE, donc on a recouru jusqu'à ce que le dernier immeuble soit en HLM. »

Le bilan de ces vingt années de mobilisation est aux dires de membres de HASG « plutôt positif ». Le quartier n'a pas été démoli et malgré un certain « embourgeoisement », les rénovations successives ont permis de garder une relative mixité parmi les populations résidentes. Les revendications liées à un aménagement convivial et notamment piétonnier du quartier n'ont toutefois pas abouti. Saint-Gervais ne connaît toujours pas d'espace de rencontre. Certains interlocuteurs mettent en exergue cette lacune. La place Grenus et la place Simon-Goulard attendent encore que des projets de réaménagement se réalisent et que les voitures y soient interdites de passage ou de stationnement. La récente fermeture provisoire de la rue Lissignol est à souligner. Il s'agit, ici, d'une des premières piétonisation du quartier. Pour certains, un pas dans la bonne direction.

Dans le même sens, certaines des personnes interrogées se plaignent du manque d'infrastructures socio-éducatives dans le secteur. L'offre à destination des enfants et adolescents paraît géographiquement éloignée du cœur du quartier. Il faut traverser les voies ferrées en direction des Grottes / Cropettes ou alors se rendre aux Pâquis. Même le CASS des Grottes semble lointain ...

« Dans le quartier, il n'y a pas de Maison de quartier (...). Les gens (les enfants) vont où ils peuvent, où ils trouvent de la place, ils choisissent le lieu selon l'activité qui est proposée, si des copains vont dans telle MQ leurs copains voudront aussi y aller. Pour les enfants et les ados, il n'y a rien. Pour la crèche, il faut aller à la crèche du Seujet, ou aux jardins d'enfants aux Grottes. Mais de nouveau, c'est la croix et la bannière. « Nous n'acceptons que des enfants des Grottes. » Bon, moi je connais tout le monde, donc ils ont accepté mes enfants, mais de nouveau, c'était vraiment du copinage. »

La proposition d'un lieu pour le quartier où les habitants pourraient se rencontrer, se réunir, échanger de menus services est émise. Cet espace pourrait également être ouvert aux associations du quartier.

« Moi je trouve que ce qui serait sympa, c'est que la Ville ou l'Etat prenne une arcade, qui soit multifonction. Ce serait l'arcade du quartier. Avec une assistante sociale qui pourrait faire par exemple une petite bibliothèque. Moi par exemple j'ai toujours acheté tout ce qui sortait comme bouquin sur Saint-Gervais. Donc on pourrait aussi avoir une bibliothèque, un lieu de rencontre où l'on puisse boire un café...

*Un véritable lieu d'information, un lieu pour le quartier, mais qui ne soit pas un bistrot ?*

Qui ne soit pas un bistrot, mais où l'on puisse toujours avoir la possibilité de boire un thé ou un café... Et puis il y aurait une personne à tout faire, qui oriente les gens sur les différents problèmes qu'ils rencontrent. Par exemple un lieu où l'on puisse mettre aussi des petites annonces pour les gardes d'enfants, pour faire du baby-sitting, ou les petits jobs pour l'ados.

Un lieu avec une photocopieuse, où les gens qui veulent peuvent faire un petit fanzine distribué tout ménage, on pourrait utiliser cette photocopieuse. Il faudrait une arcade... Il y a des arcades tellement minuscules à la Ville, ça serait difficile de faire un commerce là dedans... en plus, ils ne peuvent pas les louer très cher... Je pense, un lieu ouvert l'après-midi, on pourrait très bien avoir une assistante sociale qui reçoit les gens, qui fait les petites annonces, qui connaît les gens... »

Outre les revendications portées par l'HASG, Saint-Gervais voit, au fil des années, émerger de nombreux collectifs regroupant des habitants vivant au sein d'immeubles à rénover. On retrouve ici une continuité dans l'action de sauvegarde du patrimoine bâti. Les revendications sont toutefois enrichies par une réflexion sur les nouveaux modes de logements, à l'instar du logement associatif et collectif. Parmi ces groupes, on peut notamment citer :

- Le collectif des habitants du 27 rue Rousseau (squat aujourd'hui évacué, immeuble propriété Manor).
- Le collectif des habitants 14 rue Rousseau (20 personnes locataires d'un immeuble propriété Ville de Genève).
- Le collectif des habitants 10 rue Lissignol (squat au bénéfice d'un contrat de confiance, immeuble propriété Ville de Genève).
- Le collectif des habitants 1-3 Lissignol (squat au bénéfice d'un contrat de confiance, immeuble propriété Ville de Genève).
- Le collectif des Baigneuses, habitants 3-5 rue des Etuves (squat aujourd'hui évacué, immeuble propriété Ville de Genève).
- Le collectif des Bains Publics, habitants 11 rue des Etuves (squat aujourd'hui évacué, immeuble propriété Ville de Genève).

En septembre 2000, afin de regrouper les revendications liées au quartier et de les relayer auprès des pouvoirs publics, se constitue le Collectif St Gervais<sup>12</sup>. Ce groupement citoyen

---

<sup>12</sup> Pour plus d'informations, nous conseillons de consulter le site du Collectif Saint-Gervais : <http://www.centreimage.ch/blue/seb/gervaise>

accueille aussi bien des habitants du quartier que des associations. L'HASG en fait partie. Les thèmes de préoccupation restent ceux que le quartier connaît depuis des décennies, à savoir : qualité de vie et convivialité ; attention portée aux rénovations d'immeubles ; maintien de logements bon marché qui garantissent la mixité socio-économique des résidents ; promotion de diverses formes nouvelles de "logement associatif", pérennisation de petits commerces de proximité.

## **7. Rapport à l'administration et engagement des habitants**

### **7.1. Rapport à l'administration**

Très peu de commentaires concernant les rapports avec l'administration nous ont été faits. Les membres des associations de parents d'élèves (APE) soulignent, toutefois, certaines difficultés. Ces dernières sont de plusieurs ordres. Pour certains groupes il n'est pas aisé de repérer l'interlocuteur adéquat, celui qui est habilité à enregistrer la requête et la traiter. Faut-il se tourner vers les instituteurs, le concierge, le service des écoles, le magistrat, les services cantonaux ? La multitude d'intervenants démultiplie le nombre d'interlocuteurs potentiels et peut parfois conduire à une certaine confusion. Parallèlement, si certains membres actifs au sein d'APE soulignent la promptitude des pouvoirs publics (communaux, notamment) à répondre à leur courrier voire même à organiser des rencontres, ils mettent en exergue que pour des motifs variés, on accueille très souvent défavorablement leurs demandes.

### **7.2. Engagement des habitants du quartier**

Au gré des entretiens, nos différents interlocuteurs ont mentionné ou décrit les associations qui agissent sur les périmètres locaux, sujets de notre étude. Si nous reprenons le découpage par quartiers, que nous avons proposé dans la partie du document relative à l'approche territoriale, force est de constater que certains espaces suscitent plus de velléités d'action que d'autres.

#### **A. QUARTIER « LES CROPETTES / BEAULIEU »**

La parcelle de l'ilot 13 regroupe une multitude de coopératives et en ce sens, on y retrouve de très nombreux groupements d'habitants, soucieux de la qualité de vie dans leur immeuble et plus largement dans les cours situées entre les édifices.

On note également la présence d'une association de parents d'élèves pour les écoles (APE) Croupettes, Grottes, Vidollet, Beaulieu, dont le comité s'est renouvelé, il y a trois ans. Désormais, il compte une dizaine de personnes actives. Les mobilisations actuelles concernent principalement les problèmes liés au trafic de stupéfiants, à la propreté des préaux et des parcs environnants (en lien avec l'abandon de seringues usagées), à la sécurité des enfants sur le chemin de l'école et à la construction du nouveau Cycle de Montbrillant. Parallèlement, certains sujets relatifs à la rénovation de l'enseignement sont abordés.

Il n'existe pas de liens spécifiques entre cette APE et celle de Geisendorf. Alors que des collaborations ont lieu avec Pré en Bulle et que l'association de parents participe à Quartier Contact.

En prévision de l'ouverture du Cycle d'orientation de Montbrillant et des élèves qu'il accueillera (300 pour la rentrée 2003 et 700 à terme), une association de parents d'élèves (APECO) s'est constituée en janvier 2003. Pré en Bulle constituera un de ses partenaires de travail privilégié.

Finalement, nous mentionnons une activité proposée par la paroisse protestante : les repas mensuels organisés, depuis une année, le dimanche. Ces moments conviviaux peuvent aussi regrouper des personnes extérieures au quartier. Ils sont surtout fréquentés par des femmes âgées souvent veuves, qui ont besoin de se retrouver pour un repas. Organisés par un Diacre, les repas ont un prix modique de 12 francs. Ils réunissent en moyenne 20 à 25 personnes.

### **B. QUARTIER « LES GROTTES »**

Ce quartier ne connaît plus la présence d'associations d'habitants. L'association des habitants des Grottes et celle des Schtroumpfs semblent avoir périclité doucement. C'est l'association de commerçants (des nombreux commerçants résideraient dans le quartier depuis fort longtemps) et la Maison Verte réuniraient désormais des résidents du quartier.

### **C. QUARTIER « LA PRAIRIE / LA SERVETTE / GEISENDORF »**

Ce quartier ne connaît pas d'association d'habitant. De même aucune association de commerçants ne nous a été citée. On y retrouve cependant une ludothèque (à la rue Chouet) ainsi qu'une bibliothèque (rue Veyrassat) pour adultes et pour enfants qui, à en croire les propos recueillis, connaîtraient de très importantes fréquentations. S'agissant de la ludothèque, on peut mentionner la demande récurrente que les bénévoles, qui s'y dédient, voient leurs efforts appuyés par la commune.

Un club d'aînés et de nombreux clubs d'échecs sont également mentionnés. Ils se situent sur le sous-secteur du Grand-Pré, sis dans le périmètre administratif du CASS de la Servette/ Petit-Saconnex.

Une association de parents d'élèves, l'APE Geisendorf, est également active dans ce quartier depuis trois ans. Recréé à la faveur d'un événement tragique (agression d'une petite fille dans les toilettes de l'école enfantine), elle se compose de 12 membres actifs et de 60 cotisants. Ses sujets de préoccupations sont liés à la sécurité des enfants sur le chemin de l'école, à la sécurité des écoliers au sein des établissements scolaires, à la propreté sur les préaux et à l'entretien du parc de Geisendorf. Cet espace vert, entourant les trois écoles, constitue une aire de jeu privilégiée pour les enfants. La présence de seringues usagées et de dealers inquiète les parents. Les partenaires privilégiés de l'APE sont la Délégation à la jeunesse (gestion du parc et des éventuels conflits), le service des écoles et le département cantonal de l'instruction primaire. Depuis deux ans, au printemps, l'APE organise dans le parc une fête ouverte au quartier. Lors de la première édition le thème choisi était la propreté, et pour la deuxième, la sécurité routière.

A noter, finalement, l'importance du rôle dynamique et centralisateur de la Maison de quartier Asters-Servette, précédemment décrite.

### **D. QUARTIER « SAINT-GERVAIS / JAMES-FAZY / MONT-BLANC »**

Outre le réseau d'habitants lié au Collectif de Saint-Gervais, que nous avons décrit précédemment, il faut signaler pour ce quartier la présence de nombreuses associations de commerçants.



A Saint-Gervais, on en recense deux. Celle des commerçants de la rue des Etuves, très proche du Collectif susmentionné et celle des commerçants de Saint-Gervais qui regroupe notamment les commerces de la rue de Coutance et des environs.

Le Mont-Blanc en compte également deux. Celle liée aux commerçants du Métroshopping (32 commerces et services) et l'Association des commerces Centre-Rive droite (pour la rue du Mont-Blanc et les commerces de la place Cornavin). Ces deux groupements se mobilisent contre les nuisances provoquées par le trafic de stupéfiants et animent la rue durant les fêtes de Noël avec des décorations.

### **7.3. Réflexions autour du CASS**

Le type exact de prestations sociales et sanitaires fournies par les professionnels travaillant au sein du CASS reste flou aux yeux de nos interlocuteurs, pourtant bien implantés dans le quartier, même si ceux-ci ont connaissance du CASS et parviennent à le situer géographiquement. Nombreuses sont les personnes qui, au gré des entretiens, mettent en exergue la difficulté de rentrer dans ce lieu dépeint comme « manquant de visibilité, anonyme et peu convivial ». Pour les usagers potentiels, s'y rendre afin de demander l'aide sociale serait souvent mal vécu. La « honte de venir au CASS » s'expliquerait notamment par la très grande difficulté, pour de nombreux clients, d'accepter leur situation de précarité socio-économique.

A la stigmatisation du lieu se rajouterait la difficulté de trouver le répondant professionnel adéquat. Il y aurait souvent « trop de portes à passer » pour pouvoir obtenir de l'aide. Par ces propos, la lourdeur hiérarchique interne ainsi que les difficultés à travailler de manière interdisciplinaire sont visées.

« Je ne sais pas, nous n'avons pas la même vision, nous n'avons pas le même métier, pas la même culture. Je pense que l'on a aussi une notion de l'urgence qui est différente. (...) Dans les soins infirmiers, on a une culture de l'urgence, c'est à dire que l'on doit répondre, tout de suite. Les papiers ça attend. (...)

*Tandis que chez les assistants sociaux ?*

On doit faire des papiers, des lettres, on attend la réponse, après on convoque peut-être la personne ou alors on va chez elle. Lorsqu'on travaille à 50%, ou à 60%, on est dépositaire d'un dossier, mais on a congé et on revient que jeudi prochain... La personne attendra. (...). Je crois que c'est ça aussi un des trucs qui coince parfois. C'est que, nous, on a un autre rythme, une autre vision du travail. On n'est pas des gens de dossiers, on est vraiment des gens de terrain. On manie l'humain, on ne manie pas le dossier. Le dossier, si on n'a pas le temps, c'est la dernière chose que l'on va faire. C'est peut-être ça qui fait que c'est difficile. Et quand on téléphone à une assistante sociale, elle répond : « oui, mais je pourrais y aller dans 15 jours ». Nous, on a peut-être mis trois semaines, pour que le client soit d'accord de voir une assistante sociale. C'est peut-être ce genre de truc qui pose problème. On ne doit pas parler des mêmes choses... C'est peut-être nous qui avons tort, ce n'est peut-être pas aussi urgent que ça. On a une définition différente du temps qui passe. »

A ce constat, partagé aussi bien par des personnes du CASS que par des observateurs extérieurs, se superposerait la difficulté pour les collaborateurs de répondre à des

sollicitations toujours plus nombreuses. L'énergie serait dès lors avant tout focalisée sur la réponse à apporter aux clients.

Ainsi, les enjeux relatifs à la communication interne et ceux liés à l'ouverture sur l'extérieur (notamment la vie du quartier et les demandes de ses habitants) seraient largement laissés de côté, faute de temps. Le partage de l'information s'effectuerait alors par le biais de contacts interpersonnels et informels entre personnes se connaissant et s'appréciant. Ce constat est émis aussi bien par des professionnels travaillant au CASS que par des personnes extérieures.

« Les institutions ont un peu de la peine à travailler ensemble, c'est plutôt ça que je dirais. Par exemple, est-ce que le CASS des Grottes et les structures de l'école se sont rencontrées, est-ce qu'elles se connaissent ? Je ne pense pas. Est-ce que les gens qui bossent à l'arcade des Grottes ou au Point d'eau ont des contacts avec le CASS du quartier ? Je n'en suis pas sûr.

*Mais comment expliquez-vous cela ?*

C'est un peu l'histoire sociale à Genève. Chacun défend son pré carré, son truc, il y a une myriade d'associations, mais j'ai l'impression que souvent les gens défendent un peu leur territoire. Ça expliquerait la difficulté de collaborer. Comme si on allait perdre quelque chose dans l'échange. C'est évidemment un peu absurde.

*Mais alors pour faire du travail communautaire et de réseau dans ce contexte là, ça ne va pas être facile... ?*

Non, ça n'aide pas, c'est sûr. Penser « réseau », c'est évidemment penser « rencontre », penser « souplesse », « ouverture », pas de faire une institution totalitaire. Ça c'est l'inverse. »

#### **7.4. Compréhension de la réorganisation de l'action de la Ville en matière socio-sanitaire**

Les avis exprimés par les personnes rencontrées face à la réorganisation du service social méritent de notre part une mention. Nous avons remarqué que certains acteurs n'ont pu s'exprimer car ils en ignorent le contenu. Ceux-ci collaborent souvent peu ou pas avec le service social et ne sont pas à même d'opérer des distinctions entre l'Hospice général, la FSASD et les services communaux. Ils entretiennent des contacts parfois informels avec le SSVG, mais ne réussissent pas à l'identifier clairement et, par conséquent, à détailler la spécificité de son action. On trouve dans cette catégorie d'interlocuteurs surtout des personnes issues de la société civile, à l'instar des associations d'habitants, de parents d'élèves, de commerçants, voire des milieux religieux.

A contrario, les personnes dont l'activité dans le quartier est de type socio-sanitaire ou socio-culturel, connaissent bien les prestations du service social. La réorganisation opérée récemment est commentée, parfois en des termes très vifs. Il nous semble approprié de porter à la connaissance de la direction et des équipes les remarques émises, afin de faciliter les futures collaborations et souligner l'effort explicatif qui devrait être fait auprès des partenaires. Nous soulignons que les remarques les plus critiques proviennent souvent des institutions regroupées au sein du CASS.

La pertinence du changement d'orientation de la mission du SSVG (passage du travail social individuel au travail collectif) est questionnée. La distinction entre le travail individuel et collectif est qualifiée de « difficilement opérationnelle » voire « artificielle ». La réorganisation favoriserait « une rigidification des tâches dévolues à l'Etat et à la Ville ». Pour soutenir ces propos, une des personnes rencontrées argue du fait qu'« actuellement, les besoins rejoignent surtout l'accompagnement de type individuel ». Face à une augmentation des situations de précarité économique et sociale, il s'agirait surtout de consacrer plus de temps avec certaines personnes en rupture, afin d'effectuer des démarches sociales et administratives favorisant leur réinsertion. L'accompagnement individuel de qualité prendrait, ainsi, tout son sens. Or, de l'avis d'une personne ressource travaillant dans le domaine associatif, les collectivités publiques auraient avant tout pensé à « la structure à mettre en place » plutôt qu'aux besoins réels à satisfaire.

De plus, de nombreux interlocuteurs avouent ne pas comprendre le distinguo institué par la loi sur les CASS. « Quel est le sens de la réforme, le mandat des Unités d'action communautaire et le cahier des charges des collaborateurs en Action communautaire, quel type d'action seront entreprises ? Dans quel objectif ? ». Un besoin de clarification et d'explication s'avère donc nécessaire.

De même, la peur des doublons est exprimée. Il ne s'agit pas, ici, de redondances internes aux diverses administrations, mais plutôt de redondances avec les services privés d'entraide. Le tissu associatif est décrit comme « très dense », la place des UAC pas simple à trouver et l'innovation encore moins facile à développer.

D'autres personnes s'expriment en défaveur de la réorganisation du service social, car ils jugent que celle-ci a eu des incidences néfastes sur leur quotidien professionnel. Ainsi, ce médecin du quartier qui, tout en saluant l'intérêt d'une action socio-sanitaire de type communautaire, nous confie les difficultés engendrées par le passage des dossiers de la Ville à l'Hospice général :

« Personnellement, j'ai une patiente qui était suivie par une assistante sociale de la Ville. Un bon suivi (...). On se voyait régulièrement, on faisait le point, on fixait des objectifs même très limités, enfin il y avait un suivi à deux que je trouvais très intéressant. L'assistante sociale a dû terminer son boulot et depuis c'est la catastrophe. (...) Il n'y a plus de suivi pour cette patiente. Je dois attendre pour savoir si la nouvelle assistante sociale de l'Hospice va rester assez longtemps pour que ça vaille la peine que je m'investisse à nouveau.

Je veux bien admettre qu'il y a des problèmes... j'en entends parler, alors c'est possible qu'il y ait une surcharge de travail, probablement, mais ils n'arrivent pas à assurer leur mandat. »

Ces propos rejoignent ceux d'un responsable de la FSASD. Pour cette institution, il apparaît que le passage des dossiers du SSVG à l'Hospice général a été vécu comme « très problématique ». Il se serait écoulé presque une année avant que l'Hospice ne recommence les visites à domicile auprès des clients de la FSASD. Or, durant tout ce temps, les professionnels de la FSASD se seraient sentis « lâchés ».

« L'important pour les clients, pour les usagers, c'est qu'ils aient une réponse rapide, adéquate. Qu'est-ce qu'ils en ont à faire que ceux-ci s'occupent du communautaire, et puis ceux-là de l'individuel... ça n'a pas de sens... L'important, c'est que ça fonctionne. (...) Moi j'ai un peu le sentiment avec cette histoire de collectif, que l'on veut absolument faire le bonheur des gens...

Enfin, je n'ai pas bien compris la démarche... On a l'impression que c'est de nouveau mettre une couche supplémentaire, et puis, en même temps, on tient des grands discours, on va être tous ensemble dans le CASS... Mais on ne fait pas la même chose, nous n'avons pas les mêmes clients, nous n'avons pas les mêmes enjeux ni les mêmes réalités. Alors je veux bien que l'on cause pour savoir ce que les autres font. (...) Moi... c'est peut-être moi seulement d'ailleurs, mais je n'ai rien compris à cette réforme. Quand ils sont venus nous parler pendant deux heures [l'équipe SSVG], ça ne nous a pas éclairé, on ne sait pas ce qu'ils vont faire. Premièrement, on ne nous a pas précisé quel était le mandat, et deuxièmement, on ne nous pas demandé non plus si l'on avait besoin de nous, est-ce que l'on peut se rencontrer une fois ou l'autre pour discuter de cette réforme. Moi, je n'ai toujours rien compris.»

## 7.5. Perspectives d'action pour les UAC

Les différentes personnes rencontrées ont toutes été questionnées sur les besoins, enjeux du quartier, qui pourraient nécessiter une action collective de type communautaire. Les propositions affluent, témoins des projets qui pourraient être réalisés. Certaines démarches proposées touchent directement des projets d'aménagement du quartier. Nous avons pris le parti de les mentionner ci-dessous car elles signifient souvent l'envie de créer des lieux de convivialité et de rencontre dans le domaine public. En ce sens, elles pourraient motiver des actions du SSVG, en lien avec d'autres partenaires. Voici quelques propositions tirées de nos entretiens, dont certaines sont fort éloignées de l'action socio-sanitaire *stricto sensu* :

- Mettre à disposition du matériel dans les parcs pour des grillades. Ceci afin de permettre aux habitants de s'approprier les lieux et favoriser la création de liens.
- La rue des Grottes pourrait devenir une rue piétonne.
- La place des Grottes serait actuellement sous-utilisée. Beaucoup plus d'activités pourraient être imaginées, organisées dans cet espace.
- Certaines personnes âgées souffrent d'un isolement qu'il faudrait parvenir à briser. A titre d'exemple, les services de la FSASD livrent des repas à domicile, mais les clients se retrouvent seuls devant leurs menus. Pourquoi ne pas imaginer des lieux où les repas pourraient être pris en commun ? Des équipes de bénévoles pourraient être constituées, afin de favoriser les sorties des personnes âgées, d'échanger avec elles. Les occasions ne manqueraient pas (promenades, lectures à domiciles, écoute, menus travaux d'entretiens des appartements, etc. ...). Ici, la FSASD constituerait un partenaire incontournable, en lien avec les populations et possédant déjà une expérience professionnelle à partager. De même, les EMS présents dans le secteur pourraient être mobilisés.
- En lien avec la FSASD et certains EMS, des actions spécifiques pourraient voir le jour afin de favoriser un passage serein du domicile à l'établissement médico-social. Les CAC pourraient développer des réseaux, des structures d'écoute qui désamorcent les craintes ressenties par les personnes âgées, par exemple en organisant des visites d'institutions. De plus, les partenaires pourraient mieux utiliser les ressources de certains EMS : les animations organisées pourraient être ouvertes aux personnes âgées qui ont recours aux aides à domicile de la FSASD, par exemple...
- Des solidarités renforcées dans les immeubles seraient à susciter. A ce sujet pourquoi ne pas travailler plus spécifiquement avec les concierges ?

- Des espaces pour les adolescents et les jeunes adultes seraient à créer, car le secteur CASS est sous doté pour ce public, notamment à Saint-Gervais. L'offre n'est pas assez riche, et les structures existantes ont souvent du mal à communiquer avec ce public. Les jeunes ont besoin qu'on leur propose des activités plus libres et plus variées.
- Un manque de coordination entre les horaires de l'école et ceux imposés par la réalité professionnelle des parents est mis en exergue. Pourquoi ne pas mettre sur pied des réseaux d'entraide dans les quartiers ? La situation de la garde des jeunes enfants reste toujours problématique dans le secteur, et des solutions novatrices devraient être envisagées. A ce titre, l'expérience associative de la garde des enfants menée dans les coopératives de l'Îlot 13, devrait être étudiée.
- Un espace de réflexion et d'action entre les habitants dans le quartier, un « parlement de quartier », pourrait voir le jour afin de rassembler les différentes doléances et propositions.
- Un lieu d'écoute et de solidarité pour les habitants pourrait être créé, prenant par exemple la forme d'une arcade d'information sociale avec un coin tea-room servant des boissons à prix modique. Les gens pourraient se retrouver, s'informer et échanger des services. Cela favoriserait le décroisement des populations, la mise en réseau « des bonnes volontés », l'échange d'informations entre partenaires.
- Les parcs comme lieu idoine pour approcher certain type de populations sont souvent décrits (familles, mamans, adolescents, personnes âgées, notamment).
- Des cours d'apprentissage du français et d'alphabétisation des parents (qui pourraient être dispensés en langue d'origine), particulièrement à destination des mères au foyer d'origine étrangère résidant dans le secteur, sont proposés. Une collaboration avec l'Université Ouvrière de Genève, localisée dans le secteur, pourrait être envisagée en vue de la mise en place de cours.

Finalement, il nous semble adéquat de rapporter, ici, les actions et projets que l'équipe des Grottes a commencé à développer sur le quartier :

- Rencontre de voisinage à Quai 9  
Depuis près d'une année, l'UAC participe à des soirées animées par l'Epic (Equipe de prévention et intervention communautaire de l'Hospice général), réunissant habitants, commerçants et quelques professionnels, en présence d'une conseillère en action communautaire du SSVG.
- La Parole au Quartier  
Soucieuse de communiquer son action au quartier et désireuse de posséder de plus fines connaissances des thématiques qui mobilisent les habitants / commerçants du quartier, l'UAC a tenu, dès septembre 2003, des permanences hebdomadaires dans cinq lieux différents du quartier (*préaux d'écoles* Necker et Geisendorf, *Marché* à la rue Liotard, *Migros* du Grand-Pré, *Maison Verte* à la place des Grottes). Rencontrer des habitants et recueillir leur parole, repérer les besoins et ressources du quartier, offrir des informations dans les domaines socio-sanitaires, autant d'objectifs fixés par l'équipe et atteints, selon une évaluation interne. Durant l'hiver, il est prévu, que ces permanences se déplacent dans certains cafés afin de poursuivre la récolte de données.

- **Quartier Contact**  
L'Unité d'Action Communautaire assure le rôle de coordination et animation du groupe. Elle gère également la logistique.
- **Mobec**  
Partenariat entre l'Unité d'Action Communautaire du SSVG et l'Hôpital de Gériatrie visant à prévenir les chutes chez les personnes âgées. Après avoir élaboré un questionnaire soumis à quelques groupements d'aînés du quartier afin de déterminer leurs besoins en matière de prévention des chutes, il s'agit, désormais, de sensibiliser des professionnels du quartier à cette thématique par le biais de différentes actions sur le terrain (conférence – débat, animations sur le thème).
- **Jours de Fête**  
Collaboration avec Pré en Bulle pour l'organisation de cette fête de quartier qui se déclinera sur le thème des relations de voisinage en lien avec la Journée Européenne des Voisins 2004.
- **Saint-Gervais, James-Fazy, Mont-Blanc**  
Une collaboration a débuté avec l'HASG et le Collectif Gervaise afin de proposer aux habitants, anciens et nouveaux de ces secteurs une réflexion sur l'animation du quartier (événements, local de quartier actuellement inexistant, etc...).

## ANNEXES

**Annexe 1 : Institutions sociales et de santé**  
*Grottes*

**Annexe 2 : Les thématiques socio-sanitaires**  
*Grottes*

**Annexe 3 : Dossier de presse**  
*Grottes*

**Annexe 4 : Aperçu historique des quartiers**

**Annexe 5 : Bibliographie relative au quartier**

---

*Institutions sociales et de santé par secteur socio-sanitaire  
en Ville de Genève  
Les Grottes*

---



*Autres activités paramédicales*

---

L'ASTRAGALE, LUCIENNE SCHREIH  
LÉVRIER, rue Ami- 11 1201 Genève  
VALERIE LANGER-GOY ET CLAIRE-LISE WERLEN  
Montbrillant, rue de 30 1201 Genève

*Autres activités pour la santé*

---

CIRS CENTRE D'IMAGERIE ET DE RADIOLOGIE DE LA SERVETTE, R. KOLO  
LAMARTINE, rue 24B 1202 Genève  
MCS MEDICAL CONSULTING SERVICES SARL  
Mont-Blanc, rue du 11 1201 Genève  
P.M.C. PERMANENCE MEDICO-CHIRURG. DE CHANTEPOULET SA  
Chantepoulet, rue de 21 1201 Genève

*Autres institution sociale*

---

FONDATION DES SERVICES D'AIDE ET DE SOINS A DOMICILE (FSASD)  
Fort-Barreau, rue du 19 1201 Genève  
FONDATION DES SERVICES D'AIDE ET DE SOINS A DOMICILE (FSASD)  
Servette, rue de la 91 1202 Genève

*Crèche*

---

COMMUNAUTE GENEVOISE D'ACTION SYNDICALE C.G.A.S.  
Cercle, rue du 6 1201 Genève  
CRECHE LA GROTTA BLEUE  
FAVRE, rue Louis- 33 1202 Genève  
DANIELLE ZOLLER  
Cercle, rue du 2 1201 Genève  
DEPARTEMENT DES AFF. SOCIALES DE LA VILLE DE GENEVE (VGMIR)  
Grand-Pré, rue du 9 1202 Genève  
FONDATION ENSEMBLE, EN FAVEUR DES PERSONNES MENTALEMENT HANDICAPEES  
Servette, rue de la 32 1202 Genève  
L'ATELIER DES PETITS GARDERIE LA TOUPIE  
Grand-Pré, rue du 17 1202 Genève  
LE GAZOUILLIS  
LAMARTINE, rue 2 1203 Genève  
LE P'TIT MONDE GARDERIE  
Faucille, rue de la 3 1201 Genève

*EMS et home personnes âgées*

---

FONDATION EMS (ETABLISSEMENT MEDICO-SOCIAL) RESIDENCE AMITIE  
BAUDIT, rue 1 1201 Genève  
LES LAURIERS  
VEYRASSAT, rue Henri- 5 1202 Genève  
RESIDENCE FORT-BARREAU SARL  
Fort-Barreau, rue du 19 1201 Genève

### *Hôpital et clinique*

---

ASSOCIATION SIDACCUEIL  
GUTENBERG, rue Jean- 12      1201 Genève

### *Institution pour handicapé*

---

ADOPTION BUREAU GENEVOIS  
Chantepoulet, rue de 21      1201 Genève

FONDATION ENSEMBLE, EN FAVEUR DES PERSONNES MENTALEMENT HANDICAPEES  
Vidollet, rue du 23      1202 Genève

### *Laboratoires médicaux*

---

CERMOL SA  
Lyon, rue de 62      1203 Genève

CLAUDE PONCHANT SARL  
WINKELRIED, rue Arnold- 8      1201 Genève

INSTITUT BIO-ANALYTIQUE MEDICAL SA  
WENDT, avenue 58      1203 Genève

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES ANAMED 2000 SA  
Cornavin, place de 14      1201 Genève

LABORATOIRE MGD SA  
Prairie, rue de la 19      1202 Genève

LABORATOIRE RIOTTON SA  
WENDT, avenue 58      1203 Genève

LAM LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES, ARGYRIOS GAITANTZIS  
Servette, rue de la 67      1202 Genève

OLIVIER BEGUELIN  
Servette, rue de la 59      1202 Genève

UNILABS SA  
Cornavin, place de 12      1201 Genève

### *Médecin, dentistes, physio*

---

ALAIN JAQUEROD  
VOLTAIRE, rue 18      1201 Genève

ALAIN LENOIR  
Vermont, rue de 8      1202 Genève

ALICE KOERFFY  
FAZY, boulevard James- 13      1201 Genève

ANTONIN MASEK  
Cornavin, place de 18      1201 Genève

ARIANE HELLBARDT  
Cornavin, place de 16      1201 Genève

ASSUMPTA CIUCCHI  
FAZY, boulevard James- 10      1201 Genève

BENNO BIRCHLER  
NECKER, rue 15      1201 Genève

BERNADETTE MAITRE  
VOLTAIRE, rue 2      1201 Genève

BERNARD GREDER ET STEFAN HANY		
Mont-Blanc, rue du 20		1201 Genève
BERTRAND BUCHS		
De-GRENUS, place 7		1201 Genève
BERTRAND LANGER ET JEAN-MARC VON GUNTEN		
LIOTARD, rue 58		1202 Genève
BLAISE MULLER		
Gares, rue des 27		1201 Genève
BORIS RADEFF		
BAUDIT, rue 6		1201 Genève
CATHERINE GONTARD		
FAZY, boulevard James- 4		1201 Genève
CATHERINE JACCARD		
Servette, rue de la 32		1202 Genève
CENTRE D'IMAGERIE MEDICALE DE CORNAVIN SA		
Cornavin, place de 18		1201 Genève
CHANTAL FAVRE		
FAVRE, rue Louis- 25		1202 Genève
CHANTAL GUIGNOT, GABRIEL ROUX ET J.-PH. DUFRENNE		
WENDT, avenue 28		1203 Genève
CHRISTIAN JAQUES		
LIOTARD, rue 5		1202 Genève
CHRISTIAN JEGER		
Colombier, rue du 11		1202 Genève
CHRISTIAN PERRET		
Cornavin, rue de 5		1201 Genève
CLAIRE FRANCOIS		
TRONCHIN, rue 4		1202 Genève
CLAUDIA-MONICA BRODT		
FAZY, boulevard James- 13		1201 Genève
CLINIQUE DENTAIRE DE LA SERVETTE SA		
WENDT, avenue 60		1203 Genève
CORINNE REYNAUD-JAQUEROD		
VOLTAIRE, rue 18		1201 Genève
COSETTE QUINCHE INGOLD		
GOULART, place Simon- 4		1201 Genève
CSABA GODA		
Chantepoulet, rue de 10		1201 Genève
DANIEL COTTING		
FAZY, boulevard James- 10		1201 Genève
DANILO DI DONNA		
FAZY, boulevard James- 11		1201 Genève
DENIS VERGAIN		
FAZY, boulevard James- 10		1201 Genève

DJAHANGUIR & JEANNINE PARSAI	
Prairie, rue de la 19	1202 Genève
DOMINIQUE BADEL-BENOIT	
Cornavin, place de 2	1201 Genève
DUMITRU LACATIS	
Chantepoulet, rue de 5	1201 Genève
DUSAN PETROVIC	
Mont-Blanc, rue du 22	1201 Genève
EMMANUELLE THORNTON-BOLLE	
Faucille, rue de la 12	1201 Genève
EVIANO ARRIGONI	
Cornavin, place de 18	1201 Genève
FERNANDO BALDERRAMA	
Servette, rue de la 32	1202 Genève
FRANCISCO HSU	
FAZY, boulevard James- 4	1201 Genève
FRANCO ZIMMERMANN	
VOLTAIRE, rue 16	1201 Genève
FRANCOIS FRESARD	
BONIVARD, rue François- 6	1201 Genève
FRANCOISE ANSERMET	
PÉCOLAT, rue 5	1201 Genève
GASTON GOUMAZ	
BONIVARD, rue François- 6	1201 Genève
GEORGES LAEDERACH	
Bergues, quai des 27	1201 Genève
GERMAN GARCIA	
Terreaux-du-Temple, rue des 22	1201 Genève
GILBERT NERI	
Bergues, quai des 27	1201 Genève
GILBERT SIEGRIST	
Servette, rue de la 55	1202 Genève
GRAZIELLA GUENIN	
LIOTARD, rue 2	1202 Genève
GROUPE MEDICAL DES GROTTES	
FAVRE, rue Louis- 23	1202 Genève
GUY VUILLEUMIER	
NECKER, rue 17	1201 Genève
HALUK SEZER	
Chantepoulet, rue de 10	1201 Genève
HARRY BOILLAT	
Bergues, quai des 29	1201 Genève
ISSAM MOGHRABI	
TRONCHIN, rue 14	1202 Genève

JACQUES DE SIEBENTHAL		
WENDT, avenue 56		1203 Genève
JACQUES VAUTHIER		
Cornavin, rue de 1		1201 Genève
JEAN FELIX		
Servette, rue de la 81		1202 Genève
JEAN LAMBERT		
Fort-Barreau, rue du 23		1201 Genève
JEAN-CLAUDE BONVIN		
LAMARTINE, rue 1		1203 Genève
JEAN-FRANCOIS BOLLE		
WENDT, avenue 56		1203 Genève
JEAN-FRANCOIS COLLET		
FAZY, boulevard James- 10		1201 Genève
JEAN-LUC BOSS		
Mont-Blanc, rue du 21		1201 Genève
JEAN-MARC STEINMANN		
Servette, rue de la 55		1202 Genève
JEAN-PAUL NEURAZ		
WENDT, avenue 28		1203 Genève
JOSEPH DOURDAKIS		
FAZY, boulevard James- 2		1201 Genève
KARINE BONVIN-DE-GRECK		
Grottes, rue des 24		1201 Genève
KATALIN PASCHE		
Mont-Blanc, rue du 16		1201 Genève
LAURENT DAENIKER		
Cornavin, rue de 11		1201 Genève
LAURENT GIRARD		
Lyon, rue de 62		1203 Genève
LEONEL COUTO		
Servette, rue de la 67		1202 Genève
LILIANE HALFON		
ARGAND, rue 3		1201 Genève
LUC LATAPIE		
Servette, rue de la 57		1202 Genève
LUCIE WIESNER		
FAVRE, rue Louis- 35		1202 Genève
M. LALICATA-GISSELBAEK		
Lyon, rue de 42		1203 Genève
MARC PROD'HOM		
Lyon, rue de 64		1203 Genève
MARCO NERONI		
WINKELRIED, rue Arnold- 8		1201 Genève

MARGUERITE DAILLY	Cornavin, place de 16	1201 Genève
MARIE-HELENE STAUFFACHER	FRANKLIN, rue Benjamin- 2	1201 Genève
MARTIN HALUZICKY	FAZY, boulevard James- 13	1201 Genève
MARTINE CONSTANTIN MAEDER	Cornavin, place de 16	1201 Genève
MICHEL DUGON	FAVRE, rue Louis- 23	1202 Genève
MICHEL JOSEPH GOUMAZ	Mont-Blanc, rue du 22	1201 Genève
MICHEL OLIVIER GOUMAZ	Cornavin, place de 18	1201 Genève
MICHEL QUELOZ	PÉCOLAT, rue 5	1201 Genève
MIRCEA PASCU	Mont-Blanc, rue du 16	1201 Genève
MIROSLAV PIREK	Cornavin, place de 18	1201 Genève
MUSTAPHA AMINIAN	Mont-Blanc, rue du 20	1201 Genève
NADA RADOJICIC	WENDT, avenue 16	1203 Genève
NEVENA SATRIC	Bergues, quai des 27	1201 Genève
NICOLAS MENTHA	BONIVARD, rue François- 4	1201 Genève
NICOLAS PETITPIERRE	BONIVARD, rue François- 6	1201 Genève
OLIVIER BONGARD	Cornavin, place de 18	1201 Genève
P.-E. FAYOLLE & B. FILLETTAZ	Île, quai de l' 15	1204 Genève
PASCAL GIACOBINO & KLAUS BREDE	Lyon, rue de 64	1203 Genève
PATRICK BERTONE	Mont-Blanc, rue du 20	1201 Genève
PAUL GEORGES	Servette, rue de la 61	1202 Genève
PERMANENCE DE CORNAVIN SA	Jura, rue du 3	1201 Genève
PHILIPPE KEHRER	Cornavin, place de 16	1201 Genève

PHILIPPE METZGER		
FAZY, boulevard James- 2		1201 Genève
PHILIPPE PRADER		
Chantepoulet, rue de 4		1201 Genève
PIERRE MENETRE		
Servette, rue de la 61		1202 Genève
PIERRE PITTET ET JEAN-DENIS DURIAUX		
Mont-Blanc, rue du 9		1201 Genève
PIERRE STEINER		
LIOTARD, rue 3		1202 Genève
PIERRE-ALAIN CARRUZZO		
Chantepoulet, rue de 21		1201 Genève
PIERRE-ALAIN REYMOND		
Servette, rue de la 59		1202 Genève
PIERRE-ANDRE BAYARD		
Mont-Blanc, rue du 16		1201 Genève
RENE HEINIGER		
WENDT, avenue 16		1203 Genève
RODOLFO RODRIGUEZ		
LIOTARD, rue 40		1202 Genève
ROLAND FAIGAUX		
LIOTARD, rue 2		1202 Genève
ROLAND HERZIG		
Servette, rue de la 91		1202 Genève
ROLAND NIEDERMANN		
Montbrillant, rue de 5		1201 Genève
ROLAND NOTERIS		
Alpes, rue des 3		1201 Genève
S. MOUTINOT-VETTERLI		
Lyon, rue de 23		1201 Genève
SANDRINE MORIER		
NECKER, rue 9		1201 Genève
SERGE HUGUENIN		
LIOTARD, rue 58		1202 Genève
SERGE MORET		
LAMARTINE, rue 22BIS		1203 Genève
SERGE PERTICHETO		
Servette, rue de la 75		1202 Genève
SERVICE MEDICO-PEDAGOGIQUE (DIPOJ)		
Corps-Saints, rue des 10		1201 Genève
SOS MEDECINS CITE CALVIN SA		
FAVRE, rue Louis- 43		1202 Genève
SRCG, SERVICE DE RADIOLOGIE ET CHIROPRACTIQUE SA, GENEVE		
Mont-Blanc, rue du 7		1201 Genève

SYBILLE GIGON	Chantepoulet, rue de 10	1201 Genève
SYLVIE BURNAND MIONE	VOLTAIRE, rue 16	1201 Genève
TERESA TRIVINO	VOLTAIRE, rue 2	1201 Genève
THERESA KAWECKA	WENDT, avenue 60	1203 Genève
THIERRY DUBOIS	Lyon, rue de 62	1203 Genève
UGO SCAMPA	Saint-Gervais, place de 1	1201 Genève
VALERIE HOLZ BOUILLAGUET	BONIVARD, rue François- 8	1201 Genève
VERONIQUE MULLER-CAMPANILE	Cornavin, rue de 3	1201 Genève
VIKTORIE SENDERSKY	Cornavin, place de 2	1201 Genève
VINCENT HSIEH	FRANKLIN, rue Benjamin- 2	1201 Genève
VLADIMIR ANDONOVSKI	Mont-Blanc, rue du 24	1201 Genève
WIESLAW LACKI	Chantepoulet, rue de 10	1201 Genève
YVES JANIN	FAZY, boulevard James- 2	1201 Genève
ZINEB BENTAKOUK	Servette, rue de la 93	1202 Genève

### *Organisation caritative*

---

ARMEE DU SALUT	FAVRE, rue Louis- 20	1201 Genève
ARMEE DU SALUT	DASSIER, rue Jean- 10	1201 Genève
ARMEE DU SALUT	Industrie -Cité-, rue de l' 14	1201 Genève
ASSOCIATION POUR L'ETUDE DE CONCEPTS A.E.C.	Grand-Pré, rue du 4	1202 Genève
ASSOCIATION SPORT ET ETUDE POUR L'ENFANCE DEFAVORISEE ET EXPLOITEE	Chantepoulet, rue de 7	1201 Genève
CARREFOUR-RUE	BAULACRE, rue 10	1202 Genève
CARREFOUR-RUE	Grottes, rue des 22	1201 Genève



FONDATION DOMINIQUE ET PATRICK GEMPERLE  
 Bergues, quai des 33 1201 Genève

FONDATION PAUL LOUIS WEILLER  
 Bergues, quai des 19 1201 Genève

FONDS ROBERT BOGHOSSIAN & FILS SA  
 TELL, rue Guillaume- 10 1201 Genève

OSE-SUISSE  
 Mont-Blanc, rue du 11 1201 Genève

PRO FILIA  
 Cornavin, place de 7 1201 Genève

SECTION GENEVOISE DE LA CROIX ROUGE SUISSE  
 Grottes, rue des 18 1201 Genève

SWISSCOM SA  
 ROSET, rue Michel- 1 1201 Genève

### *Pharmacie*

---

ALRODO AG  
 Mont-Blanc, rue du 15 1201 Genève

JEAN MARTIN, PHARMACIE DES BERGUES, MICHELE ET YVAN TERRIER SUCCRS.  
 Bergues, quai des 25 1201 Genève

MICHAIL  
 Servette, rue de la 55 1202 Genève

PHARMACIE BEDAT  
 FAZY, boulevard James- 7 1201 Genève

PHARMACIE BERTRAND SA  
 WENDT, avenue 60 1203 Genève

PHARMACIE CENTRALE, S. MONTALCINI  
 Mont-Blanc, rue du 9 1201 Genève

PHARMACIE DE CORNAVIN SA  
 Mont-Blanc, rue du 30 1201 Genève

PHARMACIE DE LA SOURCE GERTRUD GUTMANN  
 Servette, rue de la 9 1201 Genève

PHARMACIE DE MONTBRILLANT, JEAN-MARC ECOFFEY  
 Vidollet, rue du 1 1202 Genève

PHARMACIE DES ALPES SA  
 Alpes, rue des 17 1201 Genève

PHARMACIE DU MORTIER D'OR J. BUCHS  
 Coutance, rue de 12 1201 Genève

PHARMACIE DU PARC DE BUDE SA  
 FAVRE, rue Louis- 41 1202 Genève

PHARMACIE DU PROGRES ET VETERINAIRE SA  
 De-GRENUIS, place 12 1201 Genève

PHARMACIE PERREGAUX SA  
 Lyon, rue de 74 1203 Genève

PHARMACIE PLAZA SA		
Cendrier, rue du 21		1201 Genève
PHARMACIE PRADIER-CORNAVIN SA		
Cornavin, place de 14		1201 Genève
PHARMACIE VICTORIA ACACIAS SA		
Chantepoulet, rue de 21		1201 Genève
PHARMACIE VICTORIA GARE SA		
Cornavin, place de 5		1201 Genève
PHARMACIE VICTORIA SA		
Chantepoulet, rue de 21		1201 Genève
PHARMACIE VOLTAIRE, DANIEL ET PASCALE KNECHT		
VOLTAIRE, rue 30		1201 Genève
PHARMACIES POPULAIRES DE GENEVE		
Servette, rue de la 20		1201 Genève
PHARMACIES POPULAIRES DE GENEVE		
Servette, rue de la 81		1202 Genève
SUN STORE SA		
Mont-Blanc, rue du 30		1201 Genève

### *Soins à domicile*

---

CLAUDE GOLAY ET ANTOINETTE FRANZA, S.A.M.A.D. , TRM, SOINS A DOMICILE		
Lyon, rue de 42		1203 Genève
ENRICO CORBETTA		
Midi, rue du 5		1201 Genève
EVELYNE MARA GAILLARD		
LISSIGNOL, rue 7		1201 Genève
JOCELYNE GUNZINGER		
De-SELLON, rue J.-J.- 2		1201 Genève
MARIA LE GALL		
WENDT, avenue 16		1203 Genève

**ANNEXE 2 :**  
**THEMATIQUES SOCIO-SANITAIRES**  
**DANS SECTEUR CASS DES GROTTES**

<b>1. Introduction.....</b>	<b>2</b>
1.1. Etendue du secteur CASS et limites .....	2
1.2. Transformation de la ville et incidences sur la composition sociale des quartiers .....	2
<b>2. Santé physique et mentale.....</b>	<b>3</b>
2.1. Toxicodépendances.....	4
2.2. Isolement, solitude et états dépressifs .....	8
2.3. Santé et bien-être des enfants et des familles .....	11
<b>3. Pauvreté, exclusion, précarité et marginalité.....</b>	<b>13</b>
3.1. La précarité, la marginalité, la pauvreté et l'exclusion dans le secteur des Grottes .	14
3.2. Précarité, exclusion, santé publique et action sociale communautaire .....	18
<b>4. Description des quartiers, des relations de voisinage .....</b>	<b>20</b>
<b>5. Les relations interculturelles .....</b>	<b>22</b>
<b>6. Générations et relations intergénérationnelles .....</b>	<b>24</b>
<b>7. Sentiment d'insécurité, incivilités, violence et délinquance.....</b>	<b>30</b>

## **1. Introduction**

### **1.1. Etendue du secteur CASS et limites**

Comme cela est illustré dans la partie « Approche par le territoire », le secteur CASS des Grottes est composé de neuf sous-secteurs GIREC. Le secteur recouvre un large périmètre et ses différents quartiers possèdent des caractéristiques qui, selon les propos que nous avons recueillis, les distingueraient fortement les uns des autres. Ce découpage du territoire est très présent dans les déclarations de nos interlocuteurs. De façon récurrente, le secteur CASS est décrit comme « vaste » voire même « trop vaste ». Nos interlocuteurs ne nous dépeignent pas le périmètre CASS dans sa globalité, mais bien dans ses particularismes, ses spécificités. Par là, ils s'expriment sur la partie du quartier qu'ils connaissent et la distinguent toujours de l'ensemble. Cette différenciation est à souligner car elle semble être profondément ancrée dans les esprits. Même s'il est parfois difficile pour les intervenants de délimiter les divers secteurs, il apparaît que ceux-ci abriteraient des périmètres d'actions et de vie différenciés et parfois presque hermétiques les uns aux autres.

Dans ce sens, on note qu'il existe des vies de quartier différentes et que la proximité des espaces n'induit pas forcément des liens forts entre ces derniers ou entre leurs résidents. Illustrons notre propos par un exemple simple et pourtant significatif : une fête de quartier. La fête des Grottes est ouverte à tous, mais elle est rattachée au sous-secteur Grottes. Les habitants de l'Îlot 13 (sous-secteur Les Cropettes) ou ceux de Saint-Gervais peuvent bien entendu y participer, mais ils signifient lors des entretiens, qu'ils se déplacent sur un périmètre qui appartiendrait à d'autres. Dans le même sens, les habitants du haut du secteur CASS (sous-secteurs Servette, Geisendorf) ou d'un sous-secteur riverain comme la Prairie ne se sentiraient pas forcément interpellés. Ce ne serait pas leur quartier, ni leur fête. Il n'y aurait pas d'identification territoriale, de sentiment d'appartenance.

A ce découpage administratif en sous-secteurs GIREC et à celui plus subjectif vécu par les habitants ou commerçants se rajoutent les divers découpages institutionnels. Or, ceux-ci sont nombreux, puisque force est de constater que de multiples services publics, cantonaux et municipaux, sont présents et actifs sur le territoire. Ainsi la Maison de Quartier « Pré-en-Bulle », celle des Asters, le service d'îlotage de la gendarmerie cantonale, le service des agents de Ville, la Délégation à la jeunesse, notamment, travaillent sur des périmètres qui se recoupent mais qui, la plupart du temps ne correspondent pas à celui du CASS. Ce constat nous semble d'importance puisqu'il peut proposer un début de réponse aux collaborations institutionnelles qui se nouent entre les acteurs sur un territoire partagé, en jouant à la fois sur les responsabilités partagées sur un territoire et les ponts à faire entre deux juridictions administratives. Nous y reviendrons dans la partie relative au « Réseau d'acteurs ».

### **1.2. Transformation de la ville et incidences sur la composition sociale des quartiers**

Le secteur CASS des Grottes regroupe une population diversifiée, représentative à des niveaux divers de toutes les couches sociales présentes dans le tissu urbain genevois. Néanmoins, de fortes disparités demeurent selon les secteurs GIREC considérés. Elles relèvent notamment de l'histoire spécifique du développement urbain des divers secteurs (vieux quartiers populaires à Saint-Gervais, James-Fazy, Mont-Blanc et Grottes, extension de la ville à la Servette au cours du XIX<sup>ème</sup> siècle, puis à Beaulieu et Vidollet dans les années d'après-guerre).

On relèvera cependant que les rénovations récentes ou en cours dans le sud du secteur CASS (Saint-Gervais, Ilôt 13 et Grottes), entreprises notamment par la Ville de Genève sur son patrimoine immobilier, induisent une transformation progressive dans la composition de la population résidente et favorisent l'homogénéisation sociale du quartier dans son ensemble.

Les trois sous-secteurs nous ont été décrits comme encore majoritairement peuplés, il y a 25 ans, par une population d'ouvriers et artisans suisses vieillissants, rejoints progressivement par des populations à statut précaire (permis de saisonnier) issues en majorité de l'immigration italienne, espagnole ou portugaise. Les années 70 marquent toutefois l'installation d'une population plus jeune, parfois marginale, attirée par les loyers modestes ou par les immeubles laissés à l'abandon (squatters). Ces dernières années, les rénovations entreprises dans ces quartiers ont entraîné la disparition progressive d'une partie de la population qui aurait été « chassée » par les travaux de réhabilitation (les squatters à Saint-Gervais, aux Grottes et à l'Ilôt 13), ou par les hausses de loyers. Relevons cependant que les nouvelles habitations restent dans leur majorité des logements à loyer modéré, souvent plus bas que les seuils fixés par la Loi cantonale sur les destructions, travaux et rénovations (LDTR), ce qui a permis le maintien des populations modestes dans le quartier après rénovation.

Il est à noter par ailleurs le fort développement urbain qui caractérise actuellement les périmètres jouxtant le secteur CASS, notamment à l'est (nouvelles habitations à la Voie Creuse, autour de la place des Nations, vers le Petit-Saconnex), ainsi qu'au nord (le long de l'avenue du Grand Pré, autour de l'avenue Wendt et du quartier de la Forêt, etc.). Ces constructions ne manqueront pas de densifier fortement cette partie de la ville et il est à craindre qu'elles fassent porter leur poids démographique sur une partie des services sociaux et équipements collectifs du secteur des Grottes.

La zone de la Gare et les voies de chemin de fer, enfin, constituent une barrière architecturale cloisonnant le secteur CASS en deux parties. De l'avis des personnes rencontrées lors des entretiens, la partie se situant en dessous de la gare se sentirait davantage rattachée au quartier des Pâquis, qu'à celui des Grottes proprement dit. Les populations résidentes, de leur propre avis, ne communiqueraient pas, et pour l'essentiel leurs déplacements ne franchiraient pas les voies ferrées.

## **2. Santé physique et mentale**

Comme cela a été souligné dans les études relatives aux quartiers des Eaux-Vives et de Saint-Jean / Charmilles<sup>1</sup>, s'agissant d'action communautaire sociale et sanitaire, une approche holistique des problématiques est souhaitable. Une distinction formelle entre les paramètres « sociaux » et « sanitaires », entre les notions de « qualité de vie » et de « santé individuelle et / collective » n'est, dans ce cadre-là, pas pertinente.

La *santé* est ainsi comprise comme « un état de bien-être complet : physique, intellectuel et social »<sup>2</sup>. Elle est considérée comme un état d'équilibre atteint par un individu ou un groupe à un moment précis de son développement et susceptible d'être altérée, en tout temps, positivement ou négativement. L'environnement, les conditions de vie, le statut socio-culturel, le revenu, le genre, etc. constituent des déterminants de la santé à part entière, à côté des déterminants génétiques ou biologiques.

<sup>1</sup> *Problématiques socio-sanitaires et ressources des réseaux institutionnels et associatifs à St-Jean / Charmilles et aux Eaux-Vives*, ROSSIAUD J. (et. al.), août 2002.

<sup>2</sup> Définition proposée en 1948 par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

La notion de *qualité de la vie* définie « comme la perception de sa propre situation dans l'existence » revêt ainsi un caractère important. Ce concept englobe la santé physique et psychique, le degré d'autonomie, les relations sociales, les options personnelles et les rapports avec l'environnement. Santé et qualité de vie se recoupent et se complètent »<sup>3</sup>.

Dès lors, on comprend que certains thèmes abordés, ici, se retrouvent dans la partie « pauvreté, exclusion, précarité et marginalité ».

Une telle conception globale de la promotion de la santé et du bien-être est un défi pour les Unités d'action communautaires, puisqu'elles les obligent à travailler en concertation et en coordination avec d'autres acteurs de proximité qui, eux aussi, à partir d'un mandat différent (socio-éducatif, sécurité, urbanisme), s'attachent à promouvoir le bien-être des populations.

Dans les paragraphes qui suivent, nous nous attachons cependant à comprendre ce qui relève, dans le secteur, traditionnellement du domaine de la santé physique et mentale, en mettant en évidence des problématiques particulières : les toxicodépendances et les conséquences de l'isolement en matière de santé mentale (états dépressifs). Quand cela s'est avéré pertinent nous avons montré les spécificités de tel ou tel sous-secteur.

## **2.1. Toxicodépendances**

### *A. Les stupéfiants et leurs trafics*

A l'instar de bien d'autres centres urbains, Genève connaît plusieurs scènes de vente et d'achat de stupéfiants. Malgré une interdiction fédérale de faire commerce et usage de stupéfiants, ces lieux sont « tolérés » par les autorités politiques qui se montrent conscientes que la fermeture d'un lieu implique nécessairement l'ouverture d'un autre lieu, ailleurs. A Genève, la proximité de la gare en a depuis fort longtemps favorisé la présence de vendeurs et consommateurs de drogue. La gestion publique de la toxicomanie touche donc particulièrement le secteur CASS des Grottes. Le caractère illicite de la consommation et du commerce de stupéfiants rend la gestion sanitaire de cette problématique particulière. Les stratégies d'interventions communautaires sont en ce sens très différentes que s'il s'agit de lutter contre la dépendance à l'alcool ou aux médicaments.

La gare et ses alentours rendent donc visibles les problèmes de toxicodépendance et cette visibilité ainsi que les nuisances qu'elle implique pour le voisinage explique en partie que nos interlocuteurs abordent tous spontanément cette problématique.

Bien que certains habitants et commerçants déclarent s'être progressivement « habitués » ou « résignés » à son existence, certains éléments semblent avoir altéré la perception de bon nombre de riverains. Ainsi, nous relevons trois éléments d'explications :

- l'apparition, depuis une dizaine d'années, de la cocaïne et la très significative augmentation des injections que cela engendre chez les consommateurs ; suivre l'évolution du marché (type de produit, type de consommateur, structure du trafic, lieux des transactions, etc. ) est donc essentiel d'un point de vue socio-sanitaire, notamment dans l'approche communautaire.

---

<sup>3</sup> NUTBEAM D. 1998. *Glossaire Promotion de la santé*. Gamburg, Editions Promotion de la santé, cité par Promotion Santé Suisse : [http://promotionsante.ch/fr/ges/con\\_ges\\_glo.asp](http://promotionsante.ch/fr/ges/con_ges_glo.asp), update 29.7.02.

- l'installation, en décembre 2001, à proximité de la gare du lieu d'accueil « QUAI 9 »<sup>4</sup> et la visibilité du phénomène qu'une telle structure induit ;
- l'éclatement du « marché » jusque là concentré autour de la gare et que d'aucuns attribuent à l'assignation territoriale mise en place par le Département cantonal de justice, police et sécurité.

« De toute façon, il y a toujours des échanges, il y a toujours de la vente (...). Maintenant, l'assignation pourrait être beaucoup plus grande, on pourrait avoir... Parce que quand vous ne pouvez pas aller à un endroit, vous allez ailleurs. Alors les transactions se font là (à la gare), mais on a toujours le même problème, parce que les gens n'ont pas la marchandise sur eux, ils la cachent. S'ils ont la marchandise sur eux, on doit les étrangler pour leur faire cracher leur boulette, et puis pour les autres, c'est caché dans des creux d'arbres, dans la terre, dans des bacs à fleurs... Les transactions peuvent se faire à la gare, c'est un endroit où il y a beaucoup de gens, beaucoup de passages... aux alentours de la gare les transactions aussi, et puis les échanges se font soit là, soit sur un périmètre beaucoup plus large du secteur. »

Ainsi les politiques des autres administrations cantonales et municipales, lorsqu'elles ont des conséquences sociales concrètes au niveau local, devraient se faire en concertation avec les UAC. Un intense travail de communication est donc nécessaire pour inciter les autres services à la prise en compte des aspects socio-sanitaires des mesures et à renforcer la collaboration sur le terrain.

Si l'ensemble des secteurs est touché, il est à relever que les abords de la gare (secteurs Mont-Blanc, James-Fazy et Grottes), ainsi que les parcs environnants (Cropettes, Geisendorf et Beaulieu) sont concernés depuis plus d'une vingtaine d'années.

De manière générale, au fil des entretiens, nous relevons que nos interlocuteurs s'expriment surtout en termes de nuisance pour le quartier et ne décrivent pas une problématique de santé publique. Le trafic de psychotropes semble avant tout insécuriser les habitants et les commerçants. Ceux-ci se trouvent démunis et ne savent pas comment faire face au problème. Les attitudes de rejet des *dealers* sont souvent exprimées. On parle peu des toxicomanes, si ce n'est pour décrire certaines scènes jugées choquantes : par exemple, des personnes s'injectant sur le domaine public (dans les parcs en été). Ce spectacle est redouté car il peut notamment se révéler angoissant chez les enfants, voire même les blesser. Le fait que l'on puisse retrouver sur la voie publique des seringues usagées est également décrit comme un fait dangereux. « Les enfants peuvent se piquer ».

« Il y a quelques mois, je faisais de la course à pied, à onze heures du matin, à un moment où les élèves du Cycle rentrent chez eux. Et bien, il y avait des types qui se faisaient des injections dans le parc des Cropettes. On ne peut pas rester insensible à ça. Moi, je pensais que je n'étais pas très peureuse, mais ça m'a beaucoup questionnée parce que sur le moment, j'ai pensé que je devais leur dire quelque chose... et puis, bon, après, j'ai eu peur du risque... C'est pas évident. Je ne sais pas si c'est un problème aigu, ces problèmes d'insécurité, mais c'est vrai qu'il y a quand même pas mal de monde en cause, du fait de ces injections rapides de cocaïne... »

La peur du *deal* et des scènes d'injection a par ailleurs poussé la plupart des régies et propriétaires d'immeubles, notamment dans le quartier des Grottes, à installer des codes à l'entrée des allées.

---

<sup>4</sup> QUAI 9 est la première structure de Suisse romande qui intègre un espace d'injection venant en complément de l'offre d'informations sociales et du service d'échange de seringues.

## LE SOUS-SECTEUR DES GROTTES

Cette partie du quartier, derrière la gare, a connu de tout temps beaucoup de trafic. Ce dernier s'est toutefois passablement modifié avec l'ouverture, en 2001, de QUAI 9<sup>5</sup>. Si l'installation de ce lieu d'injection ne semble pas avoir d'emblée suscité de réactions chez les riverains, très vite la cohabitation institutionnalisée a posé problème à certains habitants. Les pétitions ont commencé à circuler, les articles de presse à fleurir dans les journaux locaux et les politiques à s'intéresser de plus près au mécontentement grandissant des résidents.

Pourtant, aux dires de certaines personnes rencontrées, l'installation de QUAI9 n'aurait pas augmenté le phénomène. Elle l'a toutefois rendu un peu plus visible et a focalisé un mécontentement latent. Les témoignages abondent dans ce sens

Le GROUPE SIDA GENÈVE, en charge du lieu, a très vite pris les devants. Il a régulièrement communiqué par le biais de soirées avec les habitants du quartier et a organisé quotidiennement des collectes de seringues usagées abandonnées sur le domaine public, impliquant dans cette démarche, les usagers du lieu.

Aujourd'hui, il semble qu'un certain calme a regagné les esprits. L'exécutif genevois a décidé, par ailleurs, à la suite d'une évaluation dirigée par l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive (IMSP) de Lausanne, de poursuivre l'expérience et a opté pour une ouverture plus importante du lieu ; revendication par ailleurs portée par certains habitants.

Finalement, nous soulignons que, si l'arrivée dans le quartier de QUAI 9 est très souvent commentée, jamais le lieu n'est appréhendé comme une structure qui permettrait à terme de mieux gérer certains aspects du problème de la toxicomanie, auquel habitants et commerçants sont confrontés quotidiennement, et de concevoir une cohabitation respectueuse entre les toxicomanes, le plus souvent extérieurs au quartier, et les résidents.. Il y a toutefois fort à parier qu'à terme, des synergies de coopération se développent puisque, comme cela est précédemment souligné, il semblerait que peu ou prou les habitants commencent après une phase de rejet à intégrer ce nouveau type de structure socio-sanitaire.

« Alors moi je dirais que tout ce qui concerne la toxicomanie aux Grottes depuis l'implantation du QUAI 9 [existait] déjà avant, mais probablement ça a été un révélateur ; c'est devenu très très fort. [Deplus,] il y a eu pas mal de nettoyage à la gare, et ça a fait remonter les gens. Un autre problème, c'est les seringues que l'on trouve partout.

*Mais il n'y avait pas ça avant ?*

C'est à dire qu'avant... ce sont des informations que l'on nous a donné au QUAI 9... les gens sniffaient la drogue. Ils perdaient moins vite les pédales. Apparemment, depuis qu'ils s'injectent, ils perdent complètement les pédales, tout de suite, et même avant de s'injecter. Ils lâchent tout dans la nature, ils se laissent aller, ils se couchent directement et c'est vrai que ce n'est pas évident. Pour les enfants, ça peut être impressionnant. Mais dans l'ensemble, je trouve que l'on peut se sentir encore pas trop agressé de ce côté-là.

*Et le local d'injection change quelque chose ?*

C'est difficile à dire. Si vous écoutez les commerçants du coin, ils sont complètement remontés contre le local d'injection, en prétextant que depuis qu'il y a le QUAI 9, c'est encore pire qu'avant. Je ne sais pas. [...]Peut-être qu'avec l'habitude du quartier, j'ai des œillères, mais j'en vois pas autant qu'on le dit. Il y a toutefois un travail qui est fait par l'équipe du QUAI 9, des travailleurs sociaux partent avec des toxicomanes, et ils vont ramasser ensemble des seringues. Je pense que c'est vraiment bien. Ca limite un peu les dégâts. »

---

<sup>5</sup> Quai 9 est un partenaire de la plate-forme Quartier-Contact.



### **SOUS-SECTEURS MONT-BLANC ET JAMES-FAZY**

Ces parties du quartier situées en dessous et à côté de la gare sont aussi particulièrement touchées par les problèmes liés à la toxicomanie. La représentante d'une association de commerçants nous confie :

*« Est-ce que le problème de la toxicomanie a empiré ?*

Il s'est amplifié disons, depuis une dizaine d'années en tout cas. Il me semble qu'il était moins présent au tout début. Et puis, ça s'est amplifié, ça veut dire que les nettoyeurs trouvent des seringues partout dans les toilettes, dans les escaliers, dans les parkings, du sang partout... Le trafic, on sait très bien qu'ils mettent leurs boulettes dans les petits arbres autour de l'église Notre Dame. Partout où il y a des petits arbres ils cachent leur marchandise. On sait très bien que ça *deal* dans le quartier, au square Pradier, vers la rue du Mont-Blanc, le soir. Je ne sais pas si c'est dans le square, je crois que c'est plutôt dans la rue, mais je ne m'y balade pas vraiment la nuit.

*Et vous avez une collaboration avec la police ?*

Oui, une assez bonne collaboration. Ils font ce qu'ils peuvent. On a écrit, fait des pétitions, des réunions. On en a fait une il n'y a pas si longtemps que ça avec Mme Spoerri, MM. Unger et Tornare... On en fait régulièrement, mais bon... on essaye de trouver la solution, mais je crois que personne ne l'a. Si quelqu'un l'avait, je serais très contente de la connaître. »

La présence de *dealers* a des influences certaines sur ce périmètre puisqu'il nous a été dit que certains projets d'aménagement de places publiques (Square Pradier et Chantepoulet) entraînent des réticences de la part des riverains qui craignent de voir le trafic s'amplifier. A ce commerce illégal sont préférées des places de parking qui, pourtant, valorisent bien mal l'espace public.

### **PÉRIMÈTRE DIT DE L'ENCYCLOPÉDIE**

Nous avons également inclus à nos observations le périmètre jouxtant le collège Voltaire et abritant le parc Galiffe. Proche de la zone qui nous intéresse et en étroite relation géographique avec elle, cette partie du quartier est administrativement rattaché au secteur du CASS de Saint-Jean / Charmilles. Celui-ci nous est commenté en des termes peu élogieux, puisqu'il abriterait une population en situation particulièrement précaire et marginalisée ; parmi eux des toxicomanes.

*« Voilà, le parc Galiffe, c'est un endroit qui est, je dirais, peu fréquenté par les enfants, je pense que ce n'est pas très joli ... si vous n'avez pas quelqu'un qui est en train de se piquer, ce sont des chiens qui sont en train de déféquer.*

*Donc, il n'y a vraiment aucun intérêt pour les enfants de traîner là-bas. Nous, on y passe très régulièrement, j'y ai vu plusieurs fois des toxicomanes en train de se piquer dans un petit chemin qui est insalubre, qui part depuis ce parc et qui monte... Enfin, c'est un terrain vague maintenant... Donc là, on a... je dirais, une fois sur deux, quand on va dans ce passage, on trouve quelqu'un en train de se piquer. »*

Les citations que nous avons choisies sont révélatrices. Même si les personnes ressources que nous avons interviewées, impliquées personnellement dans l'action sociale ou associative, ont une attitude probablement plus « tolérante » face à la toxicomanie que celle du résident moyen du quartier, le tableau dépeint est peu nuancé. Nous sommes dès lors obligés de constater à quel point, la représentation sociale du « toxico » fait davantage appel au rejet (peur, dégoût, sentiment d'insécurité) qu'à l'intégration (reconnaissance de la maladie et de la douleur, empathie, etc.). Il semble alors prioritaire de rompre avec cette perception qui relève de l'ostracisme et qui, contribue non seulement à fragiliser la situation socio-sanitaire des toxicomanes, mais également à nuire à la convivialité, et ainsi à la qualité de vie du quartier.

## ***B. Dépendance à l'alcool***

La dépendance à l'alcool est également un problème important de santé publique, en Suisse. La prévention de l'alcoolisme est une pièce importante du dispositif de promotion de la santé. L'alcoolisme touche toutes les catégories sociales et toutes les classes d'âge. De récentes études ont montré qu'il concerne des populations toujours plus jeunes, toujours plus de femmes, et que les personnes isolées et âgées sont également à considérer comme des populations à risque.

Sur ce point, le secteur CASS ne devrait pas se distinguer statistiquement du reste du Canton ou de la Ville. Cependant, chez les personnes ressources que nous avons rencontrées, le quartier est souvent décrit comme abritant des personnes en proie à des problèmes d'alcool : la proximité de la gare n'est, à notre avis pas étrangère à cette perception. Différentes catégories de personnes sont nommées : personnes sans domicile fixe ou en situation d'extrême précarité, personnes âgées souffrant de solitude, mais aussi, selon les dires d'une professionnelle de l'action sociale, des populations jeunes et les hommes d'un certain âge qui vivraient mal des situations de rupture relatives à la perte de l'emploi, la séparation familiale, notamment. Les femmes seraient également concernées, mais boiraient de manière plus discrète, moins sociale, à la maison, à l'abri des regards.

L'abus de substances psychotropes, moins visible, ne nous a pas été commenté. Cependant, il s'agit également d'un problème important de santé publique, sur lequel les UAC ne peuvent faire l'impasse.

### **2.2. Isolement, solitude et états dépressifs**

Le thème de l'isolement est abordé, au fil des entretiens, dans sa composante pathologique, liée à la solitude, à l'anomie et aux états dépressifs qu'elles engendrent. Nous soulignons toutefois que l'ensemble des sous-secteurs qui nous intéressent ne semble pas se distinguer par une sur-représentation de personnes vivant ces états. Toutefois certains groupes de la population (personnes âgées, célibataires, parents élevant seuls leurs enfants, etc.) qui doivent s'accommoder de situations de solitude, connaissent de plus grands risques d'être affectés psychiquement, ce qui aurait tendance à renforcer encore leur isolement. Un médecin rencontré lors de nos entretiens met en exergue ce constat.

« Quand les gens sont déprimés, ils ont tendance à se replier sur eux-mêmes, donc la solitude est renforcée. Ce qui est difficile, c'est de faire la part des choses. Si c'est la solitude et les conditions de vie solitaires qui ont amené la dépression, ou si c'est la dépression qui a amené la solitude. [...] Il y a des gens qui de par leur caractère, leur pathologie j'ai envie de dire, vivent seuls et se protègent de la relation, il y a des gens comme ça... [...] »

C'est curieux, mais j'ai de plus en plus de femmes qui viennent se plaindre de leur solitude affective après des ruptures, ou des longues périodes sans partenaire, et moins des hommes. J'ai l'impression que les hommes se débrouillent mieux, probablement de manière un peu défensive... je n'aime pas dire les choses comme ça, mais ils ont une consommation de rapports probablement plus désinvestis. »

Bien que les phénomènes de solitude soient régulièrement abordés s'agissant des personnes âgées, nos interlocuteurs font état de représentations sociales qui entachent leurs perceptions : dès lors, les informations transmises sont le plus souvent approximatives ou superficielles et les explications données fréquemment peu convaincantes.

La perception qu'ont les personnes actives des anciens comporte certains biais. En effet, l'âge venant, on peut aussi aspirer au calme et ne pas se définir uniquement dans « le faire ou l'agir ». Etre assis, seul sur un banc, dans un parc, ne signifie pas automatiquement l'ennui ou la morosité. Il serait peut-être utile, dans le cadre de l'action communautaire, de repenser le

rapport à l'activité, à une époque de la vie où les rythmes ralentissent et où la contemplation et la transmission de la mémoire et de l'expérience sont remplacées peu à peu par l'action. Le problème des aînés est bien le délitement du lien social dans une société où le lien social est une conséquence de l'activité (principalement économique) : y répondre par des activités non relationnelles ou par de « l'animation » ne peut suffire. Un grand travail de réflexion doit être entrepris, dans le cadre de l'action communautaire, pour prendre en compte les caractéristiques du lien social, spécifiques aux rythmes et aux aspirations des personnes âgées, qu'il serait utile de valoriser. Dans cette optique, il est nécessaire de repenser les Clubs d'aînés.

Cette réserve émise, voici l'éclairage issu de la pratique professionnelle d'un acteur du domaine sanitaire qui souligne la difficulté pour les anciens à la fois de s'insérer dans des réseaux et de laisser les autres s'approcher.

« Non, je pense que les patients âgés seuls ont de la peine à demander de l'aide psy. Moi j'ai cette impression, parce que ce n'est pas dans la culture de cette génération, probablement. Ils iront peut-être plus facilement... je pensais aux clubs des aînés, mais là encore... Parce que j'ai été au club des aînés accompagner quelqu'un, une fois. Mais là il y a encore une culture très particulière. En tout cas le club des aînés tel qu'il existait, parce que je ne sais pas comment il est aujourd'hui, c'était une espèce de clan, et quand vous arriviez comme nouveau, pour être intégré, il fallait faire de gros efforts. C'était vraiment un petit groupe très fermé, qui avait occupé le territoire, et puis le nouveau qui arrivait, dérangeait. C'est une dynamique très particulière. »

Les situations d'isolement sont parfois très problématiques. Certaines d'entre elles révèlent une rupture manifeste et brutale avec le monde extérieur. La personne ne sort plus qu'occasionnellement de chez elle, n'entretient presque plus de contacts sociaux et se renferme dans un monde où elle renforce son isolement et sa solitude. Ce phénomène, parfois largement médiatisé, mériterait que l'on se penche plus précisément sur les dispositifs légaux et institutionnels, qui peuvent permettre un meilleur dépistage de la détresse liée à l'isolement, avant les procédures de mise sous tutelle et d'interdiction. Nous n'avons pas pu le faire dans le cadre de ce présent rapport.

Ici, le témoignage d'une des personnes rencontrées. Ces situations cachent parfois une rupture

« C'est compliqué, parce que vous ne pouvez pas forcer des gens s'ils ne veulent pas aller au CASS... et puis quand on est dans un appartement jonché de débris... on arrive à peine à ouvrir la porte, vous marchez dans 50 cm de merde.... S'il n'y a pas de plaintes particulières dans le voisinage... On est vraiment un peu démuni, on n'arrive pas à faire débarrasser tout ça... Avant, on arrivait encore à passer par un service qui était à l'Hôpital, les clauses d'urgence, ce genre de trucs, mais maintenant, il n'y a plus rien... donc... »

*Vous êtes avertis par le voisinage, pour ce genre d'histoires ?*

Par le voisinage oui... Il y en a plus que l'on croit oui. Je dirais que par année, ça nous fait une dizaine de cas. [...] Après avoir fait les différentes démarches auxquelles on doit procéder, on demande l'autorisation pour un officier de police d'ouvrir l'appartement, on fait ouvrir... et puis des fois, la personne est décédée ou elle ne l'est pas... et puis des fois vous êtes surpris, parce que vous arrivez, il n'y a plus de lumière, tout est bouché... vous avez 300 boîtes pour chats qui sont ouvertes... vous avez des gens qui adorent conserver les journaux [...] Ce sont plutôt des personnes âgées. Parce qu'en principe, les jeunes, dans cette situation là... sont tout de suite suivis par l'Hospice général pour des raisons financières... Les autres, ce sont plutôt des personnes qui ont toujours eu une activité ou une autre, et puis après ça n'a plus joué, et puis... il n'y a rien eu derrière. »

Si l'on exclut les situations décrites ci-dessus, vu leur caractère exceptionnel, la solitude des anciens s'explique surtout par une dégradation progressive des relations avec l'environnement social. A ce propos, les rythmes de plus en plus différents qui structurent la vie des enfants,

parents et grands-parents ne font qu'accentuer ce phénomène. Dès lors, plus les possibilités de rencontres et de « frictions » diminuent et plus le sentiment d'isolement est patent et plus la souffrance due à la solitude probable.

Comme en témoigne un directeur d'EMS, la politique genevoise de maintien des personnes à domicile montre une efficacité certaine, que l'on a pu constater lors de la canicule de l'été 2003 (quoique les derniers chiffres remettent en cause cet optimisme). Elle connaît par ailleurs certaines limites. En effet, en maintenant une personne âgée seule à domicile et en lui fournissant l'ensemble des soins qu'elle ne peut plus se prodiguer à elle-même, il est à craindre que l'on renforce l'isolement et le sentiment de « réclusion ». De plus, certaines personnes âgées, maintenues trop longtemps à domicile, laissent souvent péjorer leur état de santé et de bien-être (isolement social, malnutrition, problème de dépendance à l'alcool ou aux médicaments). Cela peut créer des difficultés dans les familles qui se retrouvent extérieures et impuissantes face à la dégradation progressive des conditions de vie de leurs aînés. Cette situation pourrait, selon les dires de notre interlocuteur, être améliorée par un transfert plus rapide au sein d'une institution spécialisée ou d'un établissement médico-social (EMS). Ces institutions, pour lesquelles il est nécessaire de rappeler que les listes d'attente sont longues, offrent souvent la possibilité d'améliorer les conditions de santé des pensionnaires, avec la reprise de contacts sociaux. Là encore, la promotion de la santé et du bien-être repose sur le dépistage systématique, afin de se donner les moyens d'intervenir au moment adéquat, avec des réponses personnalisées, face au processus de vieillissement, certes universel, mais vécu très différemment selon les parcours individuels et les catégories sociales. Pour être pertinente, l'action communautaire dans le domaine, se doit de travailler en réseau avec d'autres intervenants (en particulier, la FSASD, les EMS, et les réseaux primaires et secondaires), afin de pouvoir mettre sur pied des stratégies collectives basées sur une approche territoriale de la problématique.

Or, les EMS sont encore trop souvent perçus comme des lieux de mort. Lieux où l'on ne souhaite pas se transférer. Pourtant, selon la personne rencontrée, le parcours idéal d'entrée en EMS serait celui d'une personne âgée qui viendrait d'abord la journée pour quelques activités ou animations dans la maison, qui prendrait petit à petit ses habitudes, qui se lierait d'amitié avec d'autres pensionnaires et qui finalement ferait d'elle-même une demande d'entrée. A l'inverse, le pire parcours d'entrée serait celui qui fréquemment se produit, à savoir celui de personnes qui restent jusqu'au bout à leur domicile et qui déménagent à la suite d'un accident, d'une hospitalisation ou d'un contexte de crise. Cela rend l'entrée en EMS beaucoup plus difficile.

Ceci nous a d'ailleurs été confirmé par une personne travaillant pour la FSASD. Son témoignage est particulièrement éclairant sur un système de santé qui vise au bien-être de l'individu, mais peut aussi engendrer un isolement social fort. Situation dont il est très difficile de se sortir et qui entraîne parfois la recherche de dérivatifs comme l'alcool et les médicaments, pour oublier la solitude et tromper l'ennui.

« On a des gens, ça fait cinq ans qu'ils ne sont pas sortis de leur appartement. Parce que physiquement ils ne peuvent pas, parce que psychologiquement ils ne peuvent pas. Nous avons fait la fête des Grottes il y a 2 ans, ou il y a une année... on avait imaginé d'aller chercher des gens chez eux, et de les amener sur la place des Grottes. D'abord, il y en avait peu qui voulaient, et en plus c'est ingérable. Parce que si vous avez des gens qui ne sont pas sortis de chez eux depuis des années, vous les amenez ici, passé dix minutes ils vont dire « je veux rentrer ». C'est impossible à organiser [...] Parce que tout les clients qu'on a, je dirais que c'est à la carte, c'est du sur mesure. On sait à quelle heure on va les voir, quel jour. C'est difficile de les stimuler à faire un certain nombre de choses. Il faut des trésors d'imagination pour acheter des vêtements, parce que les gens ne sortent plus... Réparer des meubles, ou faire des achats indispensables, c'est compliqué. C'est vraiment une population qui est très sédentaire, presque un peu « sauvage ». Il y a des gens qui

sont dans des situations assez dures, ou on passe deux ou trois fois par semaine... Et puis quand l'intervenant principal est en vacances, ils ne veulent personne d'autre.

(...)On a décidé d'offrir des repas à domicile, c'est magnifique... Mais on est pris dans une sorte de piège : tout est donné à domicile. Avec de plus en plus de difficultés de stimulation des gens. On a des gens qui vont vous chercher vos vêtements, qui vous les ramènent la semaine suivante repassés, on a les repas qui viennent tous les jours à 10h30... on a de la peine à remettre des dynamiques en place. Même si on avait largement le temps de le faire, ce qui n'est pas toujours le cas... il y a même maintenant la pédicure à domicile. Nous, on devient l'élément principal des relations sociales pour ces gens avec l'extérieur.

(...)Nous on sait ce que nos clients veulent, on les voit tous les jours. Pour certains, depuis 6-7 ans, donc on les connaît bien. Nos clients, ils ont besoin de voir des gens, ils ont besoin de quelqu'un pour faire de menus travaux chez eux, ils ont besoin d'avoir simplement des gens pour faire de la lecture, peut-être éventuellement même pour certains, ils ont besoin juste qu'on les écoute. Nous on rame, et les clients doivent payer pour ça. Nous, on va même promener des gens, alors à 24.-francs de l'heure pour certains, je trouve que c'est cher payé. Et les bénévoles, Croix-Rouge, etc., il n'y en a pas assez. Si on veut faire quelque chose pour des personnes âgées dans le quartier, et bien c'est assez simple... On aurait besoin d'avoir ce genre de truc, et rapidement, parce qu'une demande à Croix-Rouge, c'est 6 mois après que l'on nous donne une réponse. Le problème, c'est que ces gens là sont beaucoup plus loin que ça, ils se sont rétractés. Et je ne sais pas comment relier la vie, entre guillemets, associative, avec ces individualités qui se sont vraiment recroquevillés chez eux.

*Vous avez beaucoup de clients qui ont des problèmes d'alcool ?*

Oui. C'est la solitude du vieux. D'ailleurs, ça peut être des « muflées » terribles. Ou alors de l'alcoolisme à petite dose. Et puis prise de médicaments, enfin de la toxicomanie, on peut le dire comme ça... Chez les personnes âgées, ça existe. Alors on va chez certaines personnes tous les jours, pas seulement parce qu'il y a un besoin, mais parce qu'elles ne sont pas capables de garder chez elles des médicaments. Alors ça peut être des anxiolytiques, des antidépresseurs, alors un petit coup de blues, ça marche bien, on prend trois pilules au lieu d'une, parce que ça marche bien... c'est sympa la vie comme ça... Et puis le pinard...(...) On ne se rend pas compte de cette misère. Il n'y a pas plus tard que tout à l'heure, on parlait d'une dame, ça fait un moment qu'on la suit, et puis elle picole gentiment. Mais de temps en temps, elle ne gère plus, et elle se beurre la tronche, et puis elle tombe, elle se casse quelque chose, et elle se fait hospitaliser. Et puis elle rentre, elle se sent mieux et puis après ça recommence. Les médicaments, l'alcool, ça entraîne des tas de problèmes, de malnutrition, des problèmes sociaux, d'agressivité, des risques de chute... Alors, même lorsque ces gens ont un réseau primaire, mais la famille a tellement honte, et puis ils en ont tellement marre... c'est dur d'avoir une mère alcoolo... »

### **2.3. Santé et bien-être des enfants et des familles**

Pour ce qui concerne la santé et le bien-être des enfants, à en croire nos interlocuteurs, le secteur du CASS des Grottes ne semble pas se distinguer pas particulièrement du reste de la ville de Genève. Les mêmes problématiques déjà enregistrées notamment pour les secteurs Eaux-Vives et Saint-Jean / Charmilles sont mentionnées ici. Par exemple, les problèmes liés à un mauvais équilibre alimentaire, à un abus de télévision ou de jeux informatiques, à des carences en sommeil. Autant de facteurs importants qui nécessitent, de l'avis d'une professionnelle, un regard attentif et des pratiques préventives auprès des enfants et des familles. Ce d'autant plus que souvent les deux parents travaillent et ne peuvent encadrer pleinement le temps libre des enfants.

« Un des problèmes majeurs, c'est la TV. (...) Vous avez des enfants qui se lèvent et qui regardent la TV. A midi, aussi, parce que... des fois il n'y a pas les parents, ou il y a les parents mais c'est un peu... comme du baby-sitting... et le soir, il y en a qui regardent la TV... beaucoup d'enfants ont la TV dans leur chambre. Moi j'en ai dès 6 ans qui ont leur TV dans leur chambre, et qui la regardent n'importe comment. Une maman me disait : « mais il doit voir la TV avant d'aller à l'école... il ne peut pas aller à l'école s'il n'a pas regardé la TV ». ça devenait presque un besoin.

Et cet enfant, il n'avait que des Pokémons... Mais bon, ça a été finalement bien, parce que c'est avec les Pokémons qu'il a pu tenir un livre. Il approchait la lecture à travers les Pokémons, pour découvrir les noms des Pokémons, c'est avec les Pokémons qu'il apprenait à lire. Autrement, il n'était pas intéressé. (...) La TV n'est pas mauvaise en soi, mais c'est de zapper tout le temps... c'est ça qui est embêtant... par rapport à la concentration, par rapport à aller jusqu'au bout de quelque chose... (...) Il y a aussi Internet. Les dangers d'Internet, le problème des sites X... il y a des enfants très petits qui ont déjà eu accès à ça et qui sont choqués»

Un élément nouveau est toutefois mentionné la difficulté pour l'enfant à évoluer au sein d'un groupe familial dont l'un des membres voire les deux sont atteints dans leur santé et au bénéfice d'une rente invalidité. L'enfant serait alors parfois livré à lui-même, disposant d'une grande liberté dont il ne saurait que faire. De même, en cas d'atteinte psychique (dépression, notamment) chez l'un des parents, la situation de vie chez l'enfant serait parfois très difficile.

« J'ai eu des enfants qui n'étaient pas bien du tout avec une maladie psychiatrique dans la famille... d'un papa ou d'une maman... Ou même une maladie physique. C'est des fois très difficile pour l'enfant, parce qu'il se fait des idées... On pense le protéger en lui donnant relativement peu d'information sur la santé du parent... et en fait, il s'en fait des montagnes. Alors là, des fois ça m'est arrivé de prendre contact avec les parents, pour voir comment on pourrait en parler à l'enfant. »

Certains cas de maltraitance sont également signalés, mais en aucun cas le secteur CASS qui nous occupe se distingue du reste du territoire communal. Quelques cas légers s'expliquent par des approches différentes de l'éducation des enfants (des claques qui sont décrochées facilement), mais l'un des facteurs explicatif pertinent paraît souvent être les difficultés socio-économiques. De la même façon, les disputes conjugales sont également mentionnées, expliquées par des facteurs de stress et fatigue. Elles seraient relativement nombreuses, peut-être même en recrudescence.

« C'est que les gens sont quand même plus fatigués, stressés, il y a plus de difficultés à vivre... et puis les problèmes sont peut-être moins discutés... il y a déjà plus de problèmes, financiers, et autres... et puis on a le geste plus facile... donc on frappe plus facilement qu'avant. Et puis on se plaint peut-être aussi plus facilement. Maintenant, on nous appelle peut-être pour des problèmes de bruit, mais sur place, il y a une bagarre de ménage... la femme se fait fracasser la tête... D'ailleurs on est en train de mener un projet, enfin une expérience avec VIRES ... »

Les difficultés particulières des familles monoparentales ont également été évoquées. Il s'agit là généralement de femmes, seules au foyer, qui assument des doubles journées avec toutes les difficultés d'encadrement que cela induit. Parfois, s'ajoutent des problèmes d'argent, de solitude et d'isolement rendant les situations de vie tendues et toujours plus difficiles à gérer.

« C'est dur pour les jeunes femmes, qui ont un ou deux enfants à charge, elles font des formations avec le chômage, mais après elles ne trouvent pas de travail, parce qu'elles n'ont personne pour garder leurs enfants, parce que les crèches sont archi-pleines. Ça c'est un problème.

Après les enfants vont à l'école, mais l'horaire ne convient pas... Dès que les enfants sont plus grands, ils formulent beaucoup de demandes, le sport, les vacances et tout, et là ça pose problème... on retrouve des parents avec des dettes, parce qu'ils n'arrivent pas à dire non à leurs enfants. C'est dramatique je trouve. Et en même temps, les jeunes, même s'ils ont 17-18 ans, ils sont en pleine formation donc ils ne veulent pas vivre ailleurs, parce que ça leur coûte beaucoup trop cher. »

S'agissant des raisons qui poussent les enfants scolarisés à se tourner vers le milieu médical (en principe, l'infirmière scolaire), il nous est confié que la période de la fin de l'année scolaire enregistre souvent des pics de fréquentation. Le stress, la fatigue constitueraient des sources d'explication.

Lorsqu'il s'agit de la santé et du bien-être d'enfants et d'adolescents, l'action sociale communautaire dispose de nombreux relais institutionnels, institutions de la petite enfance,

écoles enfantines, primaires et secondaires, centres de loisirs, etc. Ces partenaires peuvent être mis à contribution sur un territoire donné, afin de mettre sur pied des campagnes localisées de promotion de la santé, et de permettre, dans un souci de prévention, un dépistage systématique des risques socio-sanitaires (trouble de l'alimentation, dépressions, dépendances, etc.).

### **3. Pauvreté, exclusion, précarité et marginalité**

L'action communautaire ayant pour objectif l'accroissement du bien-être, il est important de comprendre quelle est la répercussion des conditions économiques (travail, précarité, chômage, etc.) sur le bien-être et la santé des individus vivant sur un territoire donné.

Ce thème a été largement abordé dans les entretiens que nous avons récoltés auprès des personnes ressources du secteur. Mais avant de développer notre propos, il convient de s'entendre sur les termes et les réalités que ces derniers cherchent à circonscrire.

Les analyses les plus anciennes appréhendent la **pauvreté** par une mesure statistique fondée sur le revenu monétaire de la personne. Deux conceptions prédominent :

- une perspective de pauvreté « absolue », qui définit la personne pauvre comme étant celle qui ne parvient pas à subvenir à ses besoins élémentaires et vitaux ; nous sommes ici proches de ce qui était nommé « misère » ;
- une perspective « relative » : est pauvre une personne dont les revenus ne lui permettent pas d'atteindre le niveau de vie moyen ou jugé conventionnel dans une société donnée.

Face au caractère un peu sommaire de ces mesures, une conception plus large considère la pauvreté non seulement sous l'angle des revenus, mais tient compte aussi, plus largement, des conditions de vie de la personne considérée. Seront alors retenus, dans cette perspective, les conditions d'habitat, l'équipement du foyer, l'accès de la personne aux services collectifs, etc.

Approfondissant cette perspective, les travaux les plus récents étendent encore le champ du concept de pauvreté. On remplace alors volontiers cette notion, considérée comme trop connotée au seul domaine des revenus et avoirs matériels, par celle plus englobante d'**exclusion**. Ces derniers travaux se sont développés largement au cours des années 1990, alors que le contexte de ralentissement économique favorisait en Europe la résurgence à large échelle de ces phénomènes et leur diversification. Selon cette dernière perspective, l'exclusion concerne des individus qui cumulent différents manques ou handicaps sur les plans tant économiques (avoirs matériels et monétaires), sociaux (réseau social d'amitié, de soutien et d'entraide divers dont peut jouir l'individu), que symboliques (manque de reconnaissance sociale, discrimination ou ostracisme subi par la personne, ou plus largement, le statut et la position sociale dévalorisés accordés à certains groupes sociaux spécifiques dans les sociétés : les « sans papiers », les « SDF », etc.).

Selon cette dernière conception, la notion d'exclusion renvoie donc à la situation de la minorité de personnes qui connaissent un cumul de carences sur les différentes dimensions mentionnées ci-dessus. Associé à cette notion, les auteurs utilisent volontiers le concept de **précarité** pour rendre compte de la situation d'un groupe plus large qui, bien que non démunie de certaines ressources spécifiques, connaissent une situation cependant difficile du fait de certaines carences dans d'autres domaines, et courent ainsi le risque permanent de basculer dans une situation pire encore, voire de tomber dans l'exclusion

Les notions de pauvreté, d'exclusion, de précarité que nous avons passées en revue constituent une analyse fondée sur un regard extérieur porté sur la situation de l'individu. On perçoit alors l'intérêt qu'il y a à rapprocher ces notions de celle de **marginalité**. Ce dernier

concept renverse en effet la perspective d'analyse et pose la question du choix et de la perception que ces individus ont de leur mode de vie, des valeurs qui les animent, et des relations qu'ils entretiennent avec le monde extérieur.

L'intérêt de ce rapide survol historique de la construction de la notion de pauvreté, et de son extension aux concepts d'exclusion, de précarité et de marginalité, est de nous indiquer l'importance qu'il y a à concevoir les phénomènes qui nous intéressent dans une optique large, non restreinte à la seule dimension économique, mais tenant compte aussi des ressources ou carences des individus dans les domaines d'ordre social, symbolique ou institutionnel, dépendant de leur relation avec la société environnante.

### **3.1. La précarité, la marginalité, la pauvreté et l'exclusion dans le secteur des Grottes**

Les phénomènes de précarité, de marginalité, de pauvreté et d'exclusion, ont été largement décrits et commentés dans les entretiens que nous avons recueillis, ils constituent, nous pourrions dire, le cadre structurant de la réflexion et de l'action communautaire. Comme rétablir, ici et maintenant, par l'action communautaire, la santé et le bien-être de personnes cabossées par le système économique, et les inégalités qu'il produit ? Voilà le cadre dans lequel semble s'inscrire la réflexion et l'action communautaire. Ces phénomènes semblent à des degrés divers concerner l'ensemble des sous-secteurs qui nous intéressent, même si les propos se centrent le plus souvent sur le sous-secteur des Grottes et les zones qui lui sont directement adjacentes.

Les personnes interrogées expliquent la forte présence des personnes pauvres ou marginales dans le sous-secteur par l'histoire des quartiers. Ces derniers, du fait de leur implantation géographique en lisière du centre-ville, constituent en effet depuis leur construction des zones d'habitat en majorité populaire, parsemées de petits commerces ou d'ateliers artisanaux, où les problématiques liées à la précarité ou l'exclusion économique et sociale ont toujours été monnaie courante. De plus, une partie de ces quartiers va connaître un large délabrement ces 50 dernières années (Grottes, Ilôt 13, Saint-Gervais), différents projets de réaménagement du tissu urbain s'affrontant sans aboutir et bloquant toute réhabilitation du bâti. Il en résulte un regroupement de personnes souvent précaires ou marginales dans ces zones, attirées par la modicité des loyers ou par les immeubles laissés à l'abandon, voire logés là par leur employeur dans des conditions parfois misérables (saisonniers, immigrés, jeunes, squatters, artistes, etc.).

Outre le caractère populaire des quartiers, les personnes interrogées mettent en lien la forte présence des pauvres et/ou marginaux avec l'implantation d'un nombre important d'institutions ou d'associations destinées à ces populations dans le sous-secteur, spécialement localisées aux Grottes et dans les quartiers alentours (Carrefour-Rue, Point d'eau, Armée du Salut, Orangerie, etc.). Celles-ci drainent dans le sous-secteur une large frange de la population précarisée ou pauvre du canton.

Enfin, la gare et les rues peu fréquentées qui jouxtent les voies de chemin de fer jusqu'au parc Galiffe (rue Dassier, rue Bautre, etc.), et dans une moindre mesure le parc des Cropettes, sont décrits comme d'autres lieux de passages où transitent ces personnes.

Les personnes pauvres semblent cependant moins visibles ces dernières années dans le secteur, de l'avis de nos interlocuteurs. Les rénovations et nouvelles constructions récentes ont passablement modifié la physionomie des quartiers, notamment aux Grottes. Outre la fermeture de plusieurs squats et les changements de population induits par les rénovations, ceci résulte aussi du déplacement de l'arcade d'accueil des Grottes gérée par Carrefour-Rue



aux Jardins de Montbrillant, dans une partie du sous-secteur plus périphérique et en bordure d'un axe de circulation important. Comme le mentionne une des personnes interrogées :

« [Avec Carrefour-Rue], il y avait justement les problèmes avec [le bar de] l'Evidence, mais comme maintenant ils sont en bas, pour l'instant, il n'y pas eu de doléance de l'Hôtel Montbrillant. [...] Donc ça doit se passer pas trop mal. Les jardins de Montbrillant, c'est plus grand, donc ils doivent moins faire la queue. Parce que dans la rue des Grottes, il y avait des fois des queues, c'était incroyable. Des queues de gens qui attendaient pour aller manger. C'est vrai qu'il y avait un problème. »

Cette forte présence de personnes pauvres ou marginales semble du reste généralement bien tolérée par la population résidente, y compris par les personnes nouvellement installées, même si la cohabitation semble se limiter plutôt à de la coexistence. Comme l'illustrent certains des propos recueillis :

« Bon, c'est un quartier traditionnellement, je crois depuis sa création au début du siècle, un quartier ouvrier, populaire, avec des petits artisans... donc de voir de temps en temps des gens un petit peu... qui ont bu un peu trop... ça passe, j'ai l'impression qu'il y a une espèce de tolérance. Moi je n'ai pas entendu de réaction vraiment hostile, il y a plutôt une indifférence.

*Donc pas forcément une cohabitation ...*

Bon, il y a peu de bagarres, par exemple. Bon, ça aurait pu avoir lieu, comme il y en a eu par moment aux Pâquis... Enfin, moi je n'en ai pas entendu parler.

*Et ça, vous l'expliquez par le côté historique de ce qu'étaient les Grottes...*

Oui, je crois. Il faudrait voir, moi je n'ai pas l'information. Mais les vieux qui habitent là sont attachés à leur quartier, ça c'est sûr, et puis les jeunes qui sont venus par choix ils l'aiment aussi leur quartier, donc ça créé aussi une espèce de... les gens se saluent... parler d'appartenance, ça serait trop fort, mais on est un peu dans la même zone... Je pense qu'il y a ça aussi. Par exemple, moi je n'ai jamais entendu de problèmes avec l'arcade d'accueil, qui est dans la rue des Grottes en bas. Alors peut-être chez les gens tout proches oui, mais je n'ai jamais entendu parler de problèmes à ce niveau là. »

Si la coexistence avec ces populations pauvres ou un peu marginales ne semble pas soulever actuellement de problèmes importants aux Grottes et dans le reste du secteur, il n'en va pas de même de la cohabitation avec les toxicomanes qui se retrouvent aussi en grand nombre à proximité de la gare.

De nombreux problèmes sont mentionnés par nos interlocuteurs du fait des toxicomanes. Ils sont notamment associés aux seringues usagées que l'on retrouve en grand nombre dans les allées d'immeubles des quartiers jouxtant la gare, dans les parcs (Crockettes, Baulieu, Trembley) ou dans les préaux des écoles, aux déprédations résultant de la présence des toxicomanes, à la délinquance qui s'associe aux trafics de drogues, voire à l'aspect morbide que suscite leur présence. Comme le relève par exemple un membre d'une association de parents d'élèves :

« Avant qu'il y ait un local d'injection, il y avait déjà passablement de personnes qui venaient se faire des injections dans les parcs, enfin du trafic, etc. dans le parc des Crocettes, le parc Beaulieu, jusqu'à Trembley. Mais Trembley, on a peu eu de contacts. A ce moment là, du fait de plaintes de parents... et notamment, le cas d'un enfant que je connais bien, qui s'est piqué en touchant une seringue dans le parc dans un lieu de jeux... ça doit bien faire 5 ans ça, on a écrit une lettre au chef de la police, Ramseyer. Il a réagit très vite, en disant qu'il allait prendre des dispositions et qu'il allait accentuer la surveillance en mettant des personnes en civil dans les parcs. [...] Il y a toujours des pics avec les histoires d'injection. A la rentrée scolaire, il y a beaucoup de gens qui sont dans les parcs, et en fait, ce n'est même pas l'histoire qu'ils se font des injections, c'est qu'ils jettent leurs seringues et il y a des enfants qui les trouvent. Cela s'est passé dans le parc des Crocettes et dans l'école des Grottes où il y a les copeaux et des jeux. [...] Il y a quelques mois, je faisais de la course à pied, à 11h00 du matin, à un moment où les élèves du Cycle rentrent chez eux, et bien il y

avait des types qui se faisaient des injections dans le parc. Alors c'est quand même des cotés assez difficiles. On ne peut pas rester insensible à ça. Moi je pensais que je n'étais pas très peureuse, mais ça m'a beaucoup questionnée parce que sur le moment, j'ai pensé leur dire quelque chose... et puis bon, après, j'ai eu peur du risque... »

Le phénomène de la toxicomanie, présent dans le secteur depuis déjà de nombreuses années - il est mentionné comme un problème aux Grottes et à Saint-Gervais dès les années 70-80 - semble selon nos informateurs être remonté ces dernières années vers la Servette et le parc Geisendorf, certainement en raison de la mise en place récemment de l'assignation territoriale à la gare. Il paraît par contre moins prégnant depuis 5 ans à Saint-Gervais, de l'avis de nos informateurs.

La présence des toxicomanes suscite de nombreuses plaintes de la part des riverains. Elle s'est soldée ces dernières années par plusieurs pétitions des habitants demandant l'intervention des pouvoirs publics pour régler les problèmes posés par leur présence. L'implantation du Quai 9 à proximité de la gare et les tournées régulières de récolte des seringues usagées mises en place par l'équipe du Quai 9, semblent aux dires de nos personnes ressources avoir amélioré quelque peu la situation. Les réunions régulières entre l'équipe du Quai 9, des représentants des pouvoirs publics et la population, organisées depuis quelques mois, semblent aussi avoir fait baisser la tension. Il reste que le problème de la toxicomanie et les phénomènes qui l'accompagnent apparaissent parmi les préoccupations principales des habitants du secteur. De fait, ils sont généralement mentionnés en premier lieu dans les entretiens que nous avons recueillis, lorsque l'on aborde les problématiques les plus importantes dans le secteur.

Les populations pauvres et marginales accueillies dans les structures sociales des Grottes d'un côté, les regroupements de toxicomanes, de l'autre, sont les situations qui ont été les plus souvent commentées dans nos entretiens, lorsque l'on a abordé les thématiques de la pauvreté, de l'exclusion ou de la marginalité dans le secteur. Cependant, d'autres situations moins visibles ont aussi retenu l'attention de plusieurs de nos interlocuteurs.

Ainsi, quelques personnes interrogées se sont inquiétées de l'isolement social vécu par un certain nombre de personnes âgées, notamment dans le sous-secteur Beaulieu. Ces personnes semblent parfois n'avoir plus que pour seul contact avec l'extérieur la visite des équipes d'aides et de soins à domicile de la FSASD. Certaines de ces personnes vivent dans des situations sanitaires et de confort très péjorées, et une minorité non négligeable de ces dernières souffrent de plus d'alcoolisme et/ou de consommation compulsive de médicaments. Comme le relève un professionnel de l'action socio-sanitaire :

« Ce que l'on constate, c'est qu'il y a énormément de gens qui vivent seuls. Ça ne veut pas dire qu'ils sont forcément seuls et qu'ils n'ont pas de réseau primaire, mais souvent le réseau primaire n'habite pas dans le coin ou a des activités à 100%. Cela fait que pour certaines personnes, nos passages sont les seuls points fixes dans la semaine. Alors, il y a quelques relations sociales, mais plutôt du type « bonjour-bonsoir » entre voisins, à la boîte aux lettres, etc., mais il y a peu de dynamique. Il y a peu d'aides, peu de choses comme ça. Evidemment, c'est en globalité. Pour certaines situations, il y a beaucoup de gens qui se mobilisent autour, dans le voisinage, qui amènent à manger... Mais ce n'est pas ça la majorité. Ce qu'on constate, c'est quand même qu'il y a quand même une solitude, une misère sociale. Avec en plus chez les personnes des troubles, du style Helzheimer, des troubles de la mémoire importants, etc. Et ça, ça peut aussi fatiguer les bonnes volontés du voisinage. [...] C'est la solitude du vieux. Alors ça peut être des muflées terribles. Et puis ça peut être de l'alcoolisme à petite dose. Et puis prise de médicaments, enfin de la toxicomanie, on peut le dire comme ça... Chez les personnes âgées, ça existe. Alors on va chez certaines personnes tous les jours, pas seulement parce qu'il y a un besoin, mais parce qu'elles ne sont pas capables de garder chez elles des médicaments. »

L'isolement social associé à la précarité économique, dans une frange de la population adulte, est un autre aspect qui a retenu l'attention de certains de nos informateurs. Deux catégories de personnes semblent particulièrement concernées par le phénomène. En premier lieu, les mères

seules au foyer vivant des difficultés diverses (faible revenu, difficultés de garde des enfants, etc.) semblent représenter un phénomène non négligeable dans le secteur, notamment dans les zones de la Servette et de la Prairie. Le problème semble par contre moins aigu dans d'autres sous-secteurs (Grottes, Cropettes, Saint-Gervais), peut-être en raison de la plus grande solidarité existant ici dans le voisinage. Symétriquement, on relève aussi dans les mêmes sous-secteurs l'existence de nombreuses situations d'isolement vécues par des hommes seuls ou pères de familles séparés, qui rencontrent des problèmes d'insertion sur le marché du travail en raison d'accident, de maladie, d'alcoolisme ou de toxicomanie, et qui se retrouvent sans revenus et sans soutien.

Certains de nos informateurs s'inquiètent par ailleurs de la situation vécue par une minorité de jeunes ou de jeunes adultes. On nous mentionne le cas d'une petite frange de jeunes, parfois squatters ou ex-squatters, ou restés au domicile parental tardivement, qui arrivent à leur majorité, voire bien au-delà, sans formation et sans occupation, et qui rencontrent alors de grosses difficultés économiques et de logement. Comme le relève un de nos informateurs :

« Mais j'ai connaissance de personnes qui arrivent à 25 ans et qui se rendent compte qu'ils n'ont rien. Et puis donc, ils n'ont pas d'appartement, il n'y a pas de formation, et puis le travail il y en a moins... en tout cas pas ce qu'ils cherchent... Il y a donc, moi je le trouve, une détérioration générale pour les jeunes de cet âge-là. [...]J'ai l'impression qu'il y a de plus en plus de jeunes qui ont un mauvais passage entre 15 et 20 ans, qui sont restés à la maison et puis à 20 ans, on leur a dit : Maintenant ça suffit, tu te débrouilles. »

Nous l'avons relevé, les institutions actives dans la lutte contre la pauvreté, l'exclusion, la précarité ou la marginalité sont nombreuses et diversifiées dans le secteur, spécialement concentrées dans le quartier des Grottes. Il en résulte que certains de nos interlocuteurs perçoivent le risque d'une saturation possible dans le secteur vis-à-vis de la présence des populations pauvres et marginales. Outre le grand nombre de structures destinées aux personnes démunies déjà implantées dans le secteur, celui-ci attire encore un grand nombre de toxicomanes avec lesquels la cohabitation nous l'avons vu est loin d'être tous les jours facile. Il ne paraît donc pas pertinent d'augmenter encore les structures d'accueil dans le secteur. Les institutions y sont déjà nombreuses et il semblerait dès lors plus judicieux d'améliorer leur collaboration et de mettre en place de nouvelles synergies. Dans cette optique, le projet d'une future implantation dans le secteur d'une structure d'accueil pour sans-domiciles sur le modèle du square Hugo, qui est actuellement discuté, est jugé comme inopportun<sup>6</sup>.

A l'inverse, quelques-uns de nos informateurs ont soulevé le danger d'une mise à l'écart toujours plus grande des personnes précarisées ou exclues dans notre société. Les rénovations en cours des quartiers de Saint-Gervais, des Grottes, de l'Îlot 13 ont chassé la frange de la population la plus marginale ou précarisée du secteur, qui résidait proche du centre-ville. Un parallèle est fait avec les récentes mesures prises dans la zone de la Gare. Afin d'éviter que les sans domiciles fixes n'y restent, on a enlevé les bancs et rendu le lieu peu convivial pour ce type de population. Or, la gare est un lieu de passage très dense qui permet aux personnes extrêmement précarisées voire marginalisées de se retrouver au milieu du monde. Si on les chasse de ces lieux publics, il n'y aura plus beaucoup « d'espaces neutres » pour les accueillir et leur permettre de se fondre au sein de la population.

<sup>6</sup> Cette réflexion a été partagée par le magistrat en charge du Département de affaires sociales, des écoles et de l'environnement puisque ce dernier a décidé d'ouvrir un deuxième SQUARE HUGO dans le quartier des Pâquis.

### 3.2. Précarité, exclusion, santé publique et action sociale communautaire

En regard de la définition de la santé que nous avons adoptée, la question de la précarité et de l'exclusion devrait être traitée comme une des questions prioritaires de l'action communautaire. En effet, non seulement les personnes vivant des situations de fragilisation sociale, de marginalisation voire d'exclusion cumulent souvent différents types de handicap socio-sanitaire, mais le bien-être de la population du quartier dans son ensemble pâtit de la mauvaise intégration sociale de ses habitants..

Plus spécifiquement pour ce qui concerne le CASS des Grottes, certains lieux du secteur abritent ou fournissent des prestations à ce type de populations. Les personnes rencontrées décrivent des réalités souvent pénibles touchant principalement le quartier des Grottes, les abords de la Gare et le sous-secteur jouxtant La Prairie. Toutefois, nous notons que peu de paramètres de type strictement sanitaires nous ont été communiqués. Il s'agit bien d'une perception d'ensemble qui nous a été exposée, sur une situation qui touche l'ensemble du quartier, nos interlocuteurs se limitant le plus souvent à nous signaler la présence de population vivant dans une grande précarité économique et sociale et les problèmes que cela peut poser aux autres usagers du quartier.

A l'instar des remarques effectuées plus haut sur la représentation sociale de la toxicodépendance, le rapport à la marginalité et à l'exclusion gagnerait également à être mieux problématisé, avant de faire l'objet de campagne d'action communautaire.

#### *C. Sous-secteur des Grottes*

Cette partie du quartier est considérée comme particulière, « un village dans la ville ». La cohabitation entre habitants, commerçants et populations particulièrement marginalisées semble bien se dérouler. Certains de nos interlocuteurs soulignent que le quartier est très largement pourvu d'institutions à caractère social et qu'il faudrait veiller à ne pas le transformer en un lieu « ghetto ».

#### *D. Sous-secteur du Mont-Blanc*

Non loin des Grottes, la gare attire bon nombre de personnes marginales. Leur présence semble plutôt bien tolérée par les commerçants. Toutefois la décision prise par ceux-ci d'enlever les bancs, afin de limiter la concentration de personnes marginales ou de clochards, est remise en question par certaines des personnes que nous avons rencontrées. L'une d'elles souligne que la gare est un lieu de passage neutre qui permet d'accueillir les personnes en situation précaire ou qui vivent une certaine marginalité, de se fondre dans la masse. Les chasser de ces lieux publics signifie leur concéder uniquement le droit de fréquenter des espaces d'aide et d'accueil qui leur sont dévolus. Cela ne devrait pas laisser indifférent.

« On a aussi mis des bancs, mais c'est vrai que la nuit, que quelqu'un vienne s'y coucher, ça ne nous a jamais gêné, mais ce qui se passait, c'est que l'on avait des musiciens gitans ou roumains, je ne sais pas d'où ils venaient. Ils font du bruit, ils salissent ... les gens font des immenses détours pour les éviter... »

Les bancs ont été enlevés à cause des travaux, mais c'est surtout à cause de ces musiciens qui sont d'ailleurs la plupart du temps dans les escaliers maintenant, qui envahissent, qui font un bruit fou, qui parlent fort, qui pic-niquent... et puis si c'est trois ou quatre ça va, mais ils sont 10, ou 15... Alors les commerçants se sont plaint là-bas et on a enlevé les bancs. »

### ***E. Périmètre dit de l'Encyclopédie***

Cette partie du quartier est administrativement rattachée au secteur du CASS de Saint-Jean / Charmilles. Proche de la zone qui nous intéresse et en étroite relation géographique avec elle, nous l'avons toutefois incluse dans notre périmètre d'analyse.

Les témoignages sur ce lieu concordent pour décrire un espace où transitent des populations marginales (sans domicile fixe, personnes alcooliques, toxicomanes, etc.). Quelques lieux spécifiques semblent devoir retenir l'attention, l'espace vert proche du chemin Galiffe et l'espace public lié au collège Voltaire. Ces deux espaces seraient « abandonnés » des pouvoirs publics qui ne se soucieraient pas de leur entretien et feraient ainsi montre d'une certaine incurie.

Une personne travaillant avec ce type de populations souligne cependant, qu'il est important qu'il existe des espaces publics où les personnes en rupture peuvent se retrouver. Très souvent un projet de réaménagement va de pair avec un changement de population utilisatrice du lieu. Or, force est de constater qu'il existe peu d'espaces publics où les personnes en rupture peuvent se retrouver.

« Et en ce qui concerne le petit triangle de l'Encyclopédie ?

J'y passe aussi régulièrement. Je dirais que ce coin est glauque, c'est mon avis personnel. C'est mortel là-bas. Quand vous passez dans la petite promenade qui est derrière le collège Voltaire, c'est glauque, c'est sale... ceux de l'Armée du Salut... dont les locaux sont fermés la journée... venaient dès 8h00 du matin avec le litron. Ils se mettaient en bande juste en bas de la rue Voltaire, rue du Vuache, où il y avait les petits cabanons en bois et un petit square, c'était immonde. En été, entre les défécations, ils étaient complètement pétés, les bouteilles, les poubelles ne se vidaient pas régulièrement, c'est une entreprise privée qui ramasse dans ce coin là, ce sont des terrains de l'Etat.

Et sur le square qui est à coté de Galiffe ? C'est les mêmes populations ?

Non. Là-bas, il doit se passer un drôle de trafic. Je passe, de temps en temps il y a des gens qui dorment sur les bancs, c'est peu éclairé, la nuit, on ne sait pas ce qu'il s'y passe. J'avais fait une demande pour mettre de l'éclairage au bout de la rue du Vuache, il y avait un habitant qui s'était plaint... Moi je dis glauque, mais... il y avait des gens qui sautaient du train avant de passer la gare, dans cet endroit là... »

Nous soulignons toutefois que d'après les dires de l'un de nos interlocuteurs la situation se serait améliorée autour du Collège Voltaire. Ce changement coïnciderait avec un changement de politique de l'établissement et la volonté de la nouvelle direction de considérer ce problème de manière prioritaire. Le témoignage qui nous est livré met en lumière cette évolution.

« En fait, il y avait déjà un laissé-aller des bâtiments publics ... je ne sais pas si vous êtes allé voir là-bas. Il y a un parking qui était à l'époque un garage à vélos, c'était jonché d'immondices et de seringues, plus personnes n'allait y mettre les pieds, parce que ce n'était plus éclairé, ça n'a jamais été entretenu.

*Mais qui doit entretenir ce parc ? C'est la Ville ou c'est l'Etat ?*

Alors c'est en deux parties, mais ce n'est pas bien défini. La partie du bas, c'est la Ville, et puis pour le reste, le bâtiment dépend de l'instruction publique, donc c'est un autre service qui vient. Chacun faisait son petit coin.

Ca a l'air d'aller un petit peu mieux. On retrouve encore quelques drogués qui se piquent dans les petits buissons qui sont juste en dessus des petits bâtiments en bois préfabriqués, vers la rue du Vuache. Et puis si vous allez par l'arrière, vous avez une sorte de cour, qui est très tranquille, qui a eu été fréquentée... on y a retrouvé des seringues, ce genre de choses, mais maintenant ça s'est un peu calmé.

*Depuis combien de temps cet espace est comme ça ?*

Moi, ça fait plusieurs années que je le connais comme ça. On a un peu le problème suivant. Dès qu'il y a un tag, il faudrait nettoyer. Si on ne nettoie pas d'autres tags sont faits, on laisse aller, les éclairages ne sont pas remplacés, alors ça devient ... moins convivial, moins fréquenté, parce qu'on se sent moins en sécurité. ».

En matière d'action communautaire, les questions qui se posent dans le périmètre Galiffe relèvent à la fois de l'urbanisme, de la politique du département de l'instruction publique quant à la gestion de ses bâtiments et de leur environnement et de la santé publique au sens large. L'implication des diverses institutions présentes sur les lieux et leur coordination dans un projet respectant la pluralité des utilisateurs du lieu est un défi pour l'UAC.

#### **4. Description des quartiers, des relations de voisinage**

Au préalable de notre étude du secteur CASS, nous avons émis l'hypothèse qu'il était possible de délimiter *a priori* différents quartiers plus significatifs aux yeux des résidents, à l'intérieur même du secteur CASS<sup>7</sup>. Nous avons posé quatre « quartiers » qui nous semblaient posséder des caractéristiques territoriales qui pouvaient correspondre à la façon dont les habitants et les personnes actives professionnellement vivaient et s'appropriaient le territoire. A la fin de cette étude, nous devons constater que notre hypothèse ne s'est vérifiée qu'en partie : en effet, le découpage proposé ne se retrouve pas tel quel dans les propos de nos interlocuteurs puisque ces derniers décrivent plus facilement des unités proches des sous-secteurs GIREC et souvent même des unités encore plus restreintes à l'intérieur des GIREC.

Nous soulignons que tous les sous-secteurs n'ont pas fait l'objet de remarques ou de commentaires. Cela ne s'explique pas seulement par le nombre restreint de personnes ressources interviewées (une vingtaine), mais surtout par le fait que certaines parties du secteur sont perçues avant tout comme des espaces résidentiels, « où il ne se passe pas grand-chose » (sous-secteurs James-Fazy, La Prairie, notamment). D'autres sous-secteurs ne sont décrits que parce qu'ils abritent des espaces particuliers. On pense, ici, au Mont-Blanc avec la gare, ou à Geisendorf et Beaulieu avec le parc.

Le sous-secteur GIREC « Les Grottes » est abondamment décrit par nos interlocuteurs. On y retrouverait la trace d'une tradition militante. Le dynamisme issu des luttes s'opposant à la destruction du quartier serait toujours présent, malgré l'évolution urbaine. On nous confirme qu'avec les processus de rénovation une partie des résidents a quitté le quartier, de nombreux squatters, par exemple. Le tissu associatif y serait toutefois toujours dense et riche.

« Il y a beaucoup d'artisans, des jeunes originaux avec leur petite boutique, il y a des gens venus d'ailleurs qui ouvrent une échoppe de produits d'autres pays... ça c'est les Grottes. »

L'ambiance est qualifiée de conviviale. La place des Grottes constituerait le cœur du quartier, la place du village. Sur celle-ci, de nombreux bistrotts et commerces favoriseraient la rencontre, le mélange des populations (âge, statut social, lieu d'origine). La Maison Verte, ouverte les jeudis et les fêtes de quartier participeraient aussi de cette ambiance.

Le départ d'artisans de la mouvance squat (logés à bas prix dans des arcades de la Ville) à la suite des rénovations, est regretté. L'importance de la mixité des populations et de l'affectation des lieux est souvent soulignée et symboliserait le dynamisme du quartier, son côté atypique.

---

<sup>7</sup> Les quatre zones étaient les suivantes : (1) Prairie / Servette / Geisendorf, (2) Crochettes / Beaulieu, (3) Grottes et (4) Saint-Gervais / James Fazy / Mont-Blanc.

Comme corollaire à l'activité du quartier, certains se plaignent du bruit engendré le soir par les établissements publics, les consommateurs, le trafic motorisé ainsi que l'occupation intempestive par les automobiles du domaine public. Malgré ces doléances auxquelles se rajoutent celles liées au trafic et à la consommation de stupéfiants, les personnes interrogées décrivent un quartier où il fait bon vivre, que l'on ne souhaite pas quitter. Un sentiment d'attachement fort au lieu, d'identité de quartier transparaît de bon nombre d'entretiens.

A noter que l'ensemble locatif des Schtroumpfs, construit il y a une dizaine d'années, nous est fréquemment décrit comme un îlot à part, rattaché aux Grottes, mais possédant une histoire distincte, une population constituée de familles et de classes moyennes et supérieures. Une ambiance propre décrite en des termes toujours positifs.

Non loin des Grottes, l'îlot 13 (sous-secteur Les Cropettes) posséderait également sa couleur locale. Les populations résidentes sont qualifiées par certains d'artistes, de musiciens, d'étudiants (on note la présence d'un immeuble de la coopérative d'étudiants La Ciguë), un peu bohêmes ... L'architecture du lieu, structure en forme d'îlot fermé sur des cours intérieures, renforcerait selon les dires de nombreuses personnes rencontrées l'impression d'un espace fermé sur lui-même et protégeant ses habitants de l'extérieur. Il serait difficile d'entrer en contact, d'être admis dans le cercle. Cette remarque récurrente est émise à la fois par des résidents des Grottes et des travailleurs sociaux du quartier.

A l'instar du sous-secteur des Grottes, Saint-Gervais est décrit comme un lieu où prédomine un combat pour la rénovation du patrimoine immobilier. Le parallèle ne s'arrête pas là puisque dans ce quartier aussi, la Ville de Genève possède bon nombre d'immeubles locatifs et d'arcades. Nous soulignons toutefois que le combat des Grottes s'étant déroulé avant celui de Saint-Gervais, les personnes rencontrées arguent du fait qu'il n'y aurait pas eu de liens forts entre les associations d'habitants des deux sous-secteurs, malgré le point commun des luttes de quartier.

La vie associative de Saint-Gervais est dépeinte comme dynamique. Des populations diverses se partagent le territoire (habitants, squatters, habitants au bénéfice de contrats de confiance). Aux dires de certains interlocuteurs, il existerait des solidarités d'immeubles, les voisins s'organiseraient afin de se venir en aide. Ici, aussi, l'aspect convivial est souligné. La présence de nombreux bistrotts, l'organisation de fêtes de quartier sont mises en avant, symboles de moments de partage entre les habitants et les commerçants.

Le sous-secteur du Mont-Blanc est avant tout décrit comme un espace où prédominent les commerces. Lorsque nos interlocuteurs parlent de la gare, il est régulièrement fait mention des problématiques qui s'y développent (lieu de passage, de transit et de trafics divers liés à l'achat et la vente de stupéfiants). Ce sous-secteur paraît ainsi constituer un lieu peu investi socialement, du moins de la part des habitants des quartiers alentours. Il est parfois rattaché au quartier des Pâquis dont la proximité est évidente.

Malgré les nuisances liées au trafic de stupéfiants, une personne rencontrée, active professionnellement sur ce territoire, nous décrit des relations conviviales entre les commerçants. La partie piétonne du Mont-Blanc est, à ce titre, saluée comme un espace de rencontre.

Le sous-secteur supplémentaire de l'Encyclopédie (qui est rattaché administrativement au CASS de Saint-Jean / Charmilles) est décrit en des termes peu élogieux. Il regrouperait de nombreuses personnes précarisées se retrouvant dans l'espace publique pour boire (à côté du Collège Voltaire) ainsi que des toxicomanes (vers le chemin Galiffe). L'endroit serait négligé par les pouvoirs publics, non entretenu, sale et peu amène.

La Prairie est une partie du territoire du CASS très peu commentée. On nous décrit un quartier avant tout résidentiel, où les lieux de rencontre seraient rares, voire inexistant. Les contacts sociaux se feraient avant tout entre voisins directs. Il n’y aurait que très peu d’espaces de vie culturelle, hormis le cinéma aux Grottes et les quelques bistrot de quartier... Les gens ne franchiraient pas facilement les grands axes routiers (rue de Lyon, rue de la Servette) qui constitueraient des barrières dans les déplacements des personnes et engendreraient des nuisances sonores d’importance.

Le sous-secteur Servette est décrit comme un périmètre calme malgré l’intensité du trafic automobile. L’aspect multiculturel du quartier est également souligné. Le contact entre habitants est qualifié de convivial mais souvent superficiel marqué par des usages liés à la politesse entre voisins. « On se salue, on échange quelques paroles ... ». Toutefois, une personne ressource nous décrit certaines solidarités de quartier, souvent liées aux enfants et à leur prise en charge, à l’instar de ces mamans qui accueillent à tour de rôle plusieurs enfants pour les repas de midi. L’école, les cafés de quartier, les grandes surfaces constitueraient également des lieux de rencontres. La Maison de quartier des Asters, située en dehors du secteur CASS des Grottes, et les activités qu’elle propose est également mise en exergue par les résidents du quartier. A noter que le sous-secteur de la Servette ne connaît pas de place publique qui favoriserait la rencontre. A ce sujet, certains saluent le petit tronçon piéton d’une partie de la rue Schaub, qui fait office de place ainsi que l’existence du parc de Geisendorf.

Enclavé à l’intérieur du sous-secteur de la Servette, on retrouve celui de Geisendorf. Abrutant trois écoles primaires, le parc de Geisendorf est qualifié par les personnes rencontrées comme un véritable poumon de verdure. Lieu de détente, d’amusement, de retrouvailles, mais aussi de *deal* et de consommation, le parc permet de se retrouver et favorise parfois la rencontre entre populations. Ainsi, nos interlocuteurs soulignent que l’utilisation de cet espace est souvent partagée, en journée, par des groupes différents : les mamans, les ados, certaines communautés d’origine étrangère, des personnes âgées, des familles.

Le sous-secteur de Beaulieu est également largement occupé par le parc portant le même nom. Ce dernier constitue un lieu de rencontre agréable, malgré certains problèmes liés à l’usage de stupéfiants. Le sous-secteur est qualifié de très calme, de résidentiel. La population résidente y serait plus âgée, vivant depuis longtemps dans le quartier. Cela expliquerait en partie, selon les dires de personnes rencontrées, la vive crainte d’une partie des habitants d’assister à l’arrivée de populations adolescentes, dès l’automne 2003, avec l’ouverture du Cycle d’orientation de Montbrillant.

## **5. Les relations interculturelles**

Le thème des relations interculturelles n’a pas retenu particulièrement l’attention de nos interlocuteurs. Aucune des personnes interrogées n’a mentionné expressément ce thème comme source de problème particulier dans le sous-secteur des Grottes. La coexistence des différentes communautés ethniques ou nationales composant la population très cosmopolite du sous-secteur est donc jugée globalement bonne.

Cependant, certains regrettent que la cohabitation – le fait d’habiter et de partager un espace commun – ne débouche que trop rarement sur une véritable convivialité – le fait de vivre ensemble, de se rencontrer, d’échanger. La coexistence entre les différentes communautés ne génère pas de tensions significatives, mais les populations ne se rencontrent et ne se mélangent pas fréquemment. Comme le relève une habituée du parc de Geisendorf :



« Autrement dit, moi je trouve que c'est très agréable tout ça. Il y a beaucoup de cultures différentes, et c'est vrai que ça, par contre, ça fait souvent des petits groupes. On le voit dans le parc même... le groupe d'étrangers qui viennent du Portugal, les Italiens d'un autre côté... ça c'est vrai qu'on le ressent pas mal. Et ça aussi au sein de l'école. Mais en même temps, moi je trouve ça très bien. Que tout le monde puisse s'exprimer, qu'il n'y ait pas ces barrières culturelles, tout en respectant chacun dans sa culture, il ne faut pas perdre ses racines. Mais d'un autre côté, il faut aussi s'intégrer... il faut donc faire de la culture d'origine un plus, pas un moins.

« Par rapport à ces petits groupes selon l'origine ? c'est plutôt des personnes âgées, ou des jeunes...

Ah non, c'est très mélangé. Moi je vois, comme il y a beaucoup de familles... c'est vraiment par familles. Ce n'est pas forcément les personnes âgées qui se réunissent comme ça, c'est plutôt intégré dans le fonctionnement familial. On peut voir la grand-mère, la mère, etc. C'est plutôt par groupe familial, dans cet esprit là. »

La communauté d'origine, voire le milieu familial plus restreint, constitueraient ainsi le plus souvent le vecteur privilégié d'insertion sociale dans les quartiers, particulièrement pour les immigrants les plus récents. Il en résulte que certains rencontreraient des difficultés à s'intégrer dans des réseaux sociaux plus vastes, en raison d'un relatif enfermement dans la vie familiale, notamment pour les femmes, et/ou du fait de problèmes d'apprentissage de la langue. Ainsi par exemple, une interlocutrice membre de la communauté scolaire de Geisendorf s'inquiète de l'isolement social relatif vécu par certaines femmes étrangères dans le sous-secteur de la Servette et aux abords des écoles de Geisendorf :

« Parce que moi je suis sûre que si l'on pouvait apprendre le français aux mamans étrangères, je suis sûre qu'elles pourraient être mieux intégrées dans l'école. Et les enfants aussi. Parce que je suis frappée, mais souvent les femmes ne savent pas le français. Donc quand elles ne savent pas le français, c'est souvent les papas qui viennent à mes consultations, c'est pas les mamans. Alors... c'est souvent plus des femmes d'Afrique du Nord... Ou du Kosovo, ou... Je n'aime pas cataloguer, mais plus des femmes musulmanes... J'ai remarqué que c'était plus facilement des femmes musulmanes. »

Ces problèmes d'intégration des personnes étrangères semblent parfois même se répercuter négativement sur la réussite scolaire et l'intégration des enfants. Comme le poursuit la même personne :

*« Et puis quand vous me dites, si les mères apprenaient le français, elles s'intégreraient plus facilement à l'école, et l'enfant aussi... parce que l'enfant, c'est quoi... il a de la peine à apprendre la langue ?*

Alors des fois j'ai peut-être l'impression qu'il est en conflit de loyauté avec ses parents... Parce qu'il sait mieux la langue que les parents, il doit faire la traduction, il est presque parentalisé... face aux parents... et puis des fois j'ai l'impression qu'après il y a un peu un blocage, comme ça... je n'ose pas apprendre mieux que mes parents. Je ne sais plus comment me situer en tant qu'enfant. [...]

Ce problème de l'intégration des personnes étrangères se fait aussi sentir du côté des structures de représentation collectives, telles que les associations de parents d'élèves, les Maisons de quartier ou autres associations d'habitants. Celles-ci ont souvent de la peine à entrer en contact avec la population étrangère, qui ne s'investit guère dans ces structures. Les raisons en sont multiples : difficulté de communication due à la langue, précarité socio-économique, manque de temps ou d'intérêt, incompréhension du fonctionnement institutionnel suisse, manque d'inscription identitaire dans le quartier, etc. Comme le relève à l'appui de ce propos un travailleur social :

« Alors oui, je souscris pour une partie à dire « Comment entrer en contact avec certains parents d'enfants qui viennent là ? » Nous, la question que l'on se pose serait celle là avec mes collègues qui accueillent les enfants lors d'accueils libres, et qui souhaitent toucher les parents. C'était l'un

des objectifs de l'année passée, on a fait une ou deux réunions, mais aucun de ces parents là ne sont venus. La question reste posée, il faut trouver d'autres moyens. Quand on organise un camp pour les adolescents... on peut aussi profiter de cette occasion là pour actionner le levier « parent » et exiger qu'ils soient là ! On les contacte au téléphone, « Vous n'auriez pas envie de nous connaître, on va s'occuper de votre enfant... » Ils répondent, « Oui, bien sûr »... Alors voilà. J'ai fait des camps sans avoir jamais vu les parents, jusqu'au moment où j'ai compris que c'était pour moi un levier de pouvoir demander aux parents... les parents des adolescents sont encore plus difficiles à toucher... C'était donc pour moi un superbe levier pour dire « voilà, il faut que vous soyez là. » »

Ces problèmes d'intégration semblent concerner une minorité de la population étrangère du secteur, aux dires de nos interlocuteurs, qui paraît pour le reste relativement bien insérée. Le flou demeure cependant sur la présence cachée et difficile à dénombrer des sans papiers, qui vivent certainement dans des conditions beaucoup plus précaires.

D'autres situations moins visibles ont encore retenu l'attention de certains de nos interlocuteurs.

Le cas des réfugiés associés au trafic des drogues, notamment autour de la gare, nous a été ainsi quelques fois mentionné dans les entretiens. Notamment, l'ex-hôtel de l'Union, reconverti en centre d'accueil pour requérants d'asile par l'Hospice Général, a été plusieurs fois cité comme étant le cadre d'interventions régulières de la Police liées à la lutte contre le trafic de drogues.

Enfin, quelques interlocuteurs se sont inquiétés de certaines tensions sporadiques entre représentants de communautés étrangères installés dans le secteur, dont les pays sont en conflit (Afrique de l'Ouest, Ex-Yougoslavie, etc.). Ces tensions déboucheraient parfois sur des affrontements entre groupes de jeunes des diverses communautés concernées, voire mettraient parfois aux prises des adultes, sans toutefois qu'aucun cas avéré n'ait pu nous être cité, l'information restant au niveau de la rumeur et des propos rapportés. Comme le rappelle un membre de la communauté scolaire :

« Parce qu'il y a même eu la guerre au Kosovo... J'étais déjà dans l'école... donc il y a des serbes, des croates, il y tout... Mais dans l'école, ils arrivaient à... on n'en parlait pas, et dans les cours de récréation ça ne se voyait pas... »

*Mais quand les parents viennent chercher les enfants ? Il se passe quelque chose de particulier ?*

Non, je n'ai pas été témoin... Mais je sais qu'entre certaines familles africaines, il y a eu des fois des problèmes... mais en dehors de l'école. »

## **6. Générations et relations intergénérationnelles**

Le thème des relations intergénérationnelles s'est révélé sensible pour nos interlocuteurs. Les propos que nous avons recueillis mentionnent fréquemment des difficultés dans les relations entre les groupes d'âges qui se côtoient dans l'espace public. La cohabitation avec les groupes d'adolescents, dans une moindre mesure avec des groupes plus jeunes, est mentionnée comme le problème principal. Si peu ou prou l'ensemble du territoire du secteur CASS des Grottes est concerné, le phénomène de regroupement des jeunes dans l'espace public se concentre plus particulièrement sur certains lieux spécifiques (la zone piétonne de la rue Schaub, les parcs des Croupettes, Baulieu, Geisendorf, les préaux des écoles des Grottes, des Croupettes, de Geisendorf).

Nos interlocuteurs insistent sur la responsabilité des parents dans ce phénomène. Ainsi, plusieurs déplorent le manque d'investissement et d'intérêt des parents pour les activités des enfants, que ce soit dans le cadre scolaire (école, parascolaire) ou dans le cadre des loisirs (maison de quartier, centre de loisirs). Certains parents semblent ainsi complètement

désinvestis de ce que vivent leurs enfants et restent injoignables par les institutions. Il en résulte qu'une minorité d'enfants apparaissent comme livrés à eux-mêmes, parfois dès un très jeune âge. Comme le relève une professionnelle de l'enfance :

« Il y a beaucoup de parents qui... c'est un peu comme je disais au début, c'est qu'il y a des enfants qui sont livrés à eux-mêmes. Soit parce que les parents travaillent énormément... et puis il y a le parc, et c'est le parc qui « garde » les enfants...

*Dans le parc, vous savez s'il existe un regard social? C'est à dire des voisins, des mamans qui regardent les enfants... Si la solidarité elle fonctionne...*

Oui. Il y en a quand même. J'ai eu une situation où ce sont les mamans qui m'ont avertie d'un petit qui était toujours tout seul, et qui s'inquiétaient [...]. Donc là j'avais été avertie. Oui, ça se passe comme ça... »

A l'inverse, pour un petit groupe de parents, on déplore leur trop grand investissement de certains parents dans l'existence de leurs enfants, la présence de ces parents pouvant parfois devenir envahissante, voire problématique, notamment lorsqu'il y a ingérence des parents dans le système socio-éducatif.. Comme le relève un membre de la communauté scolaire aux Grottes :

« Certains aimeraient bien avoir un regard sur ce que font les enseignants, et qui parallèlement ne jouent pas toujours leur rôle de parents. Ça c'est la réalité. Mais il y a quand même un grand changement dans les modes de vie, qui ont aussi une influence... [...] Sinon, on peut dire que ces dernières années, il y a eu pas mal de parents assez vindicatifs. Il y a eu des parents qui ont voulu intervenir dans la démarche pédagogique, dans le groupe-classe... [...] Oui, on a eu quelques cas parfois de parents d'élèves qui ont « pété les plombs ». Ca s'est passé il y a deux ans. L'inspecteur, la direction nous ont mis en garde de ne pas recevoir des gens comme ça au pied levé. Certains parents nous ont menacés de venir avec un fusil. Ou alors, le cas de cette mère qui subissait des problèmes tels à la maison, qu'elle arrivait systématiquement en « pétant les plombs » à l'école. Elle avait même tapé deux fois des enfants, dont un qui fini à l'hôpital, parce que soit disant ils embêtaient son fils... Enfin, des choses comme ça, ce sont quand même des exceptions. Ce sont des gens en marge. »

Plusieurs problèmes repérés chez les enfants et les jeunes résultent des difficultés qu'ils vivent dans leur milieu familial. Notamment, un phénomène qui semble s'accroître ces dernières années, concerne le manque d'écoute et de discipline chez une minorité de jeunes enfants. Ces derniers ont parfois été élevés dans un cadre familial trop permissif. D'autres ont grandi dans un milieu familial déstructuré (conflit des parents, violence, séparation), ou encore largement absent (famille monoparentale ou immigrée dotée d'un faible réseau social à Genève). Ces enfants soulèvent de gros problèmes aux enseignants dans les classes et aux animateurs dans les centres de loisirs, car ils ont une influence néfaste sur la dynamique des groupes d'enfants et requièrent une forte attention de la part des adultes. Un cas plus extrême, apparu ces dernières années, nous a été encore signalé. Il s'agit des enfants qui sont suivis psychologiquement ou médicalement pour des troubles psychiques ou du comportement (agressivité, hyper-activité). Les difficultés vécues par ces enfants résultent bien souvent des carences du milieu familial relevées précédemment, ces enfants ayant parfois à gérer des situations de stress importantes à la maison. Comme l'illustrent les propos de l'une de nos personnes-ressource :

« Non seulement ce sont des problèmes scolaires d'apprentissage, mais ce sont aussi des problèmes de discipline. Ça veut dire que les enfants respectent beaucoup moins les adultes qu'il y a quelques années, et se permettent de faire les choses qu'ils veulent, quand ils veulent, au rythme où ils veulent. Ces dernières années, il y a vraiment eu des problèmes de limite, de règles que l'on ne respecte pas, par rapport aux autres, et par rapport à l'environnement en général... On a eu, ces dernières années, quelques enfants... qui ne venaient pas forcément de milieux où l'on aurait pu

croire que ça ne va pas bien à la maison... Maintenant j'ai l'impression, depuis une année ou deux que l'on a un petit peu moins des grands cas d'enfants comme ça. Mais ça, oui, je dirais que c'est un problème aigu, c'est le manque de respect, c'est des enfants qui ne tiennent pas en classe... [...] Moi, c'est la première fois de ma vie que je travaille avec des enfants qui sont sous Ritaline. Oui, ça c'est incroyable la différence. Cette année, j'en ai 2. »

Ces difficultés vécues par les jeunes dans le milieu familial, parfois depuis l'enfance, ont d'autres conséquences négatives à l'adolescence. Une minorité de jeunes dans le secteur rencontreraient selon nos informateurs des problèmes de logements, ayant rompu tout lien avec leur famille. Comme le relève un professionnel de l'action sociale :

« J'ai l'impression qu'il y a de plus en plus de jeunes qui ont un mauvais passage entre 15 et 20 ans, qui sont restés à la maison et puis à 20 ans, on leur a dit : Maintenant ça suffit, tu te débrouilles.

*Ça ce sont les jeunes sans formation ?*

Avec une formation interrompue, oui.

*Et ces jeunes-là, on les retrouve où ? à la Coulou ou...*

Non, pas à la Coulou je pense, là c'est plutôt une population de SDF plus âgée. On les retrouve dans les squats, chez des amis ou chez une copine... ils s'organisent comme ils peuvent. »

Les relations parfois difficiles entretenues par les jeunes avec leur famille entraînent d'autres situations perçues comme problématiques par nos interlocuteurs.

Ainsi, certains nous mentionnent le cas de pré-adolescents, voire de jeunes enfants, qui se regroupent dans l'espace public jusqu'à une heure avancée de la soirée, notamment sur l'aire de jeu située sur la partie piétonne de la rue Schaub, à l'entrée de la Maison de quartier des Asters. Ces rassemblements d'enfants résultent, selon les personnes interrogées, par le fait que certains parents travaillent parfois jusque tard le soir et laissent les jeunes sans surveillance. D'autres avancent l'hypothèse que dans certaines cultures du sud, les enfants seraient beaucoup plus présents dans l'espace public du village ou du quartier, car les familles pourraient compter sur la surveillance pratiquée par les adultes du voisinage. Dans le contexte genevois, ce contrôle social exercé par la communauté serait devenu trop lâche et ne fonctionnerait pas.

Certaines nuisances et tensions dans le voisinage sont mentionnées du fait de cette forte présence des enfants sur l'espace public. Ainsi, les voisins habitant alentours se plaignent du bruit et des déprédations causées régulièrement par les enfants. Certains de ces derniers adoptent du reste parfois des comportements très risqués, inconscients du danger potentiel de leurs jeux (courses sur les voies de circulation...). Comme le mentionne une des personnes interrogées :

« Les demandes des voisins elles sont contradictoires. A savoir : Mais enfin, tous ces mêmes dehors, toute cette pagaille avec les enfants ! C'est assez comique : il y a des gamins qui cassent tout, parce qu'il y a la décharge juste à côté, donc ils vont chercher des trucs, ils sont très inventifs, ils prennent des trucs, ils font des cabanes... »

Ces rassemblements de jeunes dans les espaces publics découleraient aussi selon plusieurs de nos informateurs d'un manque de lieux d'accueil pour les jeunes et les adolescents dans le sous-secteur, problème qui paraît spécialement patent à Saint-Gervais et dans une moindre mesure dans les sous-secteurs des Grottes et des Cropettes. Comme le mentionne un résident de Saint-Gervais :

« Mais c'est vrai qu'il est impératif d'aménager Saint-Gervais dans les années qui suivent, avec les rénovations qui ont été faites. C'est vrai qu'il n'y a pas de Maison de quartier, il n'y a pas d'endroit pour les ados, il n'y a pas... »

*Les gens, par exemple s'ils veulent aller à une Maison de quartier, où vont-ils ? A Saint-Gervais ?*

On en a pas. Si tout d'un coup, mes filles ont une possibilité là... Si elles vont à une fête à la Maison de quartier de Saint-Jean... Ou par exemple, un temps, elles allaient à la MQ des Eaux-Vives ou à la MQ des Pâquis. Ça dépend si on prend une activité... fabriquer une carriole pour faire le concours des caisses à savon. Ou alors, pour les centres aérés, elles sont affiliées à la MQ des Pâquis. Mais c'est vrai qu'elles connaissaient deux ou trois enfants, mais la majorité des enfants étaient des Pâquis.

*Et il n'y a pas de lieux pour les ados ?*

Il n'y a rien. Pour les enfants et les ados, il n'y a rien. Pour la crèche, il faut aller à la crèche du Seujet ou aux jardins d'enfants aux Grottes. Mais de nouveau, c'était la croix et la bannière. « Nous n'acceptons que des enfants des Grottes. » Bon, moi je connais tout le monde, donc elles ont accepté mes filles, mais de nouveau, c'était vraiment du copinage. Mais quelqu'un qui n'a pas de copains, qui arrive à Genève et qui veut mettre son enfant dans une crèche, c'est vraiment difficile.

*C'est mal desservi en fait ?*

Hyper-mal desservi. »

Un autre aspect résultant du rassemblement des jeunes en dehors des heures scolaires a été mis en avant par un de nos informateurs. Ce dernier remarque en effet que les petits enfants adopteraient ces dernières années plus fréquemment des comportements réservés jusqu'alors à des enfants plus âgés. Notre informateur l'explique par l'influence de la télévision, mais aussi avec le regroupement des jeunes le soir dans les lieux publics. On assisterait ainsi à un phénomène de socialisation des jeunes par leurs pairs : les plus petits seraient placés sous l'influence des plus grands, et adopteraient volontiers les opinions et les comportements qu'ils observeraient chez ces derniers.

Un phénomène plus préoccupant concerne la constitution de bandes de jeunes dans certaines parties du secteur. Ce thème est apparu de manière récurrente dans les propos que nous avons recueillis lors des entretiens. Certaines de ces bandes se forment dès l'école primaire. Comme le relève une professionnelle du milieu scolaire :

« Il y a une population d'enfants en primaire que j'ai connu tout petits, parce qu'ils étaient au jardin d'enfants avec mes enfants et qui forment des bandes. C'est des gamins qui ont fait de sacrées conneries. Maintenant, ils sont au Cycle. Mais là, il y a deux ans, c'était des gamins qui cherchaient à faire des conneries. Ils se mettaient en équipe. Certains qui avaient un peu un rôle de meneur, d'autres de suiveurs, complètement passifs. Par exemple, ils allaient dans le parking voiture des profs, ils ne visaient pas des voitures en particulier, mais ils lançaient des pierres sur les voitures. Les profs du primaire ont dû prendre des décisions pas très agréables pour les élèves. Vraiment, on sentait que c'est juste la limite. »

D'autres bandes ou rassemblements d'adolescents ou de pré-adultes cette fois-ci, sont mentionnés dans différentes parties du secteur. Il s'agit généralement de lieux chargés de signification pour les jeunes, qui y ont souvent passé une partie de leur enfance (les préaux des écoles, les places de jeux, les parcs). Les adolescents se regroupent ainsi notamment dans le parc des Croupettes ou dans le préau de l'école des Croupettes, vers l'école des Grottes, dans les parcs de Beaulieu, de Trembley et de Geisendorf, ainsi que dans les préaux d'écoles qui s'y trouvent.

La présence nocturne des adolescents et des jeunes adultes dans ces lieux publics ne va pas sans poser de problèmes. Les riverains se plaignent fréquemment du bruit engendré, du vandalisme et des déprédations régulières causées par les jeunes, comme du manque de respect qu'ils témoignent pour le voisinage. Comme le relève une personne bien informée :

« Moi, tant qu'ils ne font pas de vandalisme, qu'ils n'embêtent pas les gens, ils sont libres. Ils ont le droit de s'amuser, parce qu'un parc c'est aussi fait pour eux, tout le monde y a droit. Mais il faut... s'ils veulent qu'on les respecte, il faut aussi qu'ils nous respectent : les personnes âgées, ou les enfants... Parce que quand ils vont casser du verre dans les préaux, ils ne respectent pas les enfants qui viennent le lendemain à l'école. Je parle du préau des Cropettes. Ils ont dû mettre une benne à verre à cause de ça, dans le préau de l'école. [...] C'est qu'ils cassaient tout, ils cassaient même les portes de l'école pour aller faire pipi, ils cassaient des bouteilles... [...] On s'est assis une fois à 18h00, en été, on s'est assis sur les marches. Et puis tout d'un coup, il y avait 40 à 50 jeunes... ils ont bien vu que nous on avait rien à faire avec eux, mais ils n'étaient pas agressifs. Mais le problème, c'est qu'ils buvaient. Il y avait de la bière, ils arrivaient chacun avec un pack de bière, il y en a qui arrivaient avec une bouteille de vodka, d'autres avec du vin... et puis en fin de soirée, vous pouvez imaginer. »

Il en résulte que la cohabitation de ces groupes de jeunes avec la population est souvent problématique, les « points chauds » évoluant au gré des saisons et des interventions des pouvoirs publics. Il est à relever que les sources de tensions ne résultent pas seulement des déprédations causées par les jeunes, mais aussi parfois plus simplement du fait de leurs pratiques sportives ou culturelles. Comme le mentionne une des personnes interrogées :

« Alors pour l'école des Grottes, il y a ce problème des gens qui font des tags, mais je crois qu'ils se sont arrangés avec le concierge de l'école, ils ont fait quelque chose de joli, plutôt que de faire de bêtes tags.

*Vous parlez du grand tag ?*

Oui. Ils se sont arrangés, c'était il y a 2 ans. Et puis moi, quand je passe et que je vois des jeunes qui font quelque chose de joli, pas sur la propriété privée, évidemment, mais sur un endroit qui est destiné à ça, je leur fais des compliments. Sur les endroits où ils peuvent, je trouve ça bien. Donc ça c'est pour l'école des Grottes. [...]

*Mais vous allez aussi à Geisendorf ?*

Alors Geisendorf, il y a eu des problèmes avec le terrain de basket. C'est à dire qu'ils jouaient la journée pendant les heures de classe. [...] Et puis le samedi et le dimanche, il y a le bâtiment du service pédagogique qui a été souvent vandalisé. Les portes ont été fracturées, il y a eu des vols, des vols de nourriture, ils s'installent dans les locaux, ils font comme chez eux quoi. Ce sont des ados de couleur à Geisendorf. Ils jouent au basket quand on passe, ils sont gentils, mais visiblement, plus tard, il y a de la casse. Spécialement le bâtiment du DIP, parce qu'ils savaient y trouver de la nourriture. »

En définitive, le thème des relations intergénérationnelles a largement retenu l'attention de nos interlocuteurs. Ils ont notamment pointé de nombreux problèmes de cohabitation avec les enfants et les jeunes, notamment avec des groupes d'adolescents, qui peuvent parfois adopter des comportements assez problématiques sur la voie publique.

Plusieurs projets d'animation socio-culturelle récents ont cependant été élaborés pour remédier à cette situation. La *Délégation à la jeunesse* de la Ville de Genève a ainsi mis en place plusieurs démarches dans différents lieux publics du secteur (école des Grottes, parcs Geisendorf et Cropettes, etc.), afin d'aller à la rencontre de ces groupes de jeunes sur leur terrain et de leur proposer d'autres activités moins gênantes pour l'entourage (mise en place de buvette dans les lieux sensibles, ouverture de salles de gym en soirée, etc.). La *Maison de quartier des Asters*, ainsi que *Pré-en-Bulle* aux Cropettes, se sont aussi impliqués sur ce terrain.

De même, pour remédier à cette situation de défiance entre classes d'âge, plusieurs projets visant à rassembler des populations d'âges différents ont vu le jour ces dernières années dans le secteur. Ces projets ont notamment cherché à rapprocher une population de personnes âgées résidente dans le quartier (EMS Les Lauriers et Résidence Fort-Barreau), avec des classes d'écoles primaires ou avec des enfants accueillis à la Maison de quartier des Asters.

L'objectif poursuivi visait à contrecarrer la tendance à une certaine absence de lien avec les générations plus âgées repérée chez certains jeunes, et à l'inverse, le relatif isolement social vécu par les personnes âgées. Le résultat de ces démarches est demeuré mitigé, même si un réel échange a pu être mis en place. Comme le rappelle un professionnel de l'action sociale :

« Ce sont des personnes âgées, quelques-unes assez grabataires, ce n'est pas évident. Il faut les monter à l'étage, quelques-unes sont en chaise roulante, donc certaines ne peuvent pas monter... Donc, comment peut-on travailler là dessus. Tout le travail préparatif à la fête s'est fait en échange, les gamins allaient là-bas lors des mercredis des enfants, on a fait des affiches ensemble, les gamins ont pu voir comment les personnes âgées habitent... les enfants se sont imprégnés de ça, et puis nous avons regardé comment ils se comportaient... Il y a de l'échange, même si l'échange n'est pas forcément verbal... »

*Comment se passe le mélange des populations, au niveau par exemple de la fête des 30 ans ?*

« Ce qu'il s'est passé concrètement, c'est que nous avons eu autour d'une table des personnes âgées et des enfants qui dessinent. Des fois ils se sont parlés ou pas. Mais il ne faut pas limiter le contact à l'oral. Dans le type de comportement, il y a beaucoup d'informations qui passent. Après, de notre côté, c'est de voir quelles sont les informations qui ne sont pas passées, et comment ça s'est passé, ce qu'ils ont retiré de l'expérience, etc. C'est là où l'on revient à l'oral, et de voir comment ça a été ressenti. Là, ça devient aussi intéressant. »

De l'avis de nos interlocuteurs, plusieurs domaines nécessiteraient cependant une intervention plus conséquente des pouvoirs publics, afin de pallier à certains manques constatés dans le tissu social.

En premier lieu, il conviendrait d'augmenter les capacités d'accueil des jeunes enfants dans le secteur. Selon plusieurs personnes interrogées, la garde d'enfants reste en effet un problème aigu pour de nombreuses familles, et qui perdure depuis de nombreuses années. A cet égard, l'expérience associative accumulée dans ce domaine dans le cadre de *Quartier-contact*, comme au sein par exemple des coopératives et associations d'habitants de l'Ilôt 13, pourrait constituer une base pour développer des réseaux d'échange et d'entraide en matière de garde d'enfants dans le voisinage. Comme le rappelle à ce sujet un membre d'association de parents d'élèves :

« Par exemple, par rapport à la garde des enfants, c'est un problème qui nous préoccupe tout le temps, les gens se plaignent beaucoup par rapport à ça... on ne sait pas quoi faire de ses enfants. On a envie d'en faire, mais il faut leur donner à manger, et vu que vous travaillez, il faut trouver quelqu'un qui les garde. Et les gens qui sont là, comme ce sont souvent des étrangers, ils n'ont pas de famille. Donc ils sont seuls. Et puis ils n'ont personne de confiance. »

En second lieu, plusieurs interlocuteurs actifs dans la vie scolaire ou dans les loisirs des jeunes affirment avoir des difficultés à rencontrer certains parents, la difficulté allant croissante lorsque les jeunes atteignent l'adolescence. Plusieurs démarches sont en cours afin de remédier à cet état de fait. Comme le mentionne un professionnel de l'animation socio-culturelle :

« Plus ça devient adulte, plus ça devient... Alors oui, je souscris pour une partie à dire : Comment entrer en contact avec certains parents d'enfants qui viennent là ? Nous, la question que l'on se pose serait celle là. Elle se pose pour ceux qui accueillent des enfants lors d'accueils libres, et qui souhaitent toucher les parents. C'était l'un des objectifs de l'année passée, on a fait une ou deux réunions, mais aucun de ces parents là ne sont venus. La question reste posée, il faut trouver d'autres moyens. Quand on organise un camp pour les adolescents... on peut aussi profiter de cette occasion là pour actionner le levier « parent » et exiger qu'ils soient là. On les contacte au téléphone : Vous n'auriez pas envie de nous connaître, on va s'occuper de votre enfant... Ils répondent : Oui, bien sûr... Alors voilà. J'ai fait des camps sans avoir jamais vu les parents, jusqu'au moment où j'ai compris que c'était pour moi un levier de pouvoir demander aux parents... les parents des adolescents sont encore plus difficiles à toucher... C'était donc pour moi

un superbe levier pour dire : voilà, il faut que vous soyez là. Vous pouvez payer à ce moment là etc... d'avoir aussi un discours autour, et de pouvoir les toucher. »

En troisième lieu, plusieurs de nos interlocuteurs ont relevé le manque de lieux d'accueil destinés aux enfants d'âge scolaire et aux adolescents dans le secteur, comme nous l'avons déjà relevé précédemment. Le manque le plus criant se ferait sentir à Saint-Gervais, et dans une moindre mesure aux Grottes et aux Cropettes. De plus, les structures socio-éducatives actuelles sont saturées. Comme le remarque un professionnel de l'action sociale :

« Nous, on se pose pas mal de questions par exemple par rapport à l'accueil des jeunes dans le quartier, parce qu'il n'y a pas grand chose.

*Pour les ados ?*

Pour les ados oui. Il y a un travail aussi qui doit être fait avec l'accueil des enfants, parce que chez nous c'est toujours plein, et on cherche à essayer de voir comment mieux faire. Il y a un travail qui s'est fait avec la crèche Asters-X, qui accueille cette année aussi des enfants.

*Donc là ce sont les tout petits ?*

Non, je crois que ça va aussi jusqu'à 6 ans. »

Enfin, en quatrième lieu, il conviendrait de développer les projets d'échanges intergénérationnels dans le secteur. On pourrait se baser sur le modèle des tentatives développées récemment entre enfants et personnes âgées, tout en tenant compte des aspects positifs et négatifs de ces premières expériences. A ce titre, plusieurs professionnels engagés dans ces démarches ont relevé la difficulté pour les personnes âgées de tenir le rythme imposé par les jeunes enfants lors de leurs rencontres. Peut-être s'agirait-il de renouveler ces échanges entre jeunes enfants et personnes âgées, mais en impliquant des personnes âgées en meilleur état de santé et plus dynamiques, capables de supporter l'agitation des jeunes enfants.

## **7. Sentiment d'insécurité, incivilités, violence et délinquance**

Les thèmes relatifs à l'insécurité, aux incivilités, à la violence et à la délinquance dans le secteur des Grottes occupent une place importante dans les propos recueillis auprès de nos informateurs. Il ressort généralement des entretiens la perception diffuse d'une dégradation ces dernières années de la situation dans ces divers domaines. Pour autant, aucune des personnes interrogées n'a estimé la situation devenir préoccupante. L'ensemble de nos interlocuteurs juge qu'elle est comparable aux réalités que l'on rencontre dans tout centre urbain d'une taille similaire. Il n'existerait donc pas de problèmes spécifiques dans le secteur des Grottes, qui le distinguerait des situations vécues dans les autres secteurs de la ville de Genève. Une de nos interlocutrices d'origine étrangère nous rappelle d'ailleurs fort à propos que la situation genevoise demeure nettement privilégiée en matière de sécurité relativement à la situation qui prévaut dans les pays voisins :

« C'est très personnel et subjectif, mais personnellement, j'ai habité Turin, ici, pour moi, c'est le calme total. Moi j'ai des comparaisons, je peux vous dire, Turin, c'est le chaos... ce n'est pas comparable. Ici, pour moi, c'est presque ridicule. Même les choses qui se sont passées de très grave, ce n'est rien, si on les compare à ce qui peut se passer ailleurs. C'est la réalité. Moi je suis arrivée à Genève, je n'osais pas ouvrir une porte, parce qu'à Turin, il n'y a que des codes. C'est impensable qu'il y ait une porte ouverte, plein de choses comme ça, les journaux dans une boîte dans la rue... A ce niveau là, pour moi il n'y a pas de problèmes à Genève. C'est pour ça que je vous dis que je trouve génial, c'est calme, c'est tranquille, je me sens en sécurité. Je ne me sens pas menacée. A Turin, je ne pouvais pas sortir après 8 heures le soir. C'est incomparable. »



Selon nos interlocuteurs, les problèmes majeurs dans le secteur seraient particulièrement concentrés aux abords de la gare, dans les différents parcs ou les lieux publics disséminés dans le secteur (Geisendorf, Croupettes, dans une moindre mesure Galiffe, Beaulieu, etc.) ou proche des zones commerçantes (Mont-Blanc, Saint-Gervais, Servette notamment).

La gare et les zones avoisinantes (zone piétonne du Mont-Blanc, bas du quartier des Grottes) seraient ainsi perçues comme des endroits particulièrement source d'insécurité et de délinquance, de part le caractère anonyme des lieux et les divers délits que ces zones de passage dense et cosmopolite attirent (vols, trafics divers, plus rarement agression, etc.). Toutefois, la situation ne semble pas actuellement particulièrement préoccupante, aux dires d'une habitué des lieux :

*« On parle souvent de la gare comme un lieu... dangereux, c'est peut-être abusif, mais... »*

Bon, il y a des gens qui craignent de passer là, parce que... Moi je pense que ce n'est pas dangereux. Moi je n'ai jamais eu peur, je n'ai jamais ressenti du danger à passer, lorsqu'il y avait même du monde, bon ça m'est arrivé de passer... je dis que je ne viens jamais la nuit, mais ça m'est quand même déjà arrivé d'avoir oublié quelque chose et de revenir à minuit le soir, ou de poser ma voiture ici, parce que j'ai une place à l'année, alors si je ne trouve pas de places dans mon quartier... Donc, aussi bien je rentre à pied aux Pâquis, aussi bien je passe ici, je ne me suis jamais sentie en danger. Bon, il est clair qu'il y a des choses que je ne ferais pas, je ne vais pas non plus me mettre en danger, ou aller interpellé des gens en leur disant de ne pas faire ceci ou cela, ça c'est des choses que je ferais peut-être la journée, je ne les ferais pas la nuit. C'est sûr. Et en plus, il n'y a même pas... on ne peut pas dire qu'il y a plus d'agression qu'ailleurs. Je n'ai jamais eu connaissance d'agression plus que de se faire voler un sac ou des trucs comme ça, mais ça arrive partout.

*Et par rapport à la zone du Mont-Blanc... Il y a aussi des discussions sur la toxicomanie ?*

Oui, parce que tous les commerçants du Mont-Blanc sont très gênés le soir, surtout, c'est vrai qu'il y a des attroupements assez impressionnants des fois le soir. »

Les parcs et les lieux publics constitueraient d'autres lieux de rencontre et de confrontation entre diverses populations d'origine culturelle, de milieu social et d'âge divers. Bien que la cohabitation soit de l'avis de tous généralement bonne, les regroupements, la nuit, notamment des adolescents et des jeunes adultes, certains trafics de stupéfiants repérés ici ou là, où la présence de personnes plus ou moins atypiques (homosexuels à Geisendorf, SDF ou « backpackers » aux Croupettes, etc.), sont sources d'insécurité au sein d'une frange de la population. Comme le mentionne une voisine du parc des Croupettes :

*« Par exemple, moi je dis à mes enfants que le soir c'est exclu qu'ils traversent par la gare, mais bon, de traverser le passage des Alpes, c'est aussi dangereux ... Lorsqu'elle rentre tard, ma fille qui a 16 ans, elle a comme principe de ne pas traverser le parc. Je reviens sur une question déjà posée afin de souligner que l'on a obtenu une amélioration de l'éclairage public. [...] Néanmoins, ils ont mis un éclairage renforcé dans le parc des Croupettes, parce qu'auparavant c'était un lieu pas très bien fréquenté et sombre. »*

Enfin, les zones commerçantes de Saint-Gervais, de la gare et de la rue du Mont-Blanc, comme en haut de la rue de la Servette, attireraient comme ailleurs certaines personnes mal intentionnées ou d'autres nuisances (vols, agressions, mendicité, etc.). Comme le mentionne par exemple une résidente de Saint-Gervais habitant aux abords des grands magasins Manor :

*« Alors ça peut arriver une fois un type que tout d'un coup on voit partir, en courant, suivi par un policier... c'est quelqu'un qui a fauché un sac. Mais ça c'est comme partout au centre-ville. Mais disons que moi si je devais entre guillemets avoir peur... je ferais plutôt gaffe du côté de la place Bel-air ou des rues Basses, parce qu'il y a des concentrations, et puis on doit se faufiler... tandis qu'ici, il y a beaucoup de piétons, mais c'est quand même plus fluide. »*

Les divers problèmes de sécurité mentionnés dans le secteur sont généralement associés par nos interlocuteurs à différents phénomènes sociétaux d'ordre général, perçus comme ayant un impact négatif sur la convivialité dans les quartiers. Les difficultés plus grandes vécues dans le monde professionnel (stress, chômage, etc.), seraient particulièrement prégnants dans certaines parties du secteur, en raison de la forte proportion d'habitat populaire (sous-secteurs de la Servette, des Grottes, de Saint-Gervais, etc.). D'autres personnes interrogées s'inquiètent de l'affaiblissement des structures familiales (les familles recomposées ou monoparentales, les parents qui travaillent et sont absent du foyer, etc.), et de son impact négatif sur la situation de certains enfants et de jeunes accueillis dans les écoles ou dans les structures socio-culturelles du secteur. L'anonymat de la vie urbaine, la perte de confiance dans les institutions et les structures de représentation politique, le brouillage des repères collectifs associés à une mixité socio-culturelle plus grande en ville de Genève ou due à l'influence croissante des médias, sont d'autres phénomènes qui nous ont été mentionnés. Enfin, l'accroissement de l'agglomération genevoise ces dernières années entraîneraient des nuisances croissantes dans ces quartiers proches du centre-ville, traversés d'artères de circulation importante. Tous ces phénomènes sont autant de facteurs cités dans les entretiens comme ayant un impact négatif sur la qualité de vie et les relations sociales dans le secteur des Grottes. Comme le relève en guise d'illustration une des personnes interrogées :

*« Est-ce que vous diriez de manière générale qu'il y a une amélioration ou une péjoration de la qualité de vie dans tous les secteurs dont vous venez de parler... »*

Moi je dirais qu'il y a une péjoration. Dans le sens où il y a tous ces problèmes de bruit, on a quand même beaucoup plus de bagarres de ménage qu'avant... ce sont des choses que l'on a de plus en plus. Donc à ce niveau là je dirais qu'il y a péjoration. Au niveau du trafic, c'est l'enfer : rue de la Servette, rue de Lyon, rue Voltaire, c'est l'enfer aux heures de pointes, au niveau parking... [...] les gens font un peu comme ils peuvent. Je dirais... il y a plutôt une péjoration.

*Mais quand vous dites par exemple que l'on a plus de disputes conjugales... A votre avis, c'est parce que les gens sont plus violents ou est-ce que les gens hésitent moins à recourir à la Police ?*

Non, ça n'a rien à voir avec la Police. C'est que les gens sont quand même plus fatigués, stressés, il y a plus de difficultés à vivre... et puis les problèmes sont peut-être moins discutés... il y a déjà plus de problèmes, financiers, et autres... et puis on a le geste plus facile... donc on frappe plus facilement qu'avant.

*Est-ce qu'il y a un endroit en particulier dans notre secteur où ces problèmes seraient concentrés ?*

Non. Ça on ne peut vraiment pas savoir. Parce qu'on a vraiment une population très cosmopolite. On a beaucoup d'artisans, d'employés, etc... On a aussi beaucoup de gens qui habitent là parce qu'il y a des organisations internationales à proximité, des missions, des consulats... je crois qu'on a pas mal de russes, de gens d'un peu tous les pays, qui sont bien présents. »

Deux populations spécifiques sont cependant particulièrement pointées du doigt dans les entretiens comme étant sources d'insécurité, de déprédations et de délits divers dans le secteur.

La présence des toxicomanes, en premier lieu, génère de nombreux problèmes dans l'ensemble du secteur, et plus particulièrement dans les sous-secteurs des Grottes, de la gare et des Cropettes. Les résidents se plaignent régulièrement des seringues abandonnées par les toxicomanes dans les cours d'immeubles, les allées ou autres locaux laissés ouverts, ainsi que d'autres dépravations associées à leur présence. Des vols et des cambriolages nous ont été signalés dans certaines allées de la rue des Gares et dans l'ensemble des Schtroumfs. Ces problèmes semblent concerner aussi le quartier de la Servette, l'EMS des Lauriers ayant par exemple été visité à plusieurs reprises ces dernières années, la direction ayant dû recourir depuis à un système de surveillance. D'autres délits plus graves sont imputables à la présence

des trafics de drogue. Des vols ou plus rarement des agressions dans les parcs nous ont été rapportées, certaines affaires ayant même défrayé la chronique au cours de ces dernières années. Comme le rappelle une voisine du parc des Croupettes :

« L'insécurité... c'est franchement dur à dire. Moi, j'ai de la peine à vous répondre correctement, parce qu'en habitant les Schtroumpfs, on n'a jamais été cambriolé. C'était toujours ouvert. Il n'y avait pas de code. Maintenant il y a énormément de cambriolages, des voisins qui se sont fait cambrioler plusieurs fois de suite. En habitant ici, beaucoup plus près de la gare, on nous vole des choses sur les paliers, mais pour l'instant on n'a jamais vraiment été dévalisé. J'ai vraiment de la peine à vous répondre. Je ne suis pas une grosse trouillarde, mais c'est vrai que c'est assez désagréable de se faire piquer des choses, par exemple dans l'immeuble d'à côté, ils se sont fait voler des tables et des chaises, des choses plus conséquentes qu'une paire de chaussures devant la porte. Bon, il faut quand même prendre des précautions. Nous, on avait un local poubelle ouvert. Il y avait toute une série de gens qui venaient se faire des injections et qui laissaient tout traîner. On a dû fermer rapidement ce local, mais on n'a toujours pas fermé l'ensemble de l'immeuble. On verra combien de temps ça dure. [...] Les trucs les plus dangereux, dans les problèmes d'insécurité, c'est quand il y a eu des gens qui venaient de Lyon, qui faisaient des échanges de bijoux ou je ne sais pas quoi vers le carrefour rue de Montbrillant- rue Fort Barreau). Ils ont été coincés par les gendarmes. Il y a eu une course poursuite à travers les parcs, et franchement là, c'était un bonheur que ce soit un mercredi. Si cela avait été un jour où les élèves étaient à l'école, ça aurait été une véritable catastrophe. Les gendarmes ont tiré. »

Les regroupements des jeunes sur l'espace public, en second lieu, sont une autre source d'inquiétude pour nos interlocuteurs, qui nous ont cité nombre de problèmes générés par leur présence. Les préaux des écoles des Grottes, des Croupettes et de Geisendorf et leurs alentours, les parcs des Croupettes et de Geisendorf, voire encore les centres commerciaux (Servette, Saint-Gervais, Mont-Blanc), constituent parmi les endroits les plus investis par les jeunes dans le secteur. Ces lieux étant par ailleurs fréquentés par d'autres populations, il s'ensuit une cohabitation pas toujours aisée entre les différents usagers de l'espace public. Les enfants y jouent en effet après la sortie des classes. Des jeunes plus âgés s'y amusent parfois jusqu'à tard le soir en été. Des adolescents et des jeunes adultes s'y rencontrent la nuit, préférant ces lieux publics aux bistrot où il faut consommer. Toutes ces activités, bien qu'anodines, génèrent des nuisances pour le voisinage et les autres utilisateurs de l'espace public (jeunes mères, personnes âgées, etc.).

Ils participent également à entretenir un certain sentiment d'insécurité. En effet, les adolescents et les jeunes adultes peuvent générer, dans la population plus âgée, de par leur comportement parfois provocateur, un sentiment de crainte ou de défiance. Ainsi fragilisés, les adultes hésiteraient à engager la conversation ou à intervenir verbalement dans des situations où ils le jugeraient peut-être nécessaire. Ces comportements de défiance, souvent réciproques, induisent un désengagement social qui entraîne la déresponsabilisation des uns et des autres. Le peu de respect accordé aux lieux publics et privés (vandalisme), et à la cohabitation au sein du quartier (incivilité) seraient, selon la majorité de nos informateurs, parmi les conséquences directes de cet état de fait. Il en résulterait la prédominance d'un rapport social conflictuel entre les différentes classes d'âge. Comme le remarque à ce propos une des personnes interrogées :

« Oui. Justement, un de ces groupes d'ados, il s'installe sur la place des Grottes tard, et puis la nuit, ils mettent la musique à fond.

*Mais là, les gens réagissent comment ?*

Ils téléphonent à la gendarmerie.

*Ils ne descendent jamais ?*

Ils crient depuis le balcon, et ils téléphonent aux gendarmes.

*Donc, en fait, ils ne vont pas forcément dialoguer avec les ados ?*

Je pense qu'ils en ont peur. Parce que le concierge qui se met à sa fenêtre pour leur dire « taisez-vous », il est tout seul, alors qu'eux sont toute une bande. Je le comprends.

*Mais ces ados sont si dangereux que ça ?*

Oui. Il y a des agressions, oui, les gens ont peur des ados, c'est sûr. »

Cette situation de défiance envers les jeunes se traduit par le rejet de leur présence au sein d'une partie de la population habitant le secteur. Ainsi, plusieurs projets récents des pouvoirs publics ou des acteurs associatifs en faveur des jeunes ont soulevé des oppositions, des pétitions ou des craintes de la part d'une frange minoritaire des riverains. Comme le rappelle une des personnes interrogées :

*« Dans le quartier, de quoi les gens se plaignent, de quoi les gens parlent ?*

Alors ce dont ils ont très peur, c'est l'ouverture du Cycle de Montbrillant. Alors ça ils en parlent, les habitants des Grottes. C'est un soucis pour eux. Ça, vous avez dû en parler avec Pré-en-Bulle, parce que ça a été sorti avec eux... C'est surtout les personnes âgées, qui habitent vers Baulieu, qui ont peur de cette déferlante jeune qui va arriver, qu'il y ait des dégradations, et puis la future Maison de quartier vers Baulacre, il y a eu une levée de bouclier il y a deux ans. Et cette année, l'assemblée générale de Pré-en-Bulle s'est faite discrètement, alors ils ne sont pas venus. [...]

*Et les liens entre les différentes classes d'âge... Comment ça se passe ? Vous avez parlé des problèmes du Cycle, des personnes âgées qui en avait peur...*

Oui, bon, aussi les gens du quartier, parce qu'ils se disent, s'ils viennent encore tout casser. Oui, ils ont surtout peur des incivilités... et puis du bruit. »

Si la situation en matière de sécurité semble s'être légèrement dégradée ces dernières années dans le secteur, de l'avis de plusieurs de nos interlocuteurs, il convient de souligner toutefois qu'elle est loin d'être incontrôlable, comme nous l'avons mentionné en début de chapitre. Du reste, les pouvoirs publics semblent ces dernières années s'être largement attachés à remédier à la situation. L'assignation territoriale pour les trafiquants de drogues dans le périmètre de la gare, l'ouverture d'un lieu d'accueil et d'injection pour les consommateurs de stupéfiants, la mise en place de la *Délégation à la jeunesse* en ville de Genève, pour ne citer que ces quelques mesures récentes, ont toutes eu un impact jugé positif dans le secteur. Des tables-ronde et des réunions publiques sur les thèmes relatifs à la qualité de vie et la sécurité dans le quartier ont de plus été mises en place récemment pour rapprocher les autorités publiques et les professionnels des préoccupations de la population. Ces différentes mesures ont été bien appréciées dans les quartiers, selon nos informateurs, et doivent être poursuivies dans le futur.

# ANNEXE 4 :

## APERÇU HISTORIQUE DES QUARTIERS DU SECTEUR CASS DES GROTTES

<b>1.</b>	<b><i>Introduction</i></b> .....	<b>2</b>
<b>2.</b>	<b><i>Entre les quais du Rhône et la gare de Cornavin</i></b> .....	<b>4</b>
<b>2.1.</b>	<b>Le quartier de Saint-Gervais</b> .....	<b>4</b>
2.1.1.	Aperçu historique.....	4
2.1.2.	Les associations d'habitants à Saint-Gervais.....	5
2.1.3.	Saint-Gervais : un quartier ou un prolongement du centre-ville ?.....	7
<b>2.2.</b>	<b>Le secteur de Cornavin</b> .....	<b>8</b>
<b>2.3.</b>	<b>Aménagement futurs dans les secteurs de Saint-Gervais et du Mont-Blanc / Cornavin</b> .....	<b>9</b>
<b>3.</b>	<b><i>Au-dessus de la gare. Des anciens quartiers populaires aux nouveaux centres périurbains.</i></b> .....	<b>10</b>
<b>3.1.</b>	<b>Le quartier des Grottes</b> .....	<b>10</b>
3.1.1.	Aperçu historique.....	10
3.1.2.	La présence d'institutions caritatives aux Grottes.....	12
3.1.3.	Les squatters aux Grottes.....	13
3.1.4.	Aménagements futurs dans le quartier des Grottes .....	13
<b>3.2.</b>	<b>L'îlot 13</b> .....	<b>14</b>
<b>3.3.</b>	<b>Les quartiers de la Prairie et de la Servette</b> .....	<b>17</b>
3.3.1.	Introduction .....	17
3.3.2.	Le quartier de la Servette.....	17
3.3.3.	Le Parc Geisendorf .....	18
3.3.4.	Le quartier de la Prairie .....	19
<b>3.4.</b>	<b>Le quartier de Beaulieu</b> .....	<b>19</b>
<b>3.5</b>	<b>Centres de loisirs, Maisons de quartier, associations de quartier entre la Servette et Montbrillant</b> .....	<b>21</b>

## 1. Introduction

Les quartiers compris dans le secteur CASS des Grottes représentent une partie importante et densifiée de la rive droite. Les différences à l'intérieur de ce secteur sont importantes, autant au niveau urbanistique et architectural qu'au niveau de leur composition sociale.

Le développement urbain durant le vingtième siècle permet de mieux comprendre l'apparence actuelle des différents quartiers : l'accroissement du secteur du travail tertiaire au centre ville et l'inflation de la circulation automobile ont conduit au réaménagement des quartiers centraux et à la densification progressive des quartiers périphériques. Pour l'essentiel, le secteur considéré fait aujourd'hui partie du centre et devrait être revalorisé plutôt que densifié.

<sup>1</sup> On peut prévoir cependant que sa fréquentation va subir l'influence du développement de quartiers périphériques (Montbrillant, Sécheron, la Forêt, les nouvelles Charmilles).

Les Grottes, Saint-Gervais et l'îlot 13 présentent également un phénomène de requalification : jugés auparavant délabrés et voués à la démolition, ils ont été conservés et présentent aujourd'hui des aspects spécifiques de quartiers qui ont conservé une mixité de population au centre-ville.

La présente description s'est appuyée sur les délimitations du secteur CASS et des sous-secteurs GIREC. Celles-ci ne doivent toutefois pas être considérées comme absolues. Le découpage d'un espace urbain en zones disjointes apparaît clairement insatisfaisant lorsque l'on considère les différentes représentations que s'en font les acteurs sociaux. La sectorisation doit être considérée comme un outil heuristique qui permet d'articuler des comparaisons entre les différentes parties de la ville. Notre description de traits particuliers à certains quartiers constitue ainsi souvent une forme de réduction de la réalité sociale, nécessaire sans doute, mais qui ne doit pas faire oublier que les limites intra-urbaines *vécues* et *pratiquées* sont plus floues que celles qui peuvent être tracées sur une carte. A titre d'exemple, on notera que l'impact des axes de circulation dans le paysage urbain, s'il est loin d'être négligeable en terme de nuisances, ne doit pas être surévalué en terme de limite. La prise en compte de la mobilité des habitants et des usagers montre que leur caractère de frontières urbaines est négocié dans la pratique et dépend de nombreux facteurs (parcours scolaires et professionnels, proximité des commerces dans le périmètre, accès aux espaces verts et aux lieux de loisirs, etc. ).

---

<sup>1</sup> v. sur le site du DAEL : [http://www.geneve.ch/Plan-directeur/asp/consult\\_concept.asp?obj=2](http://www.geneve.ch/Plan-directeur/asp/consult_concept.asp?obj=2). 12

Il faut également souligner que le découpage GIREC n'est pas utilisé par toutes les institutions et que des divergences importantes dans les sectorisations. La Maison de Quartier des Asters-Servette, dont l'activité est importante sur une grande partie de notre secteur, en est exclue par le découpage géographique. Le réseau qu'elle entretient dépasse les frontières des secteurs et les limites perceptibles dans le paysage urbain.

La barrière urbaine constituée par les voies ferrées marque une division significative de la rive droite. Nous avons pris le parti d'organiser notre texte en fonction de tels éléments du paysage urbain et de traiter séparément les quartiers les plus centraux (Saint-Gervais, Cornavin) et les quartiers au-delà de la gare (les Grottes, Servette, Beaulieu, etc. ). Cette division ne doit cependant pas faire oublier la complexité que de telles limites supposent. Il convient d'insister ici sur le rôle complexe de plate-forme urbaine qu'assume le secteur de Cornavin et l'enjeu urbanistique que ce dernier va représenter dans les années à venir.

## **2. Entre les quais du Rhône et la gare de Cornavin**

### **2. 1. Le quartier de Saint-Gervais**

#### **2. 1. 1. Aperçu historique**

Edifié sur la rive droite du Rhône, le faubourg Saint-Gervais est inclus jusqu'à la moitié du XIX<sup>e</sup> siècle à l'intérieur des vastes fortifications qui entourent alors la ville. Quartier d'artisans, il connaît très tôt d'importantes transformations. Dès 1830, l'aménagement des quais et la construction du quartier des Bergues dissimulent le faubourg ouvrier derrière un rideau de nouveaux bâtiments, tandis que le pourtour du lac acquiert le caractère d'un nouveau centre-ville qui va progressivement incorporer l'ancien faubourg.

Après la destruction du réseau de fortifications, l'Etat dispose de nouveaux terrains à bâtir à la périphérie. La ville s'élargit sur cette zone durant un demi-siècle, avec la construction de logements, mais surtout d'écoles, d'édifices publics et d'infrastructures ferroviaires. Marqués par une certaine monumentalité, les édifices, les tracés et les places de cette "ceinture faziste" sont encore visibles sur le haut de Saint-Gervais et le long de la rue de Chantepoulet.

Entre-temps, un grand nombre de démolitions sont menées à l'intérieur de Saint-Gervais. Le quartier comportait jusqu'alors un très grand nombre de maisons, avec des arrière-cours encombrées d'entrepôts et d'appentis en bois. Durant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, des rues et des places sont percées pour assainir et ménager des passages entre les constructions. La place Grenus est ouverte et l'îlot Coutance-Temple presque entièrement rebâti après le percement de rues à angle droit. Autour du square Paul-Bouchet sont construits des immeubles d'habitations avec une garantie de l'Etat, en vue de fournir à une population ouvrière et artisanale des logements à bon marché.

En moins d'un siècle, le quartier a déjà complètement changé de physionomie. Durant le siècle suivant, l'accroissement urbain et le développement des transports vont accélérer sa transformation. Les nombreuses constructions de l'architecte Saugey à la rue du Cendrier, entre les Terreaux du Temple et la rue Cornavin ou le long du quai Turettini, témoignent de l'influence des grands projets architecturaux qui prévoyaient, dès les années 20, de faire disparaître un quartier jugé alors insalubre pour retracer des espaces selon de nouveaux principes urbanistiques.

L'implantation de la gare (en 1958) va être déterminante. Le développement des activités du secteur tertiaire (commerces, hôtels, réseau urbain) supplante progressivement les



établissements industriels et artisanaux regroupés à Saint-Gervais, avec l'apparition, entre 1958 et 1968, de nombreux bâtiments de bureaux et de grandes surfaces commerciales. Dans les années 70, des oppositions se manifestent contre les projets de démolitions, dont la plupart seront abandonnés à la fin des années 80. La sensibilité à l'égard des anciens bâtiments a profondément changé dans le dernier quart du XXe siècle et, à la faveur d'une politique de conservation du patrimoine, des édifices jugés auparavant vétustes sont aujourd'hui revalorisés. Le quartier présente aujourd'hui une image composite : au long des rues, les immeubles modernes sont juxtaposés à des bâtiments anciens, parfois passablement dégradés, quelques vestiges d'un îlot d'origine médiévale subsistant autour de la Place Grenus<sup>2</sup>.

### **2. 1. 2. Les associations d'habitants à Saint-Gervais**

Plusieurs associations d'habitants ont vu le jour à Saint-Gervais : l'HASG ("les Habitants associés de Saint-Gervais"), existe depuis une quinzaine d'années et a été très active contre les projets de démolitions, pour l'amélioration du cadre urbain et le maintien des habitants dans le quartier. Parmi ses dernières initiatives, retenons une pétition lancée en 1997 en collaboration avec l'association Action Patrimoine Vivant. Par cette dernière, les signataires demandaient que la place Grenus soit rendue aux piétons et que deux immeubles, menacés par un projet d'extension du parking souterrain du grand magasin Manor, soient préservés. La place en question est occupée par des rampes d'accès qui devaient être raccordées, dans le projet initial conçu dans les années 60, aux axes de circulation voisins après démolition d'une rangée d'immeubles de logements. Cela ne sera jamais réalisé. L'aménagement piétonnier du site obtient désormais globalement un consensus au sein des instances politiques de la Ville de Genève en charge du dossier, mais les solutions de déplacement des rampes suscitent de nombreuses divergences. Une commission du Conseil Municipal (la Commission ad hoc Saint-Gervais) travaille sur cette question depuis 1995.

Cette préoccupation des habitants pour l'espace public est ancienne. Très densément construit, le quartier dispose en effet de très peu de lieux de rencontre, la plupart des places et des cours d'îlot à proximité étant devenues des carrefours de circulation ou des parkings (Cornavin, Dorcière, Grenus, Saint-Gervais, Simon Goulard, Isaac Mercier, square de Chantepoulet). Quelques projets sont actuellement à l'étude pour recréer des espaces piétonniers, notamment

---

<sup>2</sup> LAMUNIERE, Jean-Marc : L'urbain et l'architectural in : Faubourg Saint-Gervais. L'autre Genève Editions Zoé Saint-Gervais Genève Ponts de Saint-Gervais 1992. p. 140

à la Place Simon-Goulart (en haut du quartier, le long des Terreaux-du-Temple) et à la rue Lissignol.<sup>3</sup>

Le maintien des populations de condition modeste dans le quartier reste également d'actualité.

Epargnés de la destruction, un bon nombre de logements bon marché avaient subsisté à Saint-Gervais. Une étude menée à la fin des années 70 a fait ressortir la présence d'une importante population immigrée ou populaire dans les îlots entre la rue Coutance et la rue des Etuves, les quelques immeubles rénovés étant occupés par des autochtones au revenu plus élevé. Depuis, suite à des rénovations menées par des propriétaires privés et malgré le maintien de logements HLM, la composition sociale du périmètre a sensiblement changé.

Plus récemment, les projets de rénovation émis par la Ville (qui possède 40 % des immeubles sur ce périmètre) ont rencontré l'opposition des milieux de défense des locataires. Des accords ont été trouvés et plusieurs immeubles sont en cours ou en voie de rénovation à la rue Grenus, à la rue Rousseau et à la rue Lissignol.

Une nouvelle association, le "Collectif Saint-Gervais", s'est constituée, en septembre 2000, autour de revendications similaires à celles de l'HASG. Né de la volonté de réunir les membres des différentes associations d'habitants d'immeubles locatifs ou des squats, le Collectif met également l'accent sur la promotion de diverses formes nouvelles de "logement associatif".

Aujourd'hui en net recul, le quartier a en effet connu plusieurs vagues d'occupation d'immeubles laissés vides. Le phénomène des squats s'était développé à Genève durant les années 70, souvent avec le soutien d'associations d'habitants. Il se manifeste particulièrement à Saint-Gervais à partir de la fin des années 80, avec l'occupation de trois allées à la rue Coutance par des squatters dénonçant les fins spéculatives des propriétaires.<sup>4</sup> Durant les années 90, des occupations se poursuivent à la Place Grenus et dans les rues du Cendrier, Cornavin, Rousseau et Etuves. Parallèlement, deux associations obtiennent des immeubles de la Ville de Genève à la rue Lissignol, l'une au bénéfice d'un bail collectif et l'autre au bénéfice d'un contrat de confiance (contrat de prêt à usage - CPU).

---

<sup>3</sup> Le manque de structures d'accueil pour enfants et adolescents dans un quartier qui a vu l'arrivée de quelques jeunes familles a également été relevé par les associations : la crèche et l'école primaire se trouvent au quai du Seujet, la MQ la plus proche à l'extrémité des Pâquis.

<sup>4</sup> Une autorisation de construire pour des rénovations a été délivrée fin 1999 pour ces allées du 14-16-18 rue Coutance.

Le mouvement connaît cependant une mutation progressive. La création d'espaces culturels alternatifs occupe une place de plus en plus importante dans les revendications de ces nouveaux habitants. L'ouverture de lieux publics nocturnes ne manque pas de provoquer quelques conflits de voisinage, tandis que les liens avec l'association des habitants ne sont pas très soutenus et plutôt dépendants d'initiatives individuelles. Il faut toutefois préciser que la mouvance squatter est loin d'être homogène. Les différentes associations d'occupants à Saint-Gervais n'ont pas formé un mouvement unitaire et ne se sont regroupées que ponctuellement sur des thématiques précises. Ainsi, après la création du "Collectif", des collaborations se sont progressivement mises en place autour de revendications communes relatives à la qualité des espaces publics, des actions étant menées aujourd'hui conjointement avec l'HASG.

### **2. 1. 3. Saint-Gervais : un quartier ou un prolongement du centre-ville ?**

Cette présentation des mouvements d'habitants pourrait laisser penser que Saint-Gervais possède une unité propre. Indéniablement, bon nombre de ses résidents ont leurs habitudes dans un périmètre proche, mais le quartier représente aussi un bout du centre-ville, avec une vocation régionale qui le distingue d'un quartier périphérique. La présence des commerces, dont le grand magasin Manor, attire un nombre important de clients de l'extérieur. Plusieurs salles de spectacles connaissent également un rayonnement régional : la salle du Faubourg, qui accueille des fêtes et des concerts, et Saint-Gervais Genève (la Maison pour l'Image Contemporaine), qui abrite un théâtre et organise festivals cinématographiques, expositions et ateliers multimédias.

Un peu en marge du quartier, "Saint-Gervais Genève" (La Maison pour l'Image Contemporaine) a connu une histoire mouvementée. Inaugurée en 1963 sous le nom de Maison des jeunes de Saint-Gervais, elle est conçue sur le modèle des MJC françaises et deviendra rapidement un centre culturel surtout connu pour son théâtre qui sort du répertoire traditionnel. Durant les années 70, l'institution représente un enjeu politique important, en particulier pour les mouvements de jeunes. L'idée d'une maison "ouverte à tous" fait son chemin, les animateurs cherchant à transformer l'organisation hiérarchique (elle est alors gérée par un conseil de fondation) pour tendre vers une forme d'autogestion. Structurée à la fin de la décennie comme une maison de quartier, avec des secteurs ouverts à différentes tranches d'âges, elle se tourne ensuite vers la promotion de nouveaux médias en proposant de des ateliers de vidéo, d'informatique, et une programmation très vaste de spectacles, du festival de vidéos aux pièces jouées dans le nouvellement nommé "Théâtre de Saint-Gervais". Au début des années 90, la maison passe du Département des Affaires Sociales, Ecoles et

Environnement (Ville de Genève) à celui des Affaires Culturelles, et adopte un nouveau nom. "Saint-Gervais Genève" s'est désormais éloignée d'une scène alternative prise en charge par de nouveaux mouvements, et est devenue une institution axée prioritairement sur les activités culturelles et la création<sup>5</sup>.

Hormis l'importance de ces lieux culturels, le quartier de Saint-Gervais s'intègre à l'urbanisme du centre-ville et est inclus dans un plus vaste espace entre la gare et les quais. L'aménagement piétonnier de la rue du Mont-Blanc a d'ailleurs contribué à relier Saint-Gervais avec l'ensemble du périmètre commercial et touristique de Cornavin et des Pâquis.

## **2. 2. Le secteur de Cornavin**

Le secteur de Cornavin, au croisement des grands axes de circulation (place Cornavin, rue du Mont-Blanc-Chantepoulet, rue des Alpes) a été marqué par un important développement avec une prédominance des activités tertiaires. Plusieurs fois remanié au cours des dernières décennies, il représente un très grand enjeu en terme d'urbanisme. Il est un nœud de transports publics, rôle que le développement programmé des quartiers de Sécheron et de Montbrillant contribueront à consolider. Il est aussi la principale percée piétonnière dans la barrière urbaine que représentent les voies ferrées, et connaît une fréquentation qui en fait un pôle commercial convoité. Outre le trafic des voyageurs, la galerie marchande et la gare sont en effet devenues pour les riverains un passage entre le quartier du Mont-Blanc et le quartier des Grottes et de Montbrillant.

Au cours de son histoire, le secteur de Cornavin a vu un certain nombre de ses bâtiments d'habitation convertis en immeubles administratifs. Le nombre de ses résidents est donc limité en comparaison à la densité du bâti. Cependant, plus encore que le quartier de Saint-Gervais, ce secteur est fréquenté par un très grand nombre d'usagers. Outre ses espaces touristiques et commerciaux, il regroupe en effet un grand nombre d'édifices publics (église, poste, écoles) et de lieux de culture et de loisirs (salles de spectacle, cinémas, bars). Entre le bas de la rue du Mont-Blanc, dans la continuité du quartier des Bergues, et le secteur proche des Pâquis le quartier se caractérise par la très grande mixité de la population qui le fréquente.

Le développement d'une scène de la drogue dans le secteur de la gare est aujourd'hui relevé comme un problème majeur qui a des incidences sur l'ensemble du secteur et dans les

---

<sup>5</sup> STEPCZYNSKI-MAITRE, Maryvonne : 30 ans de culture à Genève Saint-Gervais Genève p. 143

quartiers voisins. Sur l'initiative du Groupe Sida Genève et selon un mandat du Conseil d'Etat, un local d'injection pour les toxicomanes le "Quai 9" - a été ouvert à la fin de l'année 2001 à la rue de la Pépinière (en bas du quartier des Grottes, dans le prolongement de la rue de Lyon), avec une équipe d'encadrement qui assure la gestion de ce lieu et dispense des soins de santé primaires. Cette installation a suscité récemment des inquiétudes parmi les riverains qui craignent de voir se déplacer la scène de la drogue autour du local, à proximité directe de leur lieu d'habitation. Un travail de concertation continue d'être mené auprès des habitants par les promoteurs du projet.

### **2. 3. Aménagement futurs dans les secteurs de Saint-Gervais et du Mont-Blanc / Cornavin**

Des rénovations sont en cours à la rue des Etuves et d'autres vont être entreprises dans les immeubles de logements sociaux de la Ville de Genève autour des rues Lissignol, Rousseau et Paul Bouchet. Les coûts de location devraient rester modestes, et dans la plupart des cas le plan actuel des appartements (de 2-3 et 4 pièces) sera maintenu.

Le secteur de la gare est en cours de travaux, avec la prolongation de la voie du tram 13 jusqu'à la Place des Nations. Une nouvelle ligne, le TCMC devrait être créée d'ici 2007 et relier Cornavin à Meyrin et au CERN. Un réaménagement est prévu des places de Cornavin et de Montbrillant, ainsi que des passages sous-voies et de l'esplanade Notre-Dame.

Une mise en valeur des squares du secteur est programmée. Les squares de Chantepoulet et Pradier devraient être l'objet de travaux en vue de diminuer les places de parking et de créer des espaces piétons. Un projet est également en cours de soumission pour la Place Simon-Goulart. En outre, les cheminements piétons devraient être améliorés. Certaines parties du parcours piéton "Le fil du Rhône" ont déjà été réalisées. Il permettra de rejoindre la Jonction depuis le Pont du Mont-Blanc en suivant le cours du fleuve.

### **3. Au-dessus de la gare : des anciens quartiers populaires aux nouveaux centres périurbains**

#### **3. 1. Le quartier des Grottes**

##### **3. 1. 1. Aperçu historique**

Faubourg construit à l'extérieur de la ville dans la première partie du XIX<sup>e</sup> siècle, le quartier des Grottes se développe après la destruction des fortifications et la construction de la première gare de Cornavin (en 1858), à la faveur de la forte augmentation des emplois dans le secteur. Par sa position stratégique à proximité des infrastructures de transport et de communication, le quartier est rapidement exposé aux grands projets d'urbanisme. Ainsi au début des années 30, une éventuelle restructuration du quartier est envisagée dans le cadre de la reconstruction de la gare de Cornavin. Un arrêté interdit alors toute rénovation importante dans ce périmètre. La reconstruction de la gare ne donnera lieu à aucune intervention sur le quartier des Grottes, les coûts d'une telle opération empêchant sa réalisation. L'arrêté continuera néanmoins à être appliqué, condamnant le quartier à une longue déliquescence.

Durant l'expansion économique de l'après-guerre, l'afflux important de main d'œuvre, la croissance du secteur tertiaire et l'augmentation de la circulation routière agissent profondément sur la morphologie de la ville. Durant les années 60, le centre se vide progressivement de ses habitants à la faveur de la construction de grands ensembles à la périphérie (les "cités-satellite"). Dans l'intervalle, aucuns travaux n'ont été réalisés dans le quartier des Grottes, qui s'est considérablement dégradé. Au délabrement des immeubles s'ajoute une marginalisation sociale progressive de sa population : nombre d'anciens locataires quittent les lieux et sont remplacés par une population étrangère à bas revenu.

Le rachat progressif de la plus grande partie des terrains et des immeubles par la Ville de Genève (75 % lui appartiendront à la fin des années 70) permet néanmoins d'envisager plus facilement des projets d'aménagement. Pour surmonter les divergences qui opposent à l'époque Ville, Canton et propriétaires privés, la Fondation pour l'Aménagement des Grottes (FAG) est créée, en 1968. En son sein, les différentes instances politiques de la Ville et du Canton sont représentées. Une première étude aboutit en 1971, qui vise à densifier le périmètre. En période d'"euphorie économique", les grands projets sont de mise. La FAG envisage la construction d'une gare routière et d'un nouveau centre d'exploitation postal, des voies ferroviaires et routières passant sous une dalle qui recouvre l'espace du quartier. Ce projet surdimensionné sera rapidement abandonné. Deux études sont ensuite financées et

rendues publiques en 1973. Le secteur est cette fois-ci traité en deux zones distinctes. Dans le haut des Grottes, le projet prévoit la construction de logements en maintenant les immeubles existants et des espaces verts sur le site du Nant des Grottes. Dans le bas du quartier, un grand ensemble devrait remplacer tous les immeubles existants. Ce projet rencontre une mobilisation des habitants qui donne naissance, au début de l'année 1975, à l'"Action Populaire Aux Grottes (APAG)". Cette dernière s'oppose, selon ses propres termes, "*à tous les projets de démolition du quartier et exige la rénovation des Grottes dans le sens des intérêts populaires*". Elle lance une pétition pour demander que le projet soit rejeté et que les immeubles soient entretenus sans hausse de loyer, que les arcades et appartements laissés vides soient reloués. L'APAG mène par ses propres moyens une enquête sur l'état des appartements dans le quartier. Selon les membres de l'association en effet, l'état des immeubles existants n'est pas bien connu des autorités, et la vétusté de la majorité des logements, invoquée dans la presse pour motiver les démolitions, n'est selon eux pas avérée. Progressivement, la perception du quartier des Grottes change dans la presse et parmi les élus, et le projet de démolition totale du quartier est abandonné à la fin de l'année 1977. Cette victoire de l'APAG contre le plan d'aménagement ne marque cependant pas la fin de son action. Le quartier, qui compte à l'époque une importante population de travailleurs immigrés et de personnes âgées, continue à se dépeupler et voit se dégrader la situation des commerces de proximité<sup>6</sup>. L'APAG lance à la fin de 1977 une action de "relocation forcée" des appartements laissés vacants par la Ville. Ces occupations illégales sont réprimées et dans l'année qui suit des expulsions sont prononcées. En réaction, deux manifestations sont organisées par les habitants. Elles rencontrent un important succès et assurent au mouvement des soutiens politiques et associatifs. Lorsque le Conseil Administratif (exécutif de la Ville de Genève) annonce la rénovation du quartier, à la fin de l'année suivante, des habitants, soucieux de maîtriser le développement futur du quartier, se réunissent et revendiquent le contrôle des projets.

A la suite du rejet populaire d'une initiative municipale lancée par l'APAG, qui voulait s'opposer à l'élargissement de la rue de la Servette et contestait le recensement de l'état des immeubles, la FAG ouvre en 1982 une arcade d'information sur la place des Grottes pour assurer l'interface entre les autorités et les habitants. Durant les années 80, plusieurs immeubles sont rénovés à la rue de la Faucille, à la rue des Grottes, à la rue Jean-Jacques de Seillon. D'autres sont rebâties en respectant les gabarits préexistants. Commanditée par la Ville

---

<sup>6</sup> PAGANI, Rémy : L'Etat, la xénophobie et les luttes populaires dans le quartier des grottes IES 1978 p. 19

de Genève, la construction du nouvel ensemble de la "Cité des Schtroumpfs", en plusieurs étapes entre 1981 et 1990, a contribué à repeupler le haut du quartier. Au niveau de sa composition sociale, le quartier verra l'arrivée de familles et de Suisses, les critères d'attribution de la Gérance Immobilière Municipale écartant en général les demandes venant d'étrangers, sauf pour les cas de relogement<sup>7</sup>. L'établissement d'un groupe scolaire, durant la même période, vient suppléer au manque d'infrastructures dans le quartier.

### **3. 1. 2. La présence d'institutions caritatives aux Grottes**

Le quartier des Grottes a été longtemps fréquenté par des populations marginales. Les terrains vagues ouverts par les premières démolitions et les bâtisses abandonnées offraient des lieux de repli aux sans-abris à proximité de la gare et du centre. Suite à la rénovation du quartier, cette situation a passablement changé. Toutefois, des lieux d'accueil pour les personnes démunies se sont implantés de longue date dans le périmètre et y poursuivent leurs activités.

L'association Carrefour-Rue gère de nombreux espaces. Dans "la Galerie", à la rue de l'Industrie, sont organisés depuis plus de dix ans expositions, concerts, spectacles et repas, dans le but de favoriser une mixité des usagers. "L'Arcade des Grottes " a servi de lieu d'accueil pour les sans-abri pendant de nombreuses années. Elle a été récemment emménagé dans des nouveaux locaux au 3, rue de Montbrillant, juste derrière la gare. En face de "la Galerie", se trouvent les locaux de la rédaction du journal la "Feuille de Trèfle", qui organise des ateliers d'écriture et une permanence d'écrivains publics. On citera encore, dépendant de la même association, les magasins à vocation sociale Haboudabi et la Jouèterie, à la rue des Grottes

L'Armée du Salut est également toujours présente dans le quartier. Elle gère un centre d'accueil pour femmes en difficultés (le Cœur des Grottes) et un foyer pour personnes âgées la Résidence Amitié, (entre la rue de Lausanne et la rue Baudit). Son centre Espoir, à la rue Malatrex.

La section genevoise de la Croix Rouge suisse, enfin, tient un magasin de seconde main dans le quartier, à la rue des Grottes.

---

<sup>7</sup> FAG, 1991, Les Grottes. Bilan de la renaissance d'un quartier urbain du 19<sup>e</sup> siècle. Genève septembre 1991 p. 19



### **3. 1. 3. Les squatters aux Grottes**

Les premiers occupants des immeubles laissés vides durant les années 70 joueront un rôle important dans le mouvement des habitants et dans la réanimation de la vie du quartier. Après l'action de "relocation forcée" de l'APAG, une cantine populaire, des ateliers, un marché au légumes, une crèche, une maison de la musique voient le jour à la fin des années 70 dans un quartier qui manque particulièrement d'infrastructure socio-sanitaire.<sup>8</sup> Si les acteurs de ces occupations rejoignent les préoccupations du mouvement des habitants, les squats qui s'ouvrent par la suite tendent à s'autonomiser, inscrivant leur action plus sur des immeubles spécifiques que dans le contexte de l'aménagement du quartier. De plus, les revendications des nouveaux occupants s'inscrivent davantage dans un mouvement contre-culturel et se distinguent des attentes des anciens habitants des Grottes, avant tout attachés à leur lieu de vie.<sup>9</sup>

La plupart des immeubles occupés durant les années 90 (notamment à la rue de la Faucille, la rue de la Sibérie et la rue Fort-Barreau) ont aujourd'hui été évacués. Une distance s'était semble-t-il marquée entre l'association de quartier des Grottes et les squatters. Le mode de vie de ces derniers - les déchets causés par la récupération et le bricolage d'objets usagés, l'ouverture de lieux publics nocturnes- avaient été mal ressenti par un voisinage investi et responsabilisé pour son quartier. Un incendie dans un immeuble occupé aux Grottes, il y a quelques années, a été perçu par les habitants comme un danger pour ces bâtiments autrefois soustraits aux démolitions.

Des maisons sont encore occupées à la rue de l'Industrie et à la rue de la Cordelière, certains au bénéfice de contrats de prêts à usage (CPU). La Ville de Genève a entamé des projets de rénovation en concertation avec certains occupants.

### **3. 1. 4. Aménagements futurs dans le quartier des Grottes**

Un certain nombre d'opérations sont encore en projet ou en cours de réalisation dans le quartier. Le projet de gare routière et de marché couvert lancés dans les années 80 sur les espaces entre le quartier des Grottes et la gare (les îlot 5a et 7) ont été abandonnés. Suite à un concours, le projet lauréat a été remanié après des démarches en concertation avec les habitants. Le projet modifié a reçu un accueil "globalement favorable" de la part de ces

---

<sup>8</sup> "Vivent les Grottes" La lutte d'un quartier à Genève (Collectif d'auteurs) Ed. "Que Faire?"p. 70

<sup>9</sup> ROSSIAUD, Jean : Mobilisations globales, manifestations locales. Novembre 2001

derniers. Les bâtiments du 6 et 6bis de la rue des Grottes seront réhabilités tandis qu'un hôtel de classe moyenne et deux immeubles de logements seront construits, l'un par un privé et l'autre par la Coopérative d'habitation la CODHA, après octroi d'un droit de superficie. Un réseau de cheminements piétonniers et un square de 2500 m<sup>2</sup> sont prévus entre les futures constructions, prolongeant ceux qui existent déjà entre les rues Fort-Barreau et de la Faucille.

Des rénovations sont en cours à la rue de la Faucille et à la rue des Grottes, et celle du 5, rue de Montbrillant est inscrite au calendrier. Des études en vue d'une réhabilitation sont en cours à la rue de l'Industrie. La place des Grottes, enfin, devrait donner lieu dans les années à venir à un réaménagement en concertation avec les associations du quartier.

### **3. 2. L'îlot 13**

Délimité par la gare de Cornavin, la poste de Montbrillant et le Parc des Croupettes, l'"îlot 13" apparaît aujourd'hui comme un quartier distinct, "un village dans la ville". Il fait toutefois administrativement partie du quartier des Grottes et, comme la plus grande partie de ce quartier, était voué à la destruction depuis les années 30. Il était aussi inclus dans les différents projets d'études de la FAG dès 1968.

Mais si le sort du quartier des Grottes proprement dit se débloque au début des années 80, celui de l'îlot 13, oublié par les revendications de l'APAG, n'a pas été réglé. Un projet de démolition / reconstruction déposé en 1984 au Département des Travaux Publics (DTP) par la FAG prévoit la démolition de huit immeubles locatifs de l'îlot, afin d'y construire un complexe de bâtiments avec arcades commerciales, parking souterrain et zone de verdure. Les habitants ne tardent pas à manifester leur désaccord à ce projet. Ils créent l'association "Gare-Montbrillant", présentent une pétition et un contre-projet préconisant des rénovations douces.

<sup>10</sup> Ce contre-projet est rejeté par les autorités, et les locataires des immeubles concernés (20, 22 et 24 rue de Montbrillant, 15 et 15 bis rue des Gares) sont priés de quitter les lieux. Un groupe d'habitants refuse toutefois de partir, relevant qu'aucune autorisation définitive n'a été délivrée au propriétaire et qu'aucun de relogement n'a été prévu. Des squatters investissent les appartements laissés vides dès janvier 1986. Suite à plusieurs expulsions et à la protestation de l'association des habitants, le Conseiller Administratif de la Ville de Genève Claude Haegi se présente comme médiateur entre le propriétaire et les occupants et propose à ces derniers

---

<sup>10</sup> DETRAZ, Sylvie : Le squat qui tourne bien Editions du Tricorne p. 10

des "contrats de confiance" (CPU) qui légalisent leur usage des locaux<sup>11</sup>. Le propriétaire confie la gestion des immeubles du 15 et 15 bis rue des Gares à la Ville de Genève, tandis que celle du 22 et 24 rue de Montbrillant est remise à la CIGUE (la Coopérative immobilière pour personnes en formation, fondée en 1986 par des étudiants de l'Université de Genève).

Le menace de démolition des immeubles ne disparaît cependant pas pour autant, et leur conservation sera le fruit d'un long travail. Pour ce qui du 15 et 15 bis rue des Gares, l'association des habitants est parvenue, par l'entremise de la société d'Art public, à convaincre le Conseiller d'Etat M. Christian Grobet (alors chef du DTP) de la valeur patrimoniale des bâtiments, qui devront ainsi être l'objet d'une étude de rénovabilité. En 1989, un grand pas est franchi : la Ville reconnaît la possibilité de réaliser des logements selon d'autres modalités (projet mené par une coopérative, obtention de droit de superficie) et invite les coopératives à se concerter avec la FAG. Les habitants du 15-15 bis, réunis en coopérative, obtiennent un droit de superficie en 1993 et mènent durant les années suivantes une rénovation douce de l'immeuble, contribuant au maintien de loyers abordables<sup>12</sup>. Le 24, rue de Montbrillant a également été l'objet d'une rénovation douce après l'obtention par les habitants d'un bail associatif.

La rénovation des logements n'est cependant pas la seule préoccupation de ces nouveaux habitants. L'"association de l'îlot 13", une structure commune mise en place pour représenter toutes les associations et coopératives présentes sur l'îlot, revendique dès 1989 un débat sur l'avenir de l'ensemble du quartier, et non pas ponctuellement sur chaque immeuble. Les habitants "alternatifs" représentent une minorité dans un îlot qui abrite une importante population immigrée, mais ils ont pris l'initiative de créer, dans les arcades et les cours, des lieux ouverts vers l'extérieur. On trouve parmi ceux-ci une "maison de quartier"<sup>13</sup> dans la petite bâtisse du 14, rue de Montbrillant, des ateliers, des espaces pour des concerts, des petits commerces non lucratifs. Une culture alternative, une volonté de développer des formes de démocratie locale se développent. Ainsi, la conservation des petites cours et de petits bâtiments qui ont été consacrés à ces activités ouvertes au public constituera une

---

<sup>11</sup> Dans le climat tendu du début des années 80 sur les fronts du logement et des centres autonomes, l'initiative du libéral Claude Haegi permettait d'ouvrir le dialogue dans une volonté de maintenir un statu quo momentané afin d'éviter des conflits directs.

<sup>12</sup> CIMA, Damia : Vivre autrement. Le quartier alternatif de l'îlot 13. Travail personnel de recherche sous la direction du Prof. F. Chiffelle. Université de Neuchâtel. Institut de géographie. 1994

<sup>13</sup> Baptisée ainsi par les habitants, elle n'a aucun statut officiel de MQ. Le bâtiment qui l'abrite devait être initialement détruit, mais les habitants ont obtenu finalement un droit de superficie en 1994.

revendication récurrente des membres de l'association de l'Ilot 13, et sera l'objet de difficiles négociations avec les autorités, la FAG et les propriétaires. Lors du concours European, auquel est soumis l'îlot 13 en 1991, les habitants marquent un point en présentant un projet en forme de "contre-programme", dans lequel sont maintenus les appentis et hangars <sup>14</sup>. Le jury, impressionné, ne peut les autoriser à concourir, mais envoie des copies pour information à tous les architectes inscrits et leur décerne un "prix de référence". Dans le projet primé (celui de L'Atelier 89) est pris en compte le programme des habitants, et non celui de la ville.

Au-delà de l'imbricatio politique (habitants, instances politiques de la Ville de Genève et de l'Etat, propriétaires privés), l'expérience de l'îlot 13 est intéressante à plusieurs titres. Elle a d'abord alimenté un débat nouveau sur des normes d'aménagement et de confort généralement admises. De plus, au-delà de la promotion d'une "culture alternative", le travail de l'Association de l'îlot 13 a garanti une mixité sociale en permettant une collaboration, certes parfois problématique, entre des personnes d'horizons différents : l'importante population immigrée résidente, les jeunes occupants bénéficiant de "contrat de confiance" ou les futurs nouveaux habitants organisés en coopératives. Les compétences organisationnelles, administratives et pratiques exigées pour mener à bien ce genre de projet sont loin d'être négligeables. <sup>15</sup>

La plus grande partie des immeubles de l'Ilot 13 est aujourd'hui rénovée (mis à part les 17, 19, et 21 rue de Montbrillant, propriétés de la Ville de Genève). Des nouveaux bâtiments ont été construits et ferment les ouvertures du côté des voies (25 logements pour la Fondation Vernier Aviation), de la poste de Montbrillant (deux coopératives d'habitation) et du Parc des Croupettes (la coopérative "la Castafiore", et les bâtiments en bois de la CIGUE, qui accueillent des jeunes en formation). Plusieurs bâtisses ont été maintenues au centre de l'Ilot, ainsi que le système des petites cours entretenues et aménagées en collaboration avec les habitants.

---

<sup>14</sup> CIMA, Damia : Vivre autrement. Le quartier alternatif de l'îlot 13. Travail personnel de recherche sous la direction du Prof. F. Chiffelle. Université de Neuchâtel. Institut de géographie. 1994 p. 18

<sup>15</sup> JOYE, Dominique, SIMONIN, Alain : Démocratie et participation locale. Rapport pour la Ville de Genève. Rapport de recherche n°128 Février 1995 Institut de recherche sur l'environnement construit. Département d'architecture. Ecole polytechnique fédérale de Lausanne. p. 35

### **3. 3. Les quartiers de la Prairie et de la Servette**

#### **3. 3. 1. Introduction**

Dans le vaste périmètre entre la rue de la Servette, l'avenue Wendt et les voies ferrées, se sont développés des quartiers qui présentent aujourd'hui une importante densité de population. Les sous-secteurs de La Prairie et de Servette-Geisendorf en font partie. Le découpage entre ces deux sous-secteurs, à la hauteur de la rue de la Prairie, est assez significatif. Dans le bas, le quartier de la Poterie est un ancien faubourg à vocation industriel, à proximité de la gare, des Grottes et de Saint-Gervais. Coupé du centre par la barrière des voies ferrées, il présente un aspect assez dégradé, pauvre en espaces verts et dénué de centralité propre. Sur le haut, après la rue de la Poterie, le quartier de la Servette présente l'aspect d'un centre périphérique dans la ceinture périurbaine, avec une plus forte concentration de commerces.

La limite entre les deux quartiers est en outre également observable dans le relief : la rue de la Poterie marque une rupture de pente et le début d'un vaste plateau en dessus du centre-ville, qui se prolonge jusqu'au quartier de Vieusseux.

#### **3. 3. 2. Le quartier de la Servette**

Jusqu'à la fin du XIXe siècle, l'espace occupé par l'actuel quartier de la Servette était une campagne et faisait partie de la commune du Petit-Saconnex. Cet espace s'urbanise assez rapidement depuis le début du siècle. Entre les voies de communication déjà existantes sur les tracés actuels de la rue de Lyon et de la Servette sont d'abord construites des villas, puis des immeubles. La proximité d'un secteur industriel aux Charmilles, durant la première moitié du XXe siècle, et la création de la zone des organisations internationales, à partir des années 50, vont contribuer à une forte densification de ce périmètre. En outre, la fusion des communes périphériques dans la ville de Genève, en 1930, contribue à rattacher le quartier à l'agglomération urbaine.

Le haut de la Servette présente dès l'origine une certaine centralité et regroupe un grand nombre d'équipements publics. Ce caractère de centre périphérique s'est renforcé à la faveur de sa situation stratégique entre la gare, l'aéroport et les organisations internationales. Le développement d'une importante zone commerciale depuis les années 60, la présence de plusieurs missions diplomatiques et la création d'un futur secteur administratif autour la rue du Grand-Pré et la rue Chandieu en témoignent.

Comparativement à d'autres quartiers, la Servette présente une très grande proximité de l'habitat, des équipements publics et des commerces. Cette proximité contribue à la fréquentation des rues et des espaces publics. On notera à cet égard la présence de la Maison de Quartier de Servette-Asters, à l'angle de la rue Schaub et de la rue Hoffmann, de la bibliothèque municipale sur la rue de la Servette, du marché bi-hebdomadaire dans la rue Liotard, d'une ludothèque, de paroisses protestantes et catholiques, de crèches, de plusieurs écoles, etc. Le quartier présente par ailleurs une grande mixité sociale. On y trouve une forte proportion de population ouvrière, mais toutes les professions et conditions sociales sont représentées, ainsi qu'une importante population étrangère. On compte également une importante proportion de jeunes familles.

La Servette peut apparaître comme un quartier en soi. Il ne faut toutefois pas perdre de vue qu'elle s'insère également dans un ensemble plus vaste qui comprend les quartiers résidentiels adjacents, bâtis au cours du siècle. On citera à cet égard la construction du quartier des Délices, de la cité Vieusseux, celle, plus récente, des Nouvelles Charmilles ou encore la densification du quartier de La Forêt, entre le Parc Trembley et la route de Meyrin. Le périmètre composé par ces quartiers forme une des zones les plus densifiées de l'agglomération genevoise. En terme de population, il convient donc de ne pas considérer uniquement le quartier de la Servette proprement dit mais également son pourtour. En ce qui concerne le sous-secteur Servette-Geisendorf, on observe en effet que les densités de population les plus fortes ne se situent pas autour des rues principales mais dans les ensembles d'habitation. A cet égard, on pourrait considérer que le centre du quartier ne se trouve pas autour des zones commerciales, aux croisements des grands axes, mais dans le parc Geisendorf, au milieu des périmètres les plus densifiés en habitations.

Déjà très densifié, le quartier de la Servette ne devrait pas connaître de profondes transformations dans les années à venir. Les zones de villas devraient être préservées. Une amélioration des transports publics est projetée sur l'axe de la Servette - route de Meyrin, avec la création d'une nouvelle ligne de tram qui reliera la gare Cornavin à Meyrin et au CERN.

### **3. 3. 3. Le Parc Geisendorf**

Racheté par la Ville en 1931, le parc Geisendorf a accueilli les bâtiments de trois écoles (une enfantine et deux primaires) avec leurs préaux, et les locaux du Centre d'Etudes Pédagogiques. Il présente un aspect cloisonné, avec plusieurs zones de verdure qui s'ouvrent sur la rue Liotard, la rue de la Poterie et la rue de Lyon. Au milieu des quartiers des Délices,

des Charmilles, de la Prairie et de la Servette, il connaît une fréquentation très importante. L'aménagement du quartier selon une trame urbaine serrée a en effet laissé peu de place aux zones arborisées. La "pénétrante verte" (composée par les Parc Trembley, Beaulieu et les Croupettes) apparaît éloignée et hors des cheminements vers le centre-ville.

Des habitants nous ont fait part de la mauvaise réputation attachée au parc Geisendorf. Cela est explicable en partie par le confinement des espaces verts, dont l'utilisation est très disputée par les usagers et source de conflits de voisinage. En outre, la fréquentation nocturne du parc, les déchets abandonnés ou la présence de toxicomanes, inquiètent parents et riverains. Récemment des cas d'agressions, dont celle d'une fillette dans les bâtiments scolaires, ont mobilisé l'attention de l'association des parents d'élèves. Le parc a été nettoyé sur l'initiative de ces derniers et l'éclairage public a été amélioré. Il faut noter en outre que le périmètre de Geisendorf, compte tenu de son importance dans le quartier, ne dispose d'aucune structure apte à organiser la cohabitation des différentes populations qui le fréquentent. La Délégation à la Jeunesse s'est concentrée récemment sur cet espace.

### **3. 3. 4. Le quartier de la Prairie**

Construit à la fin du XIXe siècle, le quartier de la Prairie est alors un faubourg ouvrier et industriel. La construction de la ceinture faziste avait ménagé différentes zones d'affectation du territoire périurbain, et le quartier de la Prairie s'est développé dans le prolongement des quartiers industriels de Saint-Gervais et du Seujet. Il est déjà fortement densifié durant la première moitié du XXe siècle, avec la construction de logements ouvriers et de plusieurs écoles : l'Ecole d'Ingénieur de Genève et le Collège de jeunes filles (qui deviendra le Collège Voltaire).

Ce secteur se distingue par une très forte densité de population, très peu d'espaces verts, avec une convergence de rues à grande circulation. Il ne présente pas de centralité, peu d'équipements publics et un nombre limité de commerces. La proximité géographique du centre-ville est contredite par la coupure que trace les voies ferrées, les ouvertures ménagées dans cette dernière étant peu adaptées aux cheminements piétons. En terme de composition sociale, ce quartier semble plus défavorisé que le haut de la Servette. On notera surtout l'impact de la proximité de la gare et du centre-ville en terme de fréquentation.

### **3. 4. Le quartier de Beaulieu**

Contrairement au quartier de la Servette, qui s'est construit progressivement au cours du siècle, le quartier de Beaulieu est le résultat d'un projet d'ensemble sur le site d'une ancienne

campagne transformée en parc. Bâti dès la fin des années 40 selon des principes modernistes qui privilégiaient le recours aux techniques industrielles, l'ensemble représente alors une des premières opérations de ce type en site périurbain. A l'époque, Genève retrouve son rôle international, connaît une relance économique et une importante croissance démographique. Les onze immeubles qui sont bâtis à Beaulieu présentent des plans identiques, ce qui a permis d'abaisser les coûts de construction. Les appartements, destinés à accueillir des petites familles, ont une taille homogène (4 et 5 pièces). Fidèle aux principes urbanistiques énoncés dans les années 30, la disposition des bâtiments assure un ensoleillement maximum des logements et ménage de grands espaces verts et de cheminements piétons à l'intérieur du périmètre.

Dans ce quartier très tranquille et très arborisé, la cohabitation des différents usagers semble poser peu de problèmes. Contrairement à la situation du parc Geisendorf, chacun dispose ici de suffisamment d'espace. Le parc est fréquenté en partie par les enfants, surtout le bas, proche du parc des Cropettes, avec sa pataugeoire et ses jeux. Une école a été installée dans l'ancienne maison de maître de Beaulieu, après le rejet en consultation populaire du projet de bâtiments scolaires au parc Vermont. Dans le haut du parc, on rencontre un grand nombre de personnes âgées. Dans une large mesure, ces immeubles qui avaient accueillis à l'origine des familles ont été quittés par la génération des enfants parvenus à l'âge adulte et sont occupés par les parents retraités, qui apprécient la tranquillité que connaît le quartier. Ces prochaines années toutefois, la proportion de familles et le nombre de jeunes risquent d'augmenter. De plus, l'arrivée de nouveaux habitants dans le quartier de la Voie Creuse ("les nouveaux immeubles de Montbrillant") a contribué à une fréquentation accrue des espaces publics, et la construction récente en dessous du parc d'un nouveau Cycle d'Orientation (destiné à accueillir plus de 600 adolescents) suscite l'inquiétude de certains riverains. Le projet d'installation d'une Maison de quartier dans la Villa Baulacre a d'ailleurs déjà fait l'objet d'une pétition. Le problème est peut-être un peu similaire à celui que le refus d'école dans le parc Vermont a révélé il y a une dizaine d'années : celui d'une opposition entre les générations, les générations âgées voulant conserver le privilège d'un quartier calme et non exposé aux problèmes sociaux et à la turbulence de la jeunesse.

Les transformations de l'environnement urbain sont toujours porteuses d'une certaine violence et produisent de nouveaux problèmes de cohabitation. La fréquentation accrue du périmètre autour de la rue Baulacre (enfants, adolescents, anciens et nouveaux habitants) risque d'avoir



des incidences importantes sur l'ensemble du quartier, et mérite donc une attention particulière.

### **3. 5 Centres de loisirs, Maisons de quartier, associations de quartier entre la Servette et Montbrillant**

Nous l'avons déjà mentionné, les délimitations du secteur CASS ne recourent pas celles utilisées par d'autres institutions. Il convient de considérer les secteurs de la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FAS'e) et en particulier celui de la

Maison de Quartier des Asters-Servette. Présente dans le quartier depuis les années 70, cette maison de quartier couvre un très vaste secteur et ne suffit aujourd'hui plus à répondre aux demandes des habitants en matière d'animation et de prise en charge des enfants et des jeunes.

Des initiatives privées ont vu le jour pour parer au manque de structures existantes (crèches parentales aux Grottes et dans les "nouveaux immeubles de Montbrillant" à la Voie Creuse, associations de quartier, etc. ) et des démarches ont été entreprises par des groupes d'habitants afin d'obtenir des structures d'accueil, mais sans succès. Ayant pris connaissance des différents projets, la MQ des Asters-Servette réunit au milieu des années 90 les différentes parties dans le but de renforcer les coopérations. Une association commune, l'AAQGCM (Association pour l'Animation des Quartiers des Grottes-Crochettes-Montbrillant) naît de cette réunion et tient sa première assemblée générale en 1996 à la Maison Verte des Grottes.

Après sa reconnaissance comme "Association conventionnée" par la CCCLR (Commission Cantonale des Centres de Loisirs et de Rencontre), l'association s'active à trouver des locaux. Dans l'intervalle, sa "maison de quartier ambulante" ("Pré en Bulle") organise des animations ponctuelles, des fêtes et des centres aérés pour les enfants. Des animateurs mettent sur pied des activités mobiles dans les quartiers, dont des ateliers itinérants de cirque et de réparation de vélo. Une attention est prêtée aux pré-adolescents qui seraient, selon les habitants, "de plus en plus nombreux dans le quartier"<sup>16</sup>. L'idée n'est toutefois pas de créer une seule structure, mais de travailler en complémentarité avec celles qui existent déjà.

---

<sup>16</sup> AMANN, Eric, ARNOUX, Didier, *Ils sont de plus en plus nombreux dans le quartier. Etudes sur la population des pré-adolescents des quartiers Grottes, Crochettes, Montbrillant*. Travail de recherche E. S. T. S. Juin 1998 131 p.

Après une première étape dans un tout petit local au 31 rue des Gares, l'association a emménagé au 16 rue Montbrillant dans des locaux plus spacieux, avant l'ouverture programmée de la Maison Baulacre à ses activités.

## **ANNEXE 5 : BIBLIOGRAPHIE**

### **SECTEUR CASS DES GROTTES**

Collectif d'auteurs, *Vivent les Grottes. La lutte d'un quartier à Genève*, éditions « Que faire ? », Genève, 1979, 146, p.

DTP / Etat de Genève & Ville de Genève, *Dossier de presse : Quartier des Grottes & Ilot 13 à Genève*, octobre 1989.

AMANN, Eric, ARNOUX, Didier, *Ils sont de plus en plus nombreux dans le quartier. Etudes sur la population des pré-adolescents des quartiers Grottes, Cropettes, Montbrillant*, Travail de recherche ESTS / IES, Juin 1998, 131 p.

BRULHARD, Armand, « Pas de quartier pour Saint-Gervais. 1884-1939 », in : *Faubourg Saint-Gervais, L'autre Genève*, Editions Zoé Saint-Gervais, Genève, 1992, pp 91-128.

CHAMPOD, Pierre-Alain, USEL, Massimo, VALIQUER, Nicole, « Occupons, occupons, il en naîtra sans doute aussi quelque chose du côté de la socialité ! », in : *Revue suisse de sociologie*, Vol.12, n°3, pp. 507-513, décembre 1986.

CHAROLLAIS, Isabelle, GFELLER, Philippe, MARCHAND, Bruno, « Périphérie genevoise des années 40. Les frères Honegger au Parc Beaulieu », in : *Faces. Journal d'architecture*, n°14, hiver 1989, pp. 44-51.

CIMA, Damia, *Vivre autrement. Le quartier alternatif de l'îlot 13*, Travail de recherche sous la direction de F. Chiffelle, Université de Neuchâtel, Institut de géographie, 1994.

CINGRIA, Olivier, GAY, Marc, REVERDIN, Anne, *Analyse et proposition d'aménagement du quartier des Etuves*, Genève, Ecole d'architecture, 1977, 107 p.

CORDEY Phillipe, GFELLER Philippe. MARTIN Josée, «Luttes urbaines à Genève», in : *Revue suisse de sociologie*, Vol.12, N°3, pp. 445-450, Décembre 1986.

COUTOUT, Mireille, LESCHOT, Danièle, PICUT, Martine, *Etude urbaine du quartier St-Gervais – Chantepoulet*, Mémoire de licence en géographie, Faculté des sciences économiques et sociales, Université de Genève, 1973.

DESSIMOZ, Hervé, *Réalité vécue et évolution urbaine : le cas des Grottes à Genève*, Ecole polytechnique, Département d'architecture, 1977.

DETRAZ, Sylvie, *Le squat qui tourne bien*, Editions du Tricorne, 1997, 90 p.

DUBESSET, Benoit (dir.), *La rénovation douce Berlin-Genève*, Georg Editeur, Genève, 1990.

FONDATION POUR L'AMENAGEMENT DU QUARTIER DES GROTTES (FAG), *Rénovation du quartier des Grottes : histoire, démarche FAG, réalisations et perspectives*, FAG, Genève, 1985, 24 p.

FONDATION POUR L'AMENAGEMENT DU QUARTIER DES GROTTES (FAG), 1991, *Les Grottes. Bilan de la renaissance d'un quartier urbain du 19<sup>e</sup> siècle*, Genève, FAG, Septembre 1991.

HESS, Pierre Jean, *Crèche de Saint-Gervais, 1874-1994 : la longue histoire des plus petits*, Genève, Crèche de Saint-Gervais, Genève, 1994, 28 p.

JOYE, Dominique, SIMONIN, Alain, *Démocratie et participation locale. Rapport pour la Ville de Genève*. Rapport de recherche n°128, Février 1995, Institut de recherche sur l'environnement construit (IREC), Département d'architecture, Ecole polytechnique fédérale de Lausanne. Lausanne, 1995.

LAMUNIERE, Jean-Marc : « L'urbain et l'architectural » in : *Faubourg Saint-Gervais*. L'autre Genève, Editions Zoé, Genève, 1992.

MARCO, Daniel, « Quartier des Grottes et école d'architecture », in : *Logement et luttes urbaines, Revue internationale d'action communautaire*, 4 / 44, Montréal, Québec, 1981

MULLER, Antoine, *Une présentation du quartier des Grottes et une réflexion sur l'identité et l'espace vécu*, Institut de géographie, Université de Neuchâtel, 1980.

PAGANI, Rémy, *L'Etat, la xénophobie et les luttes populaires dans le quartier des grottes*, IES, Genève, 1978.

ROSSIAUD, Jean, *Mobilisations globales, manifestations locales. De mai 98 au 11 septembre 2001. Néo-zapatisme, luttes anti-OMC, squats, jeunes en rupture*, Observatoire « Système mondial et mouvements sociaux », Université de Genève, Genève, 2001 (manuscrit à publier).

STEPCZYNSKI-MAITRE, Maryvonne, *30 ans de culture à Genève*, Editions de Saint-Gervais, Genève, 1993, 160 p.

STERN, Dominique, *Les cités de l'immédiat. Une lutte quotidienne pour de nouveaux modes d'habitat et de convivialité*. Travail effectué dans le cadre de l'IES, Genève, 1991.

TOCHE, Michaël, « Action populaire aux Grottes », in : *Logement et luttes urbaines, Revue internationale d'action communautaire*, 4 / 44, pp.30-35, Montréal, Québec, 1981.

WINIGER, Anastazja, « La nuit du patrimoine à St-Gervais. Les vestiges de la vieille ville de la rive droite. Aperçu historique des principaux types d'édifices de l'îlot », in : *Journée et nuit du patrimoine*, Genève 9-10 septembre. Editions spéciale du VG Mag, Ville de Genève, Genève, 1995.